

RAPPORT D'ACTIVITE 2024





LA REGLEMENTATION

L'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, impose aux collectivités intercommunales un devoir de transparence auprès des élus communautaires et municipaux par la rédaction d'un rapport d'activités de l'année écoulée.

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le Président peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

LE SOMMAIRE

Présentation de la CdC

- Les instances communautaires page 9
- Les domaines de compétences page 10
- L'organigramme page 11

Développement Economique

- Zones d'activités page 13
- Aides aux entreprises page 19
- Tourisme page 32
- Transport scolaire page 38
- Aquaculture- Ostréiculture page 40

Sécurité des Plages

- Sécurité des plages page 45
- Analyse de sauvetage page 47

Aménagement du Territoire

- Aménagement du territoire page 50
- Travaux réalisés sur le patrimoine communautaire page 56
- Acquisition de matériel page 61

Marchés Publics

- Attribution des marchés et avenants page 63

LE SOMMAIRE

Urbanisme

- S.C.O.T. page 73
- Traitement et instruction des dossiers Page 74

Environnement

- GEMAPI: lutte contre l'érosion page 78
- GEMAPI: lutte contre l'inondation page 85
- Gestion des moustiques page 98

Service à la Population

- Service LAEP itinérant page 102
- Les activités du Relais Petite Enfance page 110
- Bus France Service page 128

Finances

- Participations financières page 144
- Budgets page 145

Ressources Humaines

- Les effectifs page 154

LE MOT DU PRESIDENT

Malgré une conjoncture économique incertaine, rythmée par l'instabilité politique sur le plan national et l'organisation réussie des Jeux Olympiques de Paris, force est de constater que le territoire de Médoc Atlantique demeure dynamique, attractif et poursuit une évolution soutenable, respectueuse du cadre de vie de ses habitants.



L'année 2024 aura été marquée par la conclusion heureuse d'un long travail de prospective, entamé en 2019 et mené sous la direction de Franck LAPORTE, maire de Talais et Vice-Président en charge de l'Aménagement du Territoire. En effet, le nouveau Schéma de cohérence territoriale de Médoc Atlantique a été définitivement approuvé en février 2024 à la suite de nombreux échanges et compléments sollicités par les services de l'Etat. Désormais applicable, ce document-cadre vient valider le parti d'aménagement et le projet politique, portés de manière unanime par les élus communautaires. Il constituera un référentiel pour l'élaboration ultérieure des plans locaux d'urbanisme par les communes de Médoc Atlantique.

Par ailleurs, si les élus communautaires ont pu constater, à l'instar des ménages, une mise en tension des finances locales, la Communauté de communes garde la maîtrise de ses dépenses et de son avenir, de sorte à poursuivre ses interventions dans des domaines de compétences aussi divers que le développement économique et touristique (zones d'activités, accompagnement et aide aux entreprises, promotion du territoire, ...), la gestion des risques naturels (érosion, inondation), l'aménagement du territoire (routes, pistes cyclables, petits ports estuariens, plans-plages, ...), les services à la population (petite enfance, bus France Services), comme en témoigne la lecture des pages qui suivent et que nous vous invitons collégialement à parcourir.

Xavier PINTAT, Président

Présentation de la **CdC**

LE TERRITOIRE

14 communes réparties sur plus de 1 035 km² dont la population totale regroupée en vigueur est de 28 756 habitants.

* source site: banatic.interieur.gouv.fr

COMMUNES	POPULATION TOTALE 2025* (recensement 2022)
CARCANS	2 453
GRAYAN ET L'HOPITAL	1 568
HOURTIN	4 109
JAU DIGNAC ET LOIRAC	991
LACANAU	5 499
LE VERDON SUR MER	1 401
NAUJAC SUR MER	1 127
QUEYRAC	1 376
SAINT VIVIEN DE MEDOC	1 842
SOULAC SUR MER	3 046
TALAI	770
VALEYRAC	558
VENDAYS MONTALIVET	2 859
VENSAC	1 157
TOTAL	28 756 habitants

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Le bureau assiste le Président, dans ses fonctions et examine les projets de délibérations soumis au vote lors du Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire est composé de 38 membres. Le Président appelle au vote chaque point inscrit à l'ordre du jour.

Les séances du Conseil Communautaire sont publiques. Au cours de l'année 2024, les élus communautaires se sont réunis à 6 reprises en formation ordinaire, pour évoquer la gestion des affaires courantes, donnant lieu à l'adoption de 160 délibérations.

Carcans

- ✓ Patrick MEIFFREN, Maire
- ✓ Catherine ROBINEAU- REUILLE, titulaire
- ✓ Thierry DESPREZ, titulaire

Grayan-et-L'Hôpital

- ✓ Jacky NICAISE, Maire
- ✓ Béatrice CHARRIER, titulaire

Hourtin

- ✓ Jean-Marc SIGNORET, Maire
- ✓ Catherine GIANNORSI, titulaire
- ✓ Stéphane MARGALEF, titulaire
- ✓ Karine FORGERON, titulaire
- ✓ Christian BOURNIGAL, titulaire

Jau-Dignac-et-Loirac

- ✓ Christian BOURA, Maire
- ✓ Patrick BURAN, titulaire

Lacanau

- ✓ Laurent PEYRONDET, Maire
- ✓ Pascale MARZAT, titulaire
- ✓ Hervé CAZENAVE, titulaire
- ✓ Alexia BACQUEY, titulaire
- ✓ Adrien DEBEVER, titulaire
- ✓ Jean-Yves MAS, titulaire

Le Verdon-sur-Mer

- ✓ Jacques BIDLUN, Maire
- ✓ Christine GRASS, titulaire

Naujac-sur-Mer

- ✓ Yves BARREAU, Maire
- ✓ Chantal PARISE, titulaire

Queyrac

- ✓ Véronique CHAMBAUD, Maire
- ✓ Dominique PATRAS, titulaire

Saint-Vivien-de-Médoc

- ✓ Jean-Pierre DUBERNET, Maire
- ✓ Marie-Hélène GIRAL, titulaire
- ✓ Jean-Marie REVAILLER, titulaire

Soulac-sur-Mer

- ✓ Xavier PINTAT, Maire
- ✓ Evelyne MOULIN, titulaire
- ✓ Bernard LOMBRAIL, titulaire
- ✓ Marie-Dominique DUBOURG, titulaire

Talais

- ✓ Franck LAPORTE, Maire
- ✓ Bernard VILLENEUVE, suppléant

Valeyrac

- ✓ Jean-Louis BRETON, Maire
- ✓ Dominique JOANNON, suppléante

Vendays-Montalivet

- ✓ Tony TRIJOLET, titulaire
- ✓ Valérie DA COSTA OLIVEIRA, titulaire
- ✓ Jean-Marie BERTET, titulaire

Vensac

- ✓ Jean-Luc PIQUEMAL, Maire
- ✓ Liliane DUBOIS, titulaire

LES DOMAINES DE COMPETENCES

Développement économique :

- ❖ Stratégie de développement économique et touristique.
- ❖ Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales et portuaires.
- ❖ Développement aquacole, ostréicole et piscicole.

Aménagement du territoire :

- ❖ Itinérance douce.
- ❖ Création, aménagement et entretien de la voirie, des espaces communautaires et gestion des aires d'accueil.

Gemapi :

- ❖ Gestion et aménagement du littoral océanique et estuarien.
- ❖ Défense et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques.
- ❖ Entretien et aménagement des marais, rivières et lacs.
- ❖ Sécurité et accès des plages.

Urbanisme et services techniques :

- ❖ Instruction des dossiers d'urbanisme.
- ❖ SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).
- ❖ GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme).

Vie sociale et service à la population :

- ❖ Soutien et accompagnement aux initiatives, évènements, manifestations du territoire et du Médoc.
- ❖ Gestion de la mobilité sur le territoire (transports, pistes cyclables, chemins de randonnées).
- ❖ Aménagement, promotion, amélioration des services et des conditions d'accueil des ports.
- ❖ Surveillance des plages.
- ❖ Service à l'enfance et à la jeunesse.
- ❖ Transport scolaire.
- ❖ Bus France services.

Finances :

- ❖ Participation aux frais de fonctionnement de certaines structures.
- ❖ Déclaration et recouvrement de la taxe de séjour.
- ❖ Soutien financier aux communes pour des manifestations et fêtes communales.

ORGANIGRAMME 2024

Communauté de Communes Médoc Atlantique

Xavier PINTAT
Le Président

Frédéric BOUDEAU
Directeur Général des Services
Direction Générale des Services – RESPONSABLE ADMINISTRATIF
Service juridique et commande publique – RH et Finances

Isabelle CARON
Assistante de Direction
Secrétariat - Accueil du public
Service courrier - Gestion des assemblées

Sinclair HARVARD
Assistant marchés publics

Claire JUSSEAUME
Responsable des marchés publics

Sophie LAGARDE
Directrice Adjointe des Services
Directrice Pôle Développement Économique – DEV ECO Tourisme Accueil du Public sur Bande côtière / Responsable administratif Zone Sud Développement économique, tourisme et relation avec l'OTI, plan/plages, surveillance des plages, schéma de développement économique et touristique, commercialisation des zones d'activités économiques, collecte taxe de séjour

POLE FINANCES & RESSOURCES HUMAINES
Véronique LALANNE
Responsable

POLE ENFANCE JEUNESSE
Lucille ROY
Coordonnatrice

POLE AMÉNAGEMENT URBANISME
Didier TURBEL
Responsable

POLE TECHNIQUE SERVICES TECHNIQUES
Frédéric RONZIER
Responsable (GEMAPI, VRD, bâtiment, gestion et aménagement bande côtière)

COMPTABILITÉ
Magalie COUSTILLAS
Stéphanie BONNEFOI
Assistances gestion comptable

RELAIS PETITE ENFANCE
Florence CLUZEAU-BON
Animatrice Nord
Jessy MOREAU
Animatrice Sud

SERVICE URBANISME
Joséphine GAGNE
Adeline GROUSSARD
Instructrices droit des sols

DIVISION VRD
Fanny DOS SANTOS
Romain LE BORGNE
Contrôleurs de travaux

ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUTAIRES
Thomas DUBERNET
Nicolas COUGRAND
Yannick WINTERSTEIN
Thomas CESARI
Alain ROULEAU
Régis THELIER
Bryan WINTERSTEIN
Agents des services techniques

SECRÉTARIAT
Sandra SORES
Assistante de gestion administrative

SERVICE GEMAPI
Vincent MAZEIRAUD
Chargé de mission « Gestion et aménagement du littoral océanique et estuarien »

Jérôme TARTARE
Maude BIGUENET
Théo ECHAFI
Chargé de mission « Hydraulique fluviale et maritime »

Romain LE BORGNE
Contrôleur de travaux

Jonathan CLEMENCEAU
Agent SIG

Aurélien RIVERA
Assistante de gestion administrative

DIVISION BATIMENTS
(bâtiments administratifs, BIT et postes de secours)
Fanny DOS SANTOS
Contrôleur de travaux

Régis THELIER
Agent des services techniques

DÉMOUSTICATION
Denis DUBEDAT
Agents de service démoustication

BUS FRANCE SERVICE
Julie AUGEN
Référénte Bus France Service

Emmanuelle DARNIS
Animatrice Bus France Service

POLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Rémy BELLOC
Développeur économique

Elvire GENET
Assistante de gestion administrative

SÉCURITÉ DES PLAGES
Guillaume COUNILH
Coordonnateur

Régis THELIER
Agent des services techniques

DÉCLARATION ET RECOURS
TAXE DE SÉJOUR
Sophie GIRAUD
Régisseur

Virginie PUPPO
Sous-régisseur

SECRÉTARIAT ET ACCUEIL DU PUBLIC CARCANS
Elvire GENET
Agent chargé du secrétariat et de l'accueil du public

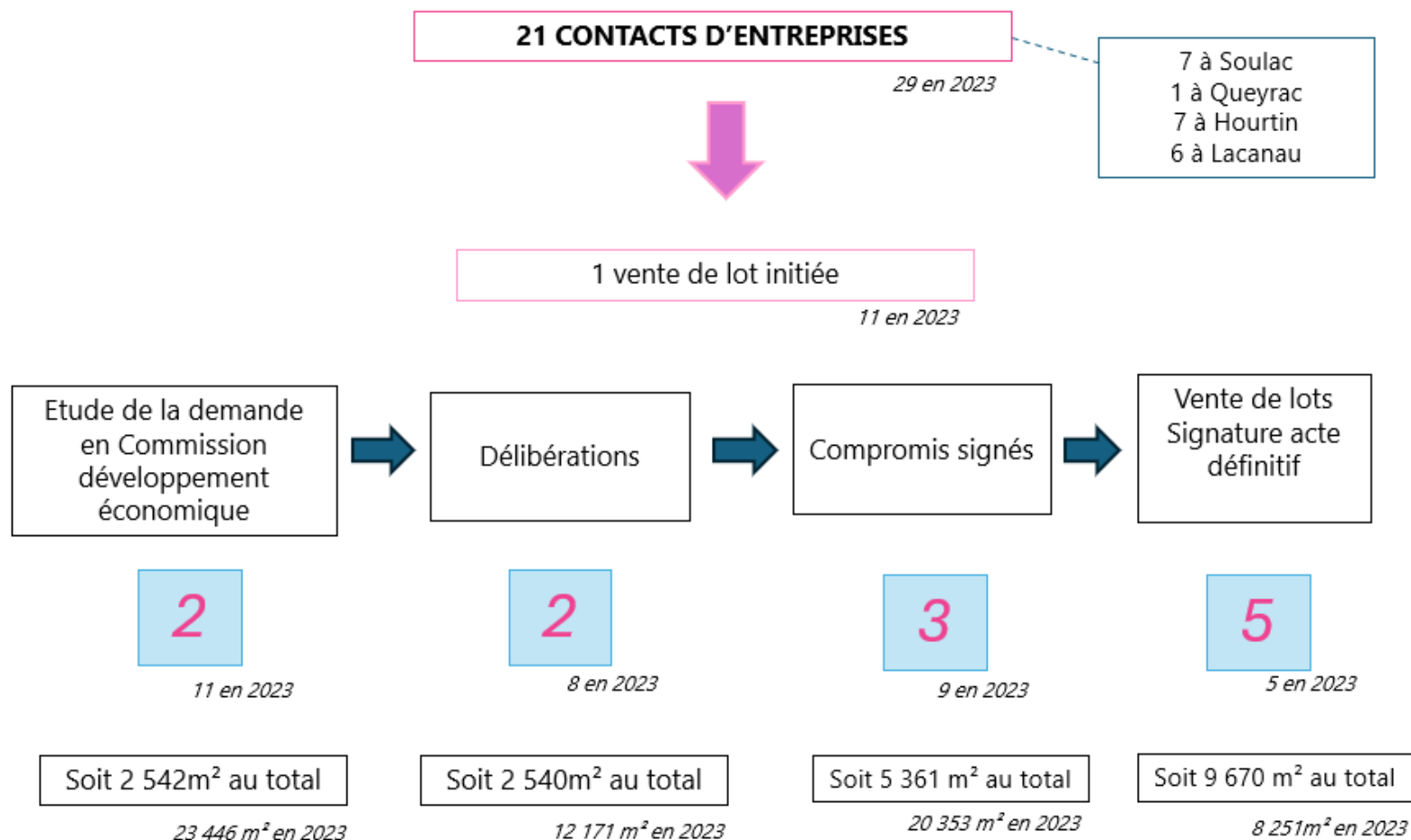
TRANSPORT SCOLAIRE
Sophie GIRAUD

Elvire GENET
Agents chargés du transport scolaire collèges

Développement économique

ZONE D'ACTIVITÉ ECONOMIQUE INTERCOMMUNALE

Demande de terrains enregistrée en 2024



ZAE LES BRUYERES - HOURTIN

Réalisations 2024 et point de commercialisation



EURL ALEXIS ELOY
Maçonnerie



SEB PLAISANCE
Mécanique et maintenance nautique



- Entreprise en activité et bâtiment construit
- Terrain en cours de vente
- Terrain à commercialiser

ZAE LA MEULE - LACANAU

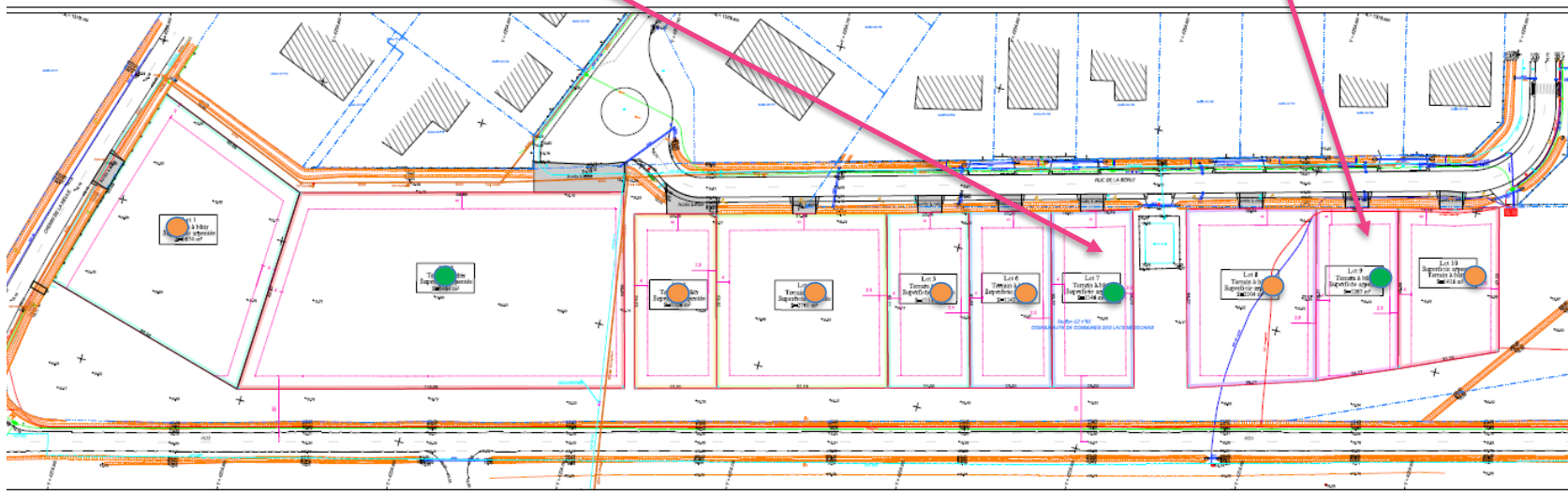
Réalisations 2024 et point de commercialisation



LACA BOAT
Mécanique et maintenance nautique



SOLÉMUR / BATIPLAK / L.B.S
Carrelage-BTP / Plaquiste / Charpente



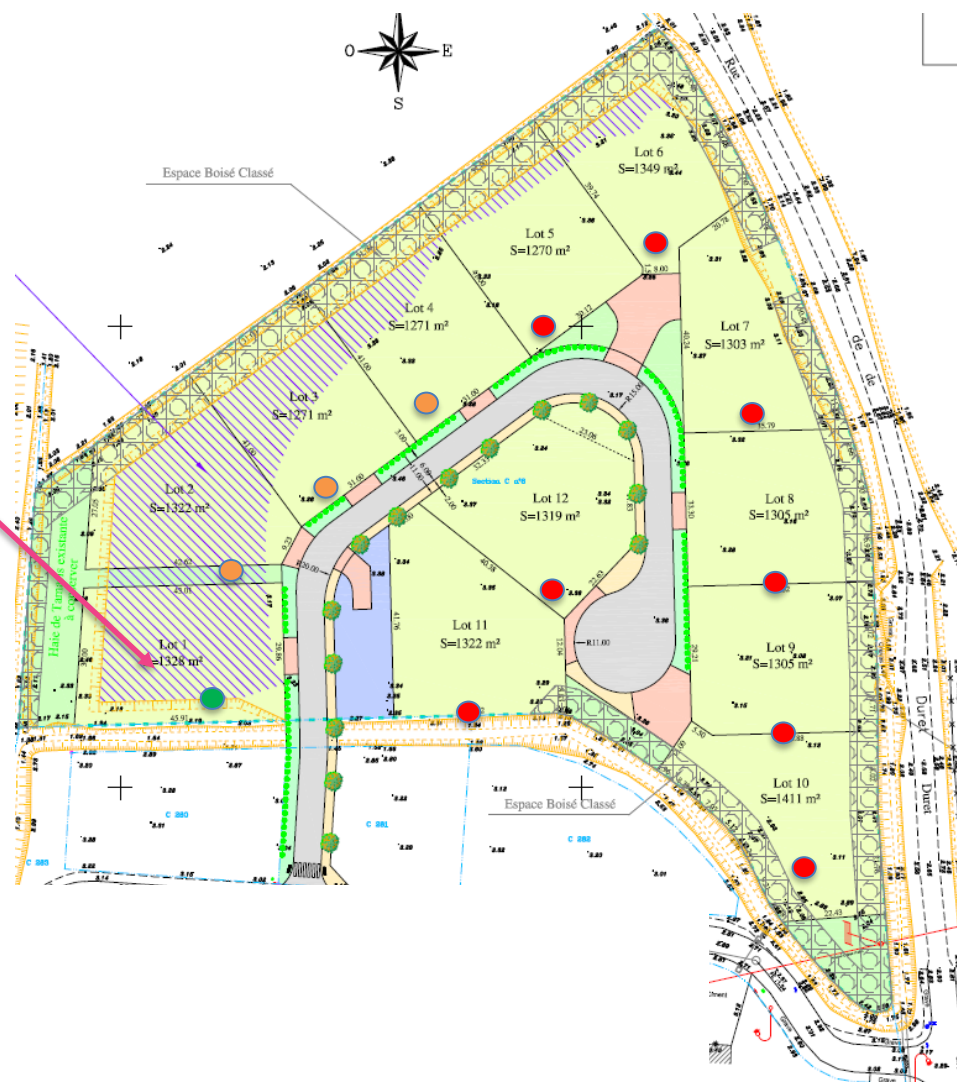
- Entreprise en activité et bâtiment construit
- Terrain en cours de vente
- Terrain à commercialiser

ZAE PALU DE BERT EST – SOULAC-SUR-MER

Réalisation 2024 et point de commercialisation



LES VIDANGES MODERNES
Collecte et traitement des eaux usées



ZAE LE GUADET – QUEYRAC

Le projet d'aménagement a été réduit de 5 à 4 lots afin de mieux s'adapter aux contraintes environnementales du site en impactant le moins possible les espaces de zones humides.

L'impact sur les surfaces à bâtir est limité : 5 113m² pourront être développés contre 5 982m² précédemment.

Les études préalables à l'aménagement se poursuivent :

- Etude de fonctionnalité des zones humides sur des parcelles communales de Vensac pour la compensation des Zones Humides impactées.
- Mise à jour du Diagnostic environnemental – volet Chiroptères



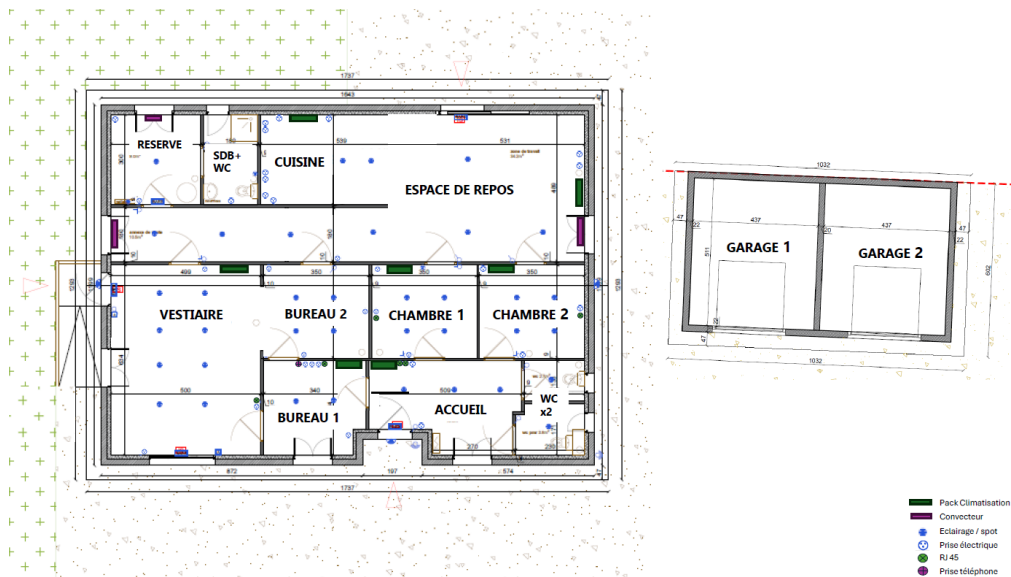
ZAE LES BRUYERES, HOURTIN

Travaux de rénovation / Les Ambulances du Lac

A la suite de la liquidation de la Société Foucher en 2021, la Communauté de Communes a fait usage de son **droit de préférence** (priorité sur la revente du bien) et a acquis le bâtiment de l'ancien funérarium situé sur le lot 5b de la ZAE Les Bruyères.

Les Ambulances du Lac, initialement situées sur 2 sites séparés dans le centre-bourg et dans la Maison de santé d'Hourtin, étaient à la recherche d'un local plus grand et mieux adapté aux spécificités et aux contraintes de leur activité (stationnement des véhicules d'ambulance, salle de repos pour les astreintes, bureaux, stockage, etc). **L'entreprise, active depuis plus de 10 ans (2013), emploie 8 salariés** en CDI et apporte un service indispensable à la population médocaine. C'est pourquoi il a été décidé de l'accompagner.

En concertation avec l'entreprise, la **CdCMA** a réalisé les travaux d'aménagement nécessaires et **le site a été proposé à la location à l'entreprise « Les Ambulances du Lac » pour une durée de 5 ans** à partir du début de l'année 2025.



>>>> Ce projet s'inscrit pleinement dans les actions directes à impact que peut mener la collectivité en matière de développement économique, et confirme l'intérêt de disposer d'un droit de préférence sur les terrains qu'elle vend dans ses zones d'activités.

AIDES AUX ENTREPRISES

Phase pré-opérationnelle de mise en œuvre des dispositifs ACP / ADEC

ACP

« ACTIONS COLLECTIVES DE PROXIMITÉ »

Porté par la Région Nouvelle-Aquitaine, le dispositif accompagne les TPE (- 10 salariés) dans leurs projets d'investissements et de développement de leurs outils de production pendant 3 ans.

Sur le territoire des 4 EPCI du Médoc

(CC Médullienne, CC Médoc Estuaire, CC Médoc Atlantique et CC Médoc Cœur-de-Presqu'île)



19 JANVIER 2024

LANCEMENT OFFICIEL de la démarche « ACP» et « ADEC »

✓ Signature d'une convention de partenariat

En présence :

- Du Sous-Préfet de l'arrondissement de Lesparre,
- Des 4 Vice-Présidents au Développement économique des 4 EPCI du Médoc,
- Des représentants des Chambres consulaires (Chambre d'Industrie et de Commerce de la Gironde et Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Gironde),
- De la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

ADEC

« ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES »

Dispositif porté par la DDETS 33 – Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités. Durée : 18 mois.



AIDES AUX ENTREPRISES

Phase pré-opérationnelle de mise en œuvre des dispositifs ACP / ADEC



DE JANVIER À MAI 2024

Phase de **DIAGNOSTIC TERRITORIAL**
réalisé par la CCI et la CMA33 :

- ✓ Consolidation et mise à jour des documents économiques stratégiques de chacune des Communautés de Communes.
- ✓ Enquêtes terrains auprès de 20 entreprises « majeures » + 15 entretiens individuels avec des personnes ressources du territoire.
- ✓ 4 ateliers de co-construction avec les acteurs économiques et partenaires du territoire.



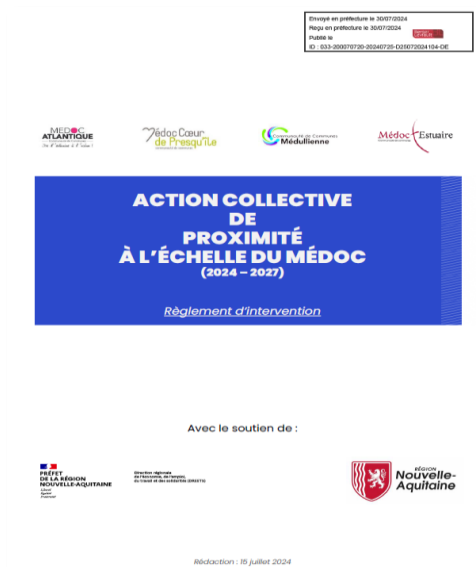
AIDES AUX ENTREPRISES

ACP



DE MAI À JUILLET 2024

- ✓ Rédaction et approbation du **RÈGLEMENT D'INTERVENTION** de l'ACP + plan de **COMMUNICATION**



DE AOÛT À OCTOBRE 2024

- ✓ Choix du cabinet **CECOGEB** comme prestataire des **BILANS CONSEILS** (bilans individuels des entreprises)



FLYER



AIDES AUX ENTREPRISES

ADEC



AOUT 2024

Projet « Trouve ton job »

- Piloté par l'**ANEFA** (Association Nationale Paritaire pour l'Emploi et la Formation en Agriculture)
- Accompagné financièrement par les 4 CdC dans le cadre du dispositif ADEC sur la thématique du développement de l'emploi (3 166,52 €).
- Mise en place d'un stand emploi sur le festival SUN SKA du 02 au 04 août 2024.
- En collaboration avec France Travail, le Département de la Gironde, la Mission Locale du Médoc, l'UMIH NA, la plateforme Réaj'Médoc, UCPA/UNAT.
- Pour faciliter la rencontre de travailleurs saisonniers et permanents auprès des partenaires de l'emploi.



NOVEMBRE 2024

Salon SESAM - Salon des entreprises, des savoir-faire et de l'avenir médocain / Présentation du dispositif ACP par les 4 CDC

- Organisé par le CLUB DES ENTREPRENEURS DU MEDOC
- Accompagné financièrement par les 4 CdC dans le cadre du dispositif ADEC sur la thématique du développement de l'emploi (8 528 €).



Salon SESAM
Le 15 novembre 2024
à Castelnau-de-Médoc
Pitch 'Dispositifs ACP et ADEC
du Médoc'



BILAN

98 exposants / 600 élèves
300 visiteurs / 10 partenaires
25 élus du Médoc, de la circonscription et représentants de l'Etat

AIDES AUX ENTREPRISES

La presse en parle



Les 4 communautés de communes du Médoc s'engagent ensemble POUR les TPE



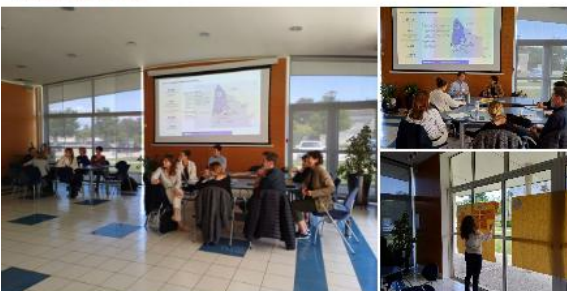
CCI Bordeaux Gironde
30 855 abonnés
1 an(s) • 0

Atelier participatif sur le thème des problématiques d'emploi et de formation sur le territoire du Médoc

Dans la continuité du 2ème comité de pilotage du "diagnostic territorial", nos conseillères territoriales animaient aujourd'hui un atelier participatif rassemblant élus, chefs d'entreprises, représentants du monde économique et techniciens des différentes institutions œuvrant pour l'emploi, l'insertion et la formation.

Objectif de cet atelier : apporter une **reflexion collective** qui permettra d'ébaucher le **premier plan d'actions** pour favoriser l'emploi et la formation sur le territoire du Médoc

avec la présence de : Mission Locale du Médoc, SOS EMPLOI MEDOC, MISSION LOCALE AVENIR JEUNES MEDOC, PARALLELE 45 - GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES, Médoc Tiers Lieux - Pôle ESS rural, France Travail, Cap Emploi Gironde, Airbus Atlantic Composites, Maison Familiale Rurale Lesparre, ADAM, Tonnelier Berger & Fils, UMIH, Parc Naturel Régional Médoc, CC Médoc Atlantique, Région Nouvelle-Aquitaine, CC Médoc Estuaire, CC Méditerranée, CC Médoc Cœur de Presqu'île, DDETS 33, Club des Entrepreneurs du Médoc, D2C, Gaëlle JACQUES Nathalie WONG-SO



CO 20

1 commentaire • 3 republications

BRACH

Lancement d'un dispositif concerté pour aider les très petites entreprises du Médoc



De gauche à droite, Jean-Marie Feron, Christian Lagarde, Laurent Peyronnet et Fabrice Thibier.

Vendredi 19 janvier, à Brach, les quatre communautés de communes du Médoc ont signé une convention avec l'Etat, portant sur la mise en place d'un dispositif d'aide économique aux très petites entreprises du territoire.

Avec ce dispositif, les CDC Médoc-Estuaire, Méditerranée, Médoc-Cœur-de-Presqu'île et Médoc-Atlantique s'engagent, avec les services de l'Etat, à accompagner le développement des entreprises de moins de 10 salariés pour relever le défi de l'attractivité, promouvoir les savoir-faire et soutenir l'économie de proximité.

Coup de pouce
La démarche se décompose en deux étapes complémentaires. La première est une action collective de proximité (ACP) permet aux très petites entreprises de

l'artisanat, du commerce et des services, de bénéficier d'une aide technique et financière pour la concrétisation de projets et le développement des outils de production. Il s'agit aussi de favoriser la transmission et la reprise d'entreprises, d'innover en faveur du numérique et de l'écologie. La deuxième partie du dispositif porte sur le développement des emplois et des compétences (ADEC). Il s'agit notamment, en partenariat avec les organisations professionnelles, de conseiller et d'accompagner les entrepreneurs dans la gestion des ressources humaines, notamment en identifiant les besoins futurs et les adaptations nécessaires.

« Le dispositif proposé est important pour notre territoire qui a besoin d'un coup de pouce. C'est important aussi

pour les quatre CDC qui se sont associées ici pour mettre en place ce dispositif d'accompagnement et de soutien en faveur de nos entreprises locales », indique Jean-Marie Feron, pour la CDC Médoc-Cœur-de-Presqu'île.

De son côté, le sous-préfet, Fabrice Thibier, souligne que « cette démarche collective en faveur du développement économique doit permettre, dans un contexte de fortes mutations, d'agir au niveau de l'emploi tout en prenant en compte les questions du logement et de la mobilité ».

Un budget de 450 000 euros sera consacré à ce dispositif, cofinancé par l'Etat, la Région et les CDC.

Patrick Marti

Contact : Services développement économique des CDC

6

L'essentiel de la semaine

Vendredi 6 Janvier 2024

INTERCOMMUNALITES. Décidées à booster le développement économique, les quatre communautés de communes du Médoc se sont associées pour porter un projet de soutien aux très petites entreprises (TPE), avec le concours de l'Etat et de la Région.

Le Médoc s'unit pour son économie

Reynolds et OMBROUX

4 160 000 euros. C'est le montant provisionné, au titre de soutien aux très petites entreprises du Médoc, réparti en deux aides, l'aide d'accompagnement et l'aide d'investissement. Les quatre CDC Médoc-Estuaire, Méditerranée, Médoc-Cœur-de-Presqu'île et Médoc-Atlantique ont signé une convention avec l'Etat, portant sur la mise en place d'un dispositif d'aide économique aux très petites entreprises du territoire.

Politiques communes et réflexions individuelles
Afin de renforcer leur action, les quatre CDC du Médoc ont décidé de travailler en complémentarité et de mutualiser leurs compétences. Elles ont ainsi mis en place un dispositif d'accompagnement et de soutien aux très petites entreprises du territoire.

Actions et interventions
Pour Elisabeth Guérin, présidente du Club des entrepreneurs du Médoc, cette démarche d'union des quatre communautés de communes est une bonne nouvelle, car elle permet de mutualiser les compétences et de travailler ensemble pour relever le défi de l'attractivité et de soutenir l'économie de proximité.

Aux et ACP
A qui s'adressent ces aides ? Les aides sont destinées aux entreprises de moins de 10 salariés, qui ont été créées après le 1er janvier 2014. Elles sont destinées à accompagner le développement économique des entreprises du territoire.



Reynolds et Ombroux, président du Médoc Cœur de Presqu'île, Christian Lagarde, président de la Méditerranée, Laurent Peyronnet, vice-président du Médoc Atlantique et le sous-préfet Fabrice Thibier.

Reynolds et Ombroux, président du Médoc Cœur de Presqu'île, Christian Lagarde, président de la Méditerranée, Laurent Peyronnet, vice-président du Médoc Atlantique et le sous-préfet Fabrice Thibier.

Actions et interventions
Pour Elisabeth Guérin, présidente du Club des entrepreneurs du Médoc, cette démarche d'union des quatre communautés de communes est une bonne nouvelle, car elle permet de mutualiser les compétences et de travailler ensemble pour relever le défi de l'attractivité et de soutenir l'économie de proximité.

Aux et ACP
A qui s'adressent ces aides ? Les aides sont destinées aux entreprises de moins de 10 salariés, qui ont été créées après le 1er janvier 2014. Elles sont destinées à accompagner le développement économique des entreprises du territoire.

PROJET D'AMENAGEMENT ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Zone d'activités "sports de glisse et pleine nature" GARRIGA-EST à Lacanau



FÉVRIER 2024

EUROSIMA : Renouvellement de la convention d'assistance, d'accompagnement et de conseil dans la création de la « ZAE Garriga Est dédiée aux sports nature et de glisse » pour une durée de 2 ans.



17 MAI 2024

Assemblée Générale d'EuroSIMA : Point d'étape du projet aux entreprises adhérentes.



24 MAI 2024

Présentation du projet aux services de l'Etat, DDTM et DREAL, avec le cabinet d'urbanisme CREHAM (AMO de la CCMA) et le bureau d'études SCP Environnement.



PROJET D'AMENAGEMENT ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Zone d'activités "sports de glisse et pleine nature" GARRIGA-EST à Lacanau



DU 23 AU 27 SEPTEMBRE 2024

ERICEIRA Surf Club à Lacanau

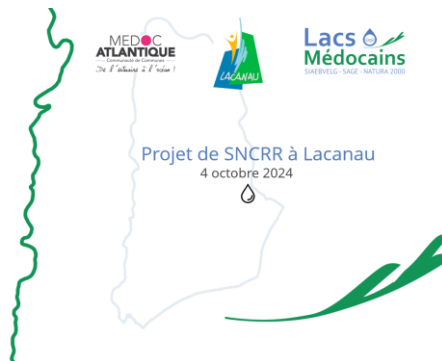
- Accueil de 9 personnes (Président, innovation manager, responsable projet européen, surfers professionnels, responsable surf et handicap) dans le cadre de la labellisation « Surf Cities ».
- Présentation des projets du territoire (CCMA, OT Médoc Atlantique).
- Table ronde et échanges sur les enjeux avec des acteurs du territoire (UCPA, Lacanau Surf Club, EuroSIMA, Fédération européenne de surf, Sauveteurs).
- Visites d'entreprises (KAHE, Oxbow...) et découverte de la Région.



4 OCTOBRE 2024

Participation au 2^{ème} séminaire de la Communauté ERC Nouvelle-aquitaine (Eviter Réduire Compenser) à Angoulême.

- Participation à un atelier thématique « Anticiper et mutualiser des mesures compensatoires à l'aide des SNCRR (Site Naturel de Compensation, de Restauration et de Renaturation)
- Présentation par Laurent PEYRONDET, Vice-Président chargé du Développement économique, des projets de la CCMA (ZAE Garriga Est) et des liens envisageables avec un SNCRR stratégique à l'échelle du bassin versant des Lacs Médocains



PROJET D'AMENAGEMENT ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Zone d'activités "sports de glisse et pleine nature" GARRIGA-EST à Lacanau



29 OCTOBRE 2024

2nd Comité de Pilotage

- Présentation des différents scénarios d'aménagement.
- En présence du Sous-Préfet de l'arrondissement de Lesparre-Médoc, des représentants de la DDTM, de la CCI Bordeaux Gironde, de la CMA Gironde, de l'Agence de développement économique INVEST in BORDEAUX, de la commune de Lacanau, du Président d'EuroSIMA et des bureaux d'études urbanisme et environnement.



20 DÉCEMBRE 2024

Accueil du Directeur de la DREAL et du Sous-Préfet

- Présentation du projet et des contraintes liées à l'aménagement.
- Visite du site de compensation du **GNAC** dans le secteur de l'étang de Cousseau.



CENTRE D'ESSAI DE DRONES CIVILS À HOURTIN

Année 2 : Déploiement de l'activité

CESA DRONES propose un bouquet de services aux entreprises de la filière drones en leur offrant la possibilité de tester leurs engins en toute sécurité et avec toutes les autorisations de vols préalablement obtenues.

Le site de la Maison de la Chasse à Hourtin permet d'accéder à une zone dite « de longue élévation » unique en France, de 100 km le long du littoral, pour faire des essais de vols longues distances.

De nombreuses applications concrètes peuvent être expérimentées sur le territoire : inspection des kilomètres de lignes électriques, quantification de la biomasse, démoustication, etc....)

>>>> Transformation de la convention tripartite pour l'utilisation du site de la Maison de la Chasse à Hourtin en **convention quadripartite intégrant la commune de Naujac-sur-Mer aux côtés de la commune d'Hourtin, de la CdC Médoc Atlantique, et la société CESA DRONES**

L'avenant à la convention prévoit spécifiquement l'accès aux Drop Zones d'Hourtin-Plage et du Pin Sec (Naujac-sur-Mer) pour faciliter l'accès des drones à la zone de longue élévation pour la campagne de vols 2024-2025.



CENTRE D'ESSAI DE DRONES CIVILS À HOURTIN

Année 2 : Déploiement de l'activité

Fréquentation 2024

- ✓ 13 journées d'essais sur novembre et décembre 2024
- > Environ 40 journées prévues sur 2025



SALON DU BOURGET 2024



ANIMATIONS TERRITORIALES

Atelier « 33 Tours du Bâtiment »



23 JANVIER 2024

- En partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment – FFB Gironde
- Lieu : Salle des fêtes.
- Thématique: Point d'actualité économique du secteur du bâtiment + Echanges directs/speed meeting avec des experts, juristes, banque, Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

✓ **10 entreprises participantes**



Atelier « Stratégie numérique : Réseaux sociaux »



21 MAI 2024

- En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie - CCI
- Lieu : Annexe Communauté de Communes Médoc-Atlantique à Carcans.
- Thématique: « Comment déployer une stratégie digitale gagnante sur les réseaux sociaux ? ».

✓ **14 entreprises participantes**

ANIMATIONS TERRITORIALES

Salon des entrepreneurs du Médoc



27 SEPTEMBRE 2024

- En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie – CCI et la Chambre de Métiers et d'artisanat
- Lieu : Saint Laurent.
- ✓ Programme de 6 salons sur les différents territoires girondins (Biganos, Saint Aubin de Blaye, Saint Laurent-de-Médoc, Bordeaux, Cérons, Libourne).
- ✓ Pour sensibiliser, informer et orienter tous les porteurs de projet et entrepreneurs quelque soit leur stade d'avancement ou leur secteur d'activité.
- ✓ 17 partenaires exposants : Conseils-Accompagnement de projet, Financeurs, Assureurs, Institutionnels et conseils spécifiques, Hébergement juridique et physique, Collectivités territoriales et Clubs d'entreprises.
- ✓ **88 participants.**



EXPOSANTS

Accompagnement projets

01. CCI BORDEAUX GIRONDE
02. CMA GIRONDE
03. BOE
04. CREDIER
05. LA RUCHE

Financement & Assurance

06. CRÉDIT AGRICOLE
07. ADIE
08. FRANCE ACTIVE
09. MAAF
10. PRÉVIFRANCE

Conseils & Institutionnels

11. FRANCE TRAVAIL
12. EXPERTS-COMPTABLES
13. URSSAF

Hébergement juridique & Structures à caractère humain

14. COOP & BAT

Développement local

15. CLUB DES ENTREPRENEURS DU MÉDOC
16. COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
MÉDOC ATLANTIQUE
MÉDOC CŒUR DE PRESQU'ÎLE
MÉDOC ESTUAIRE
MÉDOC MÉDULLIENNE
17. ESSPAIRS
18. FEMMES DES TERRITOIRES



ANIMATIONS TERRITORIALES

Journée transmission reprise – Chambre des métiers et de l'Artisanat 33

 **05 DÉCEMBRE 2024**

A l'occasion du mois de la **Transmission-Reprise d'entreprises**, la CMA 33 organise une action spécifique pour valoriser les reprises d'entreprises réalisées sur un territoire.

En présence de :

- ✓ Monsieur Xavier PINTAT, Président de la CCMA
- ✓ Madame Nathalie LAPORTE, Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde (CMA33)
- ✓ Madame Carine MORA, Elue CMA33 – Référente du territoire Médoc et commerçante à Soulac-sur-Mer.
- ✓ Madame Hélène CROUAIL, Chargée de développement économique – Référente Territoire Médoc et Bassin d'Arcachon – Direction Territoriale CMA33
- **Visite de 3 entreprises reprises sur les 3 ou 4 dernières années:**
 - BOUCHERIE MOREIRA PASCAL à Soulac-sur-Mer,
 - LE COMPTOIR DES CHANTIERS au Verdon-sur-Mer,
 - LE FOURNIL DE JUSTINE à Vendays-Montalivet,
- **Remise du trophée « Villes et villages de la reprise » à Xavier PINTAT, Président de la CdCMA.**



TOURISME

La taxe de séjour

UNE QUESTION SUR LA TAXE DE SÉJOUR ? Tél : 05 57 17 00 97 | Courriel : [\[email\]](#)

MEDOC ATLANTIQUE
Communauté de Communes
De l'estuaire à l'océan !

MODALITÉS 2025

JE DÉCLARE MES NUITÉES

Ecoutez

Masquer le contenu

PLATFORME D'INFORMATION, DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT DES TAXES DE SÉJOUR DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ATLANTIQUE

TAXE DE SÉJOUR

VOIR LA LISTE DES COMMUNES

La taxe de séjour est instituée sur le territoire.

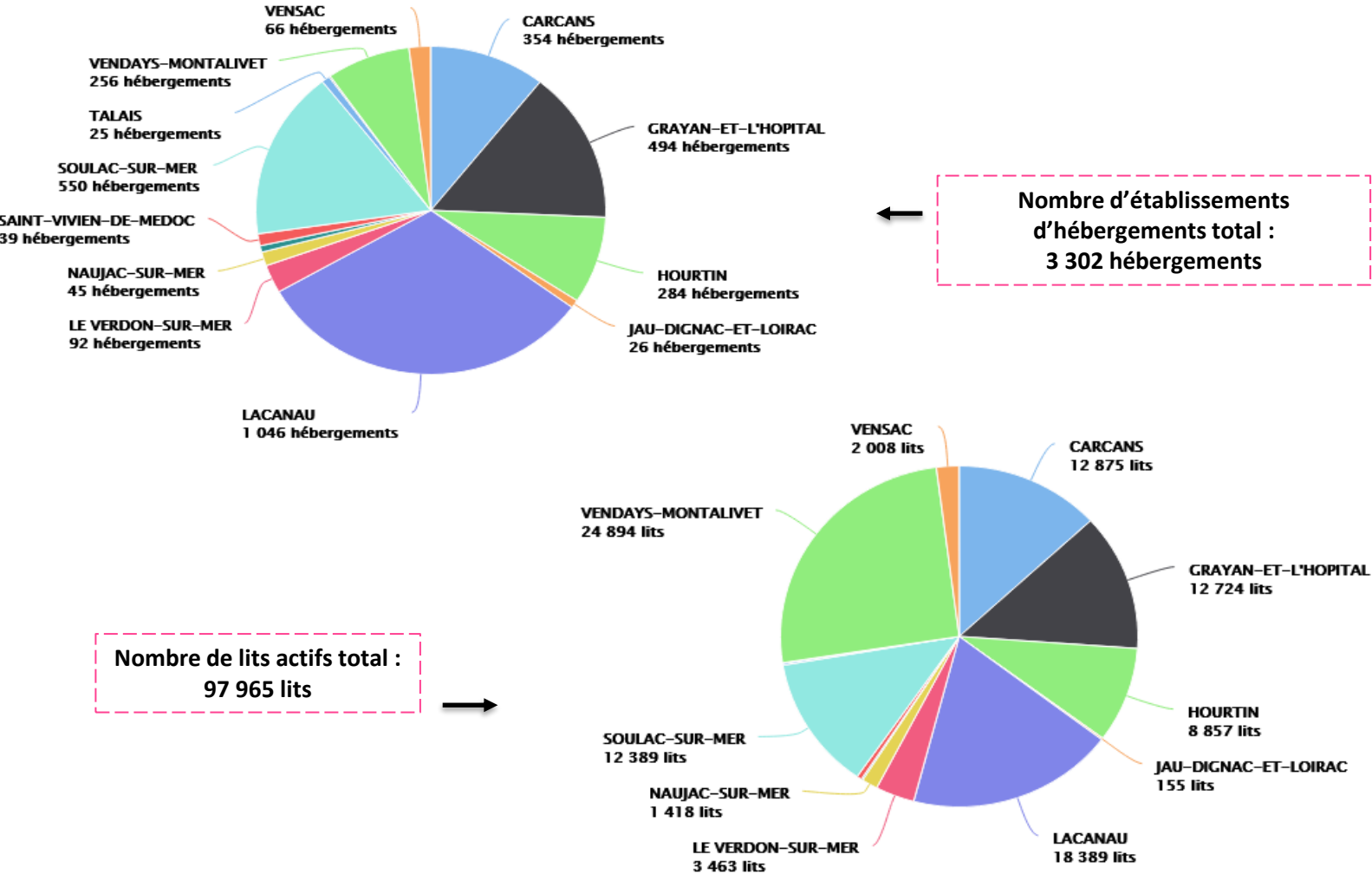
Le produit de la collecte de cette taxe est affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la commune ou du groupement ou aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Meublés de tourisme et chambres d'hôtes

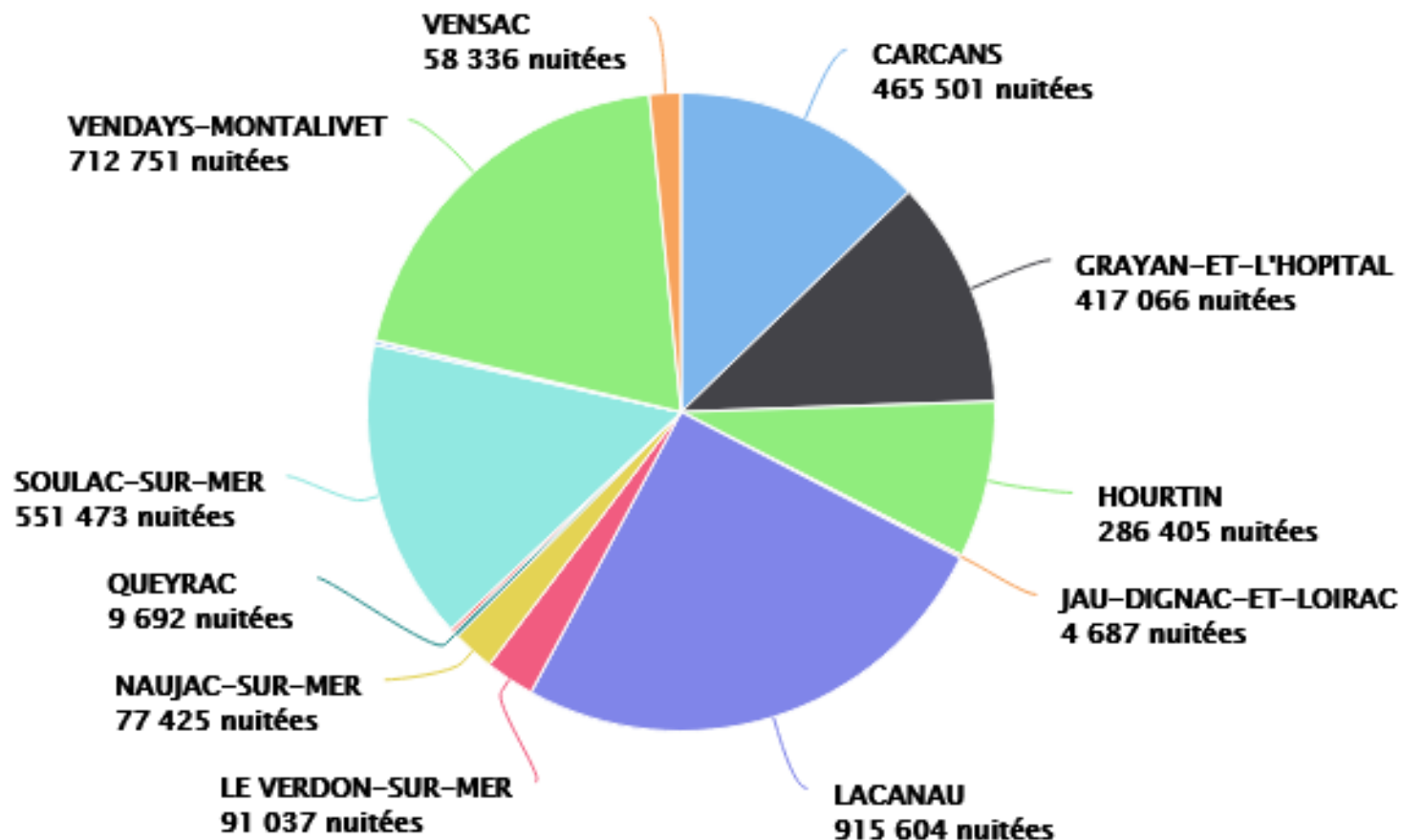
Prenez connaissance de vos obligations déclaratives et effectuez vos déclarations préalables.

EN SAVOIR PLUS

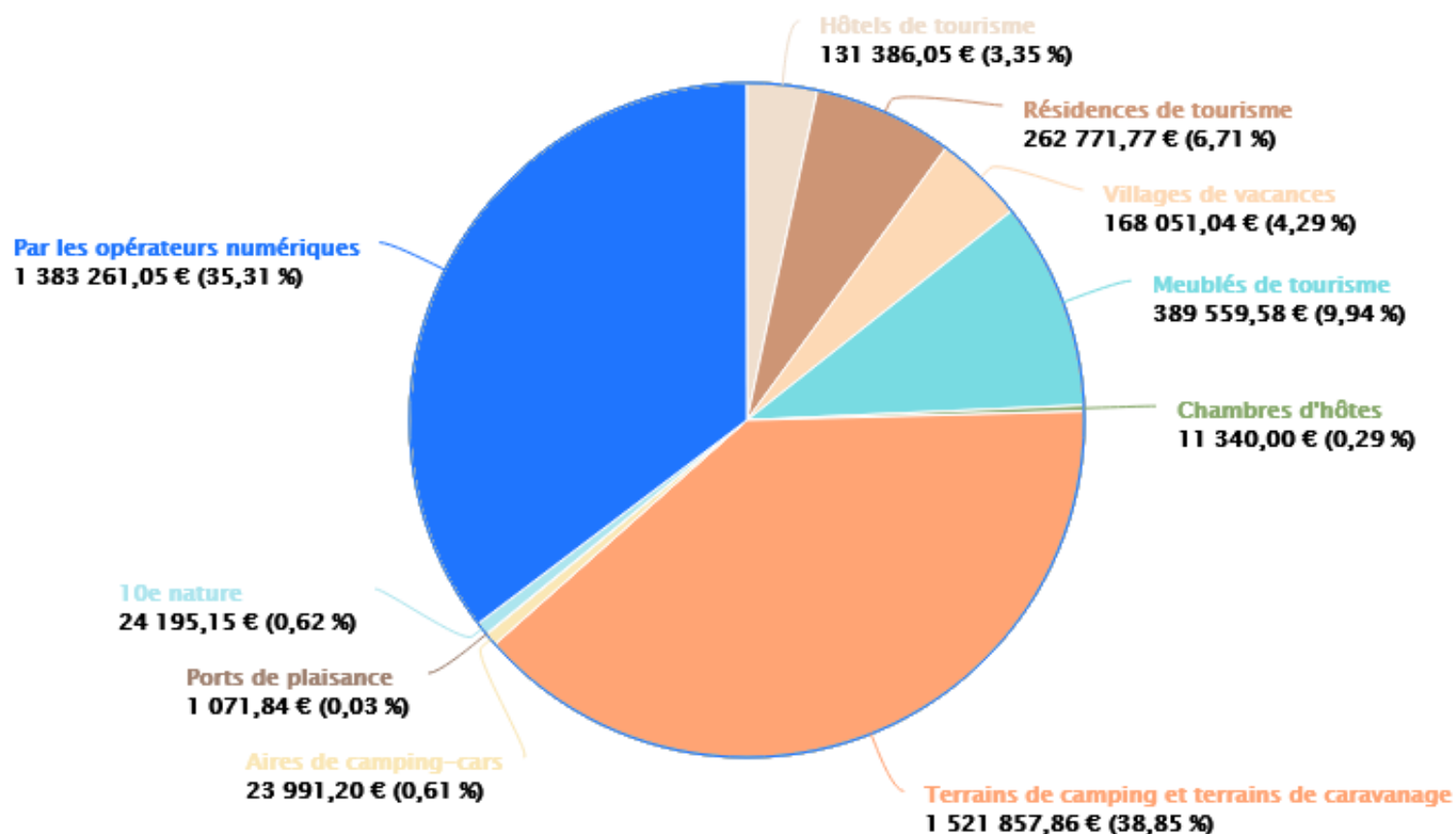
Statistiques pour la période de janvier à décembre 2024



Nombre de nuitées déclarées en direct par les opérateurs numériques



Montants déclarés en direct et par les opérateurs numériques

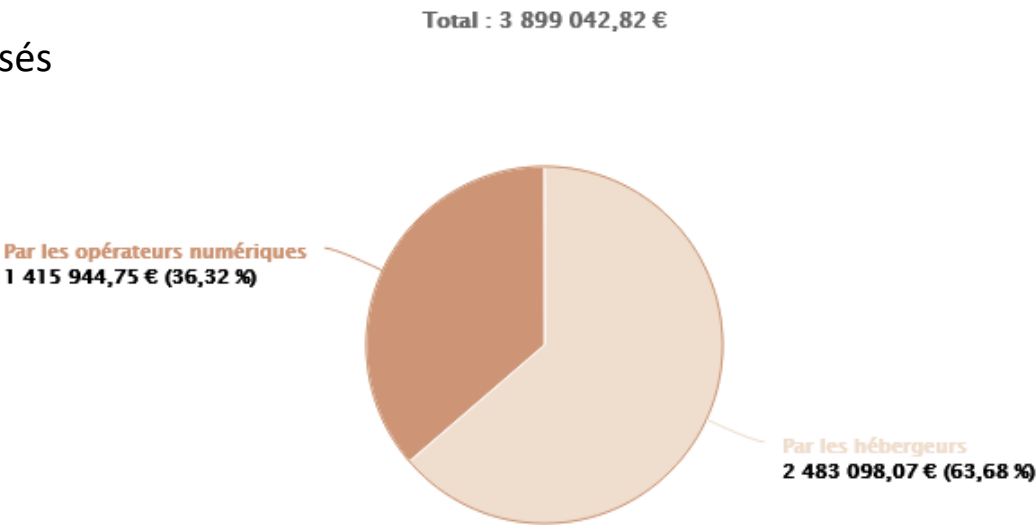


Période de janvier à décembre Comparatif 2023/2024

Canal de déclaration	Année : janv. 2023 - déc. 2023 Montants en €	Année : janv. 2024 - déc. 2024 Montants en €	Evolution en %	Année : janv. 2023 - déc. 2023 En nombre de nuitées	Année : janv. 2024 - déc. 2024 En nombre de nuitées	Evolution en %
Hôtels de tourisme	101 102,54	131 386,05	29,95	66 069	62 798	-4,95
Résidences de tourisme	235 561,30	262 771,77	11,55	176 778	180 897	2,33
Villages de vacances	120 762,18	168 051,04	39,16	168 978	187 164	10,76
Meublés de tourisme	355 241,03	389 559,58	9,66	343 825	293 209	-14,72
Chambres d'hôtes	10 612,00	11 340,00	6,86	14 253	11 904	-16,48
Terrains de camping et terrains de caravanage	1 127 468,08	1 521 857,86	34,98	2 336 042	2 269 605	-2,84
Aires de camping-cars	21 642,19	23 991,20	10,85	35 479	29 989	-15,47
Ports de plaisance	5 505,28	1 071,84	-80,53	25 024	3 696	-85,23
10e nature	35 149,60	24 195,15	-31,17	118 123	94 742	-19,79
Par les opérateurs numériques	1 108 832,14	1 383 261,05	24,75	526 658	514 413	-2,33

Période de janvier à décembre - Comparatif 2023/2024

Montants reversés



Comparatif pour la période de janvier à décembre 2023 et 2024

Canal de reversement	Montants reversés en € 2023	Montants reversés en € 2024	Evolution en %
Par les hébergeurs	1 970 058,26	2 483 098,07	26,04
Par les opérateurs numériques	1 137 303,15	1 415 944,75	24,50
Total	3 107 361,41	3 899 042,82	25,48

TRANSPORT SCOLAIRE



RENTREE 2025/2026

**INSCRIPTION
AU TRANSPORT SCOLAIRE
CIRCUITS DÉLÉGUÉS**

1^{ÈRE} DEMANDE OU RENOUVELLEMENT

**FACILE
IMMÉDIATE
SÉCURISÉE**

L'inscription en ligne sur
transports.nouvelle-aquitaine.fr

**RÉGION
Nouvelle-Aquitaine**
La Région vous transporte

Collèges et écoles	Nombre de cars	Nombre d'élèves
Ecoles maternelle et primaire J.G Teyssier Hourtin	1	444
Collège Jules Chamberlent Hourtin	1	
Collège de Lacanau	2	
Collège Georges Mandel Soulac	4	

Circuits scolaires 2024/2025

Ce service est gratuit pour les familles, financé à 90% par la région *Nouvelle-Aquitaine*.

La région **Nouvelle Aquitaine** est l'autorité organisatrice compétente des transports scolaires sur son territoire. Par convention, elle délègue à la **Communauté de Communes Médoc Atlantique** (autorité organisatrice de 2nd rang) une partie de la gestion des circuits de transport scolaire.

Les coûts des services de transports scolaires sont financés à 90% par la région. Le reste dû (part familiale) est modulé selon une tarification basée sur le quotient familial.

La Communauté de Communes Médoc Atlantique prend en charge l'intégralité de cette part familiale.

CONDITIONS

- L'enfant doit être domicilié à plus de 3 km de l'établissement scolaire où il est inscrit, sauf cas particuliers.
- Scolarisé de la maternelle à la fin des études secondaires (niveau BAC)
- Il doit être inscrit dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat d'association avec l'État, relevant du ministère de l'Éducation Nationale ou du ministère de l'Agriculture.
- La localisation de l'établissement doit respecter la sectorisation (carte scolaire) applicable à leur commune de résidence (sauf cas de dérogation validée.)
- Sur la base d'un aller-retour par jour en période scolaire.
- Tous les élèves sont dotés d'une carte Modalis.
- Cette carte devra être conservée pour l'année scolaire suivante mais l'inscription au transport scolaire doit être renouvelée chaque année pour tous les élèves.



AQUACULTURE / OSTREICULTURE

2 instances

■ La Commission Aquaculture Ostréiculture

Composée d'élus de la **Communauté de Communes et/ou des communes membres**, de professionnels aquacoles et ostréicoles, de services de l'Etat (**DDTM, DDPP, IFREMER**), du Comité Régional Conchylicole d'Aquitaine (**CRCAA**), du Grand Port Maritime de Bordeaux (**GPMB**), de **CAPENA** (Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement en Nouvelle-Aquitaine), du **CPIE Médoc** et du **Parc Naturel Régional Médoc**.

■ Le Groupe de travail technique

Réunit les **professionnels aquacoles et ostréicoles** du territoire pour évoquer leurs besoins et attentes liés aux conditions de production. **Coordonné par la Communauté de Communes**, il permet de convier les partenaires compétents en matière **technique et/ou scientifique** sur les problématiques rencontrées par les professionnels dans le cadre de leurs productions.



AQUACULTURE / OSTREICULTURE

Réunions techniques et Commissions



14 OCTOBRE 2024

Réunion technique à la mairie de Saint-Vivien-de-Médoc



5 FEVRIER 2024

Réunion de la COMMISSION Aquaculture/Ostréiculture à la mairie de Talais

A l'ordre du jour :

- ✓ Situation globale de la filière
- ✓ Bilan de la production d'huitres et de gambas des professionnels du Médoc
- ✓ Points sur les actions de communication
- ✓ Réhabilitation de marais en vue de potentielles relocalisations d'exploitations ostréicoles



30 NOVEMBRE 2024

Réunion de la COMMISSION Aquaculture/Ostréiculture à la mairie de Talais

A l'ordre du jour :

- ✓ Situation globale de la filière
- ✓ Bilan de la production d'huitres et de gambas des professionnels du Médoc
- ✓ Promotion et communication
- ✓ Constitution d'un groupe de travail sur la gestion des eaux en Nord Médoc



MÉDOC



AQUACULTURE / OSTREICULTURE

Temps-forts : communication



4 AVRIL 2024

Temps forts : 1 budget communication pour les huîtres affinées en Médoc

Il a été décidé par délibération en date du 4 avril 2024 de verser une **subvention d'un montant de 8 500€** au Comité Régional Conchylicole d'Arcachon Aquitaine pour la communication « **Les Huîtres affinées en Médoc** »,

Dans le cadre de son soutien à la filière ostréicole depuis la réintroduction de l'huître en Médoc, la **Communauté de Communes Médoc Atlantique** accompagne les professionnels du secteur.

La nécessité de disposer **d'outils de communication** pour valoriser la filière ostréicole en Médoc a été actée.

Puis, les difficultés de la filière ostréicole avec la période de fermeture des zones de production du Bassin d'Arcachon du 27 décembre 2023 au 19 janvier 2024 ont eu des répercussions sur les professionnels en Médoc en raison de la méfiance des consommateurs vis-à-vis du produit indépendamment de son origine géographique.

La nécessité de communiquer **pour valoriser la production en Médoc** s'est donc renforcée.



AQUACULTURE / OSTREICULTURE

Temps-forts : communication



5 FEVRIER 2024

Un budget communication a été proposé en Commission Aquaculture/Ostréiculture le 5 février 2024 pour :

- ✓ des évènements : la fête de l'huître le 24 avril 2024 sur le marché de Saint-Vivien-de-Médoc, le marathon du Médoc le 7 septembre 2024,...
- ✓ des temps forts : insertion dans la presse et sponsoring sur les réseaux sociaux,...
- ✓ des objets publicitaires floqués 'l'huître affinée en Médoc' avec logo de la Communauté de Communes : bandeaux, tabliers, flyers, barnums...

Un suivi direct assuré dans le cadre d'un contrat d'alternance à raison de 2 heures par semaine en moyenne.



Les Huîtres Affinées en Médoc

11 juin 2024 · 🌐



Journée mondiale du bien-être 🌐

Aujourd'hui, pour la Journée mondiale du bien-être, découvrez les bienfaits des huîtres du Médoc pour votre santé et votre bien-être ! ✨

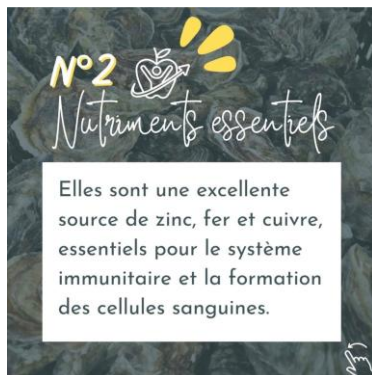
Saviez-vous que les huîtres sont des aliments remplis de nutriments essentiels ? 🍽️

En savourant les huîtres du Médoc, vous bénéficiez de leurs multiples vertus, découvrez-les en faisant défiler les photos de cette publication. 🍽️

Rejoignez-nous pour un voyage vers un bien-être optimal avec les huîtres du Médoc ! 🍽️

👉 Saviez-vous tout cela sur les huîtres ? Dites-le-nous en commentaire et taguez un ami qui devrait essayer les huîtres du Médoc !

👤 Les ostréiculteurs-affineurs : Chez Boulan | Marais Baluards | Gigas Meduli - Huîtres spéciales affinées en Médoc | Huîtres Paladon Médoc | La Petite Canau | La Gam'Galette



Sécurité des plages

PRÉSENTATION DE LA MISSION DU SERVICE

Le service de surveillance des plages a pour **responsabilité principale la gestion du matériel indispensable au bon fonctionnement des postes de secours.**

Il entretient également une communication régulière et étroite avec les représentants élus des communes concernées, afin de définir conjointement les périodes de surveillance des baignades. En complément de ces missions courantes de gestion quotidienne, le service a concentré ses efforts sur plusieurs axes prioritaires :

- ❖ **Le renforcement de la coordination intercommunale** notamment à travers sa participation, aux côtés du SIVU, à l'organisation des journées de sélection sur différents sites du département.
- ❖ **L'accompagnement de la professionnalisation des équipes**, en prenant part à la journée de formation des chefs de postes et de leurs adjoints civils sur l'ensemble du littoral girondin.
- ❖ **Le maintien et l'optimisation de l'équipement des postes de secours**, garantissant la sécurité et la qualité du dispositif de surveillance.

Mise en place de l'organisation des épreuves de sélection pour les communes de Naujac-sur-Mer, Hourtin, Carcans et Lacanau :

Depuis 4 ans maintenant, pour chacune des communes, il a été mis en place **un week-end de formation destiné aux nouveaux sauveteurs.** Cette initiative vise à assurer leur adaptation au poste en préparation de la saison à venir. En participant à cette session avant le début de la saison estivale, les sauveteurs acquièrent **une meilleure compréhension** de leur futur rôle.

De plus, cette démarche garantit aux responsables de poste, des équipes opérationnelles et compétentes dès le premier jour de leur service.



R E C R U T E M E N T

Mise en place de l'organisation des épreuves de sélection pour les communes de Naujac-sur-Mer, Hourtin, Carcans et Lacanau

220 candidates et candidats présents sur la plage Nord de LACANAU, pour 120 postes à pourvoir, la journée se concentre sur une évaluation physique et technique des candidats.

La saison 2024 a été marquée par un recrutement plus important du fait de l'absence de CRS MNS lié à l'organisation de Jeux Olympiques de Paris.



ANALYSE DE SAUVETAGE - VICTIMOLOGIE

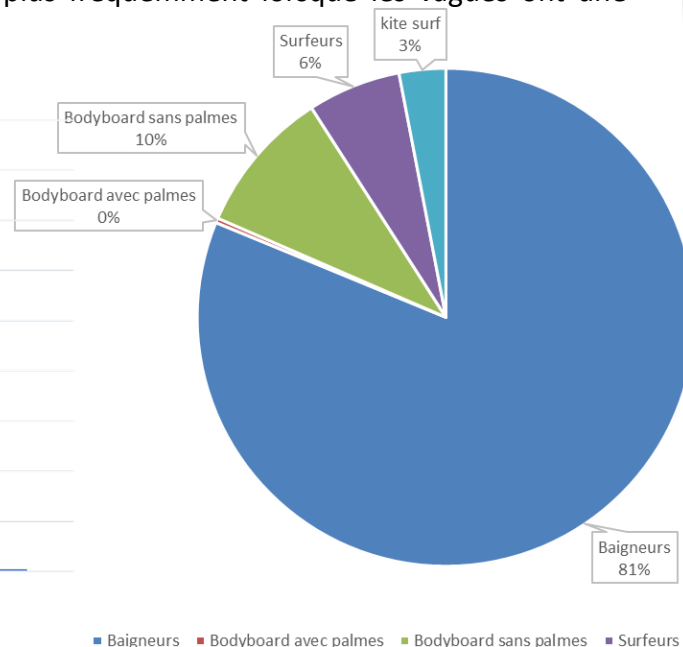
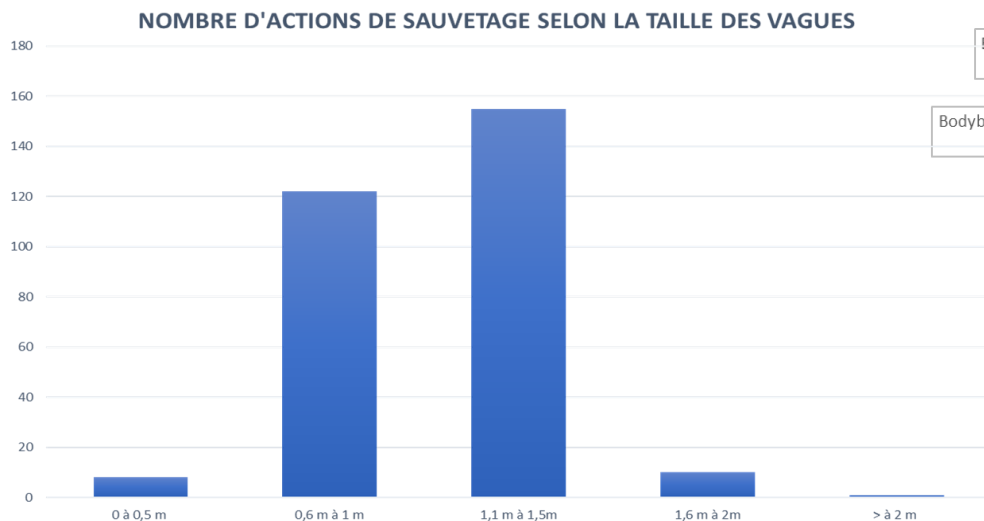
Analyse statistique de l'activité de sauvetage pour repérer les journées à risques et les groupes d'individus qui seraient plus vulnérables

Au moyen de l'analyse statistique de l'activité de sauvetage, il devient **possible de déterminer** que certaines journées comportent plus de **risques** que d'autres.

En effet, il est établi que la plage attire principalement les baigneurs en après-midi, durant les jours ensoleillés, comme le révèle l'Enquête GIP Littoral N-A se basant sur la fréquentation des parkings.

Les courants de baïnes atteignent leur plus grande activité en fin de marée descendante et en début de marée montante, comme évoqué dans l'étude de B. CASTELLE intitulée "**Modélisation du courant sagittal induit par les vagues au-dessus des systèmes barre/baïne de la côte aquitaine**" en 2005.

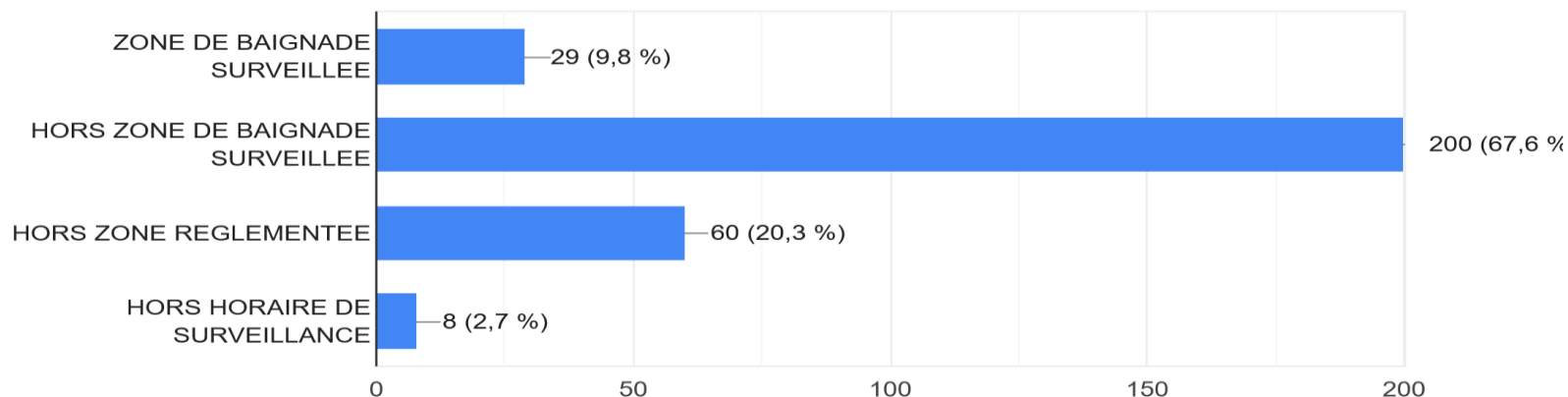
Nos données indiquent par ailleurs, que les incidents surviennent plus fréquemment lorsque les vagues ont une hauteur moyenne, entre 1 mètre et 1,5 mètre.



Analyse statistique

LIEUX

296 réponses



Instauration de journées de visite des postes de secours pour les élèves du territoire.

À la suite de la première évaluation de l'activité de sauvetage entreprise par le service en 2020, et en prenant en compte la population la plus vulnérable, une décision a été prise pour instaurer **des sessions de sensibilisation** destinées aux élèves des écoles primaires des communes de Lacanau, Carcans et Hourtin.

Ces séances de sensibilisation permettent aux élèves de **découvrir les métiers** liés à la région et les invitent à participer à la mise en place du **dispositif de surveillance** avant l'ouverture de la zone de baignade surveillée.

En plus de leur offrir un aperçu de la vie quotidienne des sauveteurs, cela les aide à mieux comprendre les dangers liés à la baignade le long de leur littoral et les informe sur la signalisation installée sur les plages.

L'objectif majeur est d'inculquer dès leur plus jeune âge, les bonnes pratiques en matière de baignade sur le littoral atlantique girondin.

En 2024, **8 classes** des communes de Hourtin, Carcans et Lacanau y ont participés ainsi qu'un groupe du centre de loisir de Saint-Aubin de Médoc.

Aménagement du territoire

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Réaménagement durable de la plage du Moutchic à Lacanau

Les principales étapes en 2024



COPIL DU 14 MARS 2024

Validation de l'AVP

Finalisation des études préalables :

Etude cas par cas et Dossier Loi sur l'Eau

Publication LinkedIn



GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine

4 458 abonnés

1 an(s) • 5



Point d'étape sur le projet de réaménagement de la plage du Moutchic à Lacanau

► Le 14 mars dernier s'est tenu un comité de pilotage de présentation du rapport des études AVP portant sur le réaménagement durable de la plage du Moutchic. Plage familiale emblématique de Lacanau, ce site avait fait l'objet d'une étude préalable, que la **CC MEDOC ATLANTIQUE** a souhaité transformer en projet opérationnel en 2022. Elle a ainsi engagé une étude de maîtrise d'œuvre portant sur le réaménagement complet du site.

► Le constat de départ est celui d'un site prisé pour son accessibilité et la tranquillité de sa zone de baignade, de ses commerces et de son animation, mais qui, pour autant, souffre d'une image et d'aménagements vieillissants : zone de stationnement en enrobé tout le long du lac, offre et aménagements limités pour les mobilités douces ou encore une appréhension assez faible du caractère naturel et paysager de ce site.

► Aujourd'hui le projet prend forme autour de grands principes d'interventions. Le projet porte sur un périmètre de 2.8 ha et prévoit notamment :

- Une amélioration de l'accessibilité en modes doux avec la création et l'amélioration des connexions cyclable au réseau existant, le renforcement de l'offre en stationnement vélo (+ 260 places de vélos sur l'ensemble du site)

- Une sécurisation de tous les flux sur le site avec une mise à distance des vélos et des piétons et une optimisation de la place dédiée aux véhicules accompagné d'une mise en recul de la voiture des berges du lac. La gestion des transports en commun et des autocars sur le site font également l'objet d'interventions spécifique.

- L'implantation de mobiliers d'assises (banquettes, pique nique...) notamment autour d'une placette en bois au centre du site

► Au global, le projet prévoit une désimperméabilisation de près de 4000 m² sur le site. La gestion des eaux pluviales est prévue grâce à la création d'une noue paysagère de 3 mètres de large venant border le parking actuel qui sera désimperméabilisé (avec des places de stationnement en terre pierre et une voie en dalle alvéolaire). Enfin, un important programme de plantations contribuera tout autant à la renaturation qu'à la végétalisation du site.

A suivre !

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Réaménagement durable de la plage du Moutchic à Lacanau



17 mai 2024

Visite de terrain avec l'ONF pour une connexion cyclable à l'entrée du site qui permettra de rejoindre la piste cyclable départementale sur l'arrière du site.



26 juillet 2024

Finalisation du PRO après différentes réunions de travail avec les services techniques communaux et intercommunaux.



4 octobre 2024

Dépôt de la demande de PA en mairie de Lacanau.



20 décembre 2024

Réunion DREAL en mairie de Lacanau.

Le Plan-Plage du Moutchic ou le ré-aménagement durable de la plage



Etat initial / Etat projeté de la place centrale
Source : A. Babin / A. Pélissier



Etat initial / Etat projeté illustrant le traitement des espaces de stationnement rénovés et la gestion alternative des eaux pluviales par infiltration - Source : Atelier du Péniclope

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Requalification de la Pointe de Grave au Verdon-sur-Mer

Démarrage de la mission en 2024



22 juillet 2024

Réunion de lancement

Présentation du groupement d'étude attributaire :

D'UNE VILLE A L'AUTRE (Mandataire) SEGAT – CITEC – ETEN – IDEIA

Publication LinkedIn



GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine

4 458 abonnés

11 mois • 🌐



Lancement du projet de requalification de la Pointe de Grave

giplittoral.fr



Lancement du projet de requalification de la Pointe de Grave au Verdon sur Mer

► Dans la continuité de la démarche d'Aménagement Durable des Stations (ADS) engagée en 2020 par la **CC MEDOC ATLANTIQUE**, un groupement d'experts mobilisés autour du cabinet **D'une Ville à l'Autre** vient d'être missionné pour engager plus concrètement le projet de requalification et de mise en valeur de la Pointe de Grave au Verdon-Sur-Mer.

► L'enjeu : redonner ces lettres de noblesse à ce site exceptionnel et, au-delà, en faire un point de départ pour découvrir le territoire du Nord Médoc.

📅 Après une première rencontre avec les acteurs locaux et l'ensemble des partenaires concernés, l'équipe technique retenue va maintenant travailler en profondeur les enjeux de mobilité, notamment autour de la reconfiguration du bac et des modes doux ; les enjeux fonciers avec la multiplicité des propriétaires et des activités sur tout le site de la Pointe ; les enjeux de programmation autour des commerces et du logement pour réactiver la Pointe et les enjeux environnementaux pour tenir compte et mettre en valeur les richesses naturelles et patrimoniales de ce bout du monde.

► Cette mission devrait durer un peu moins d'une année et conduire à un avant-projet détaillé. A suivre !

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Requalification de la Pointe de Grave au Verdon-sur-Mer



11 septembre 2024

Journée aux Phares et Balises au Verdon-sur-Mer

De 10h à 12h → **1er Copil**



De 12h à 13h → **Visite des Phares et Balises**



De 14h à 17h → **Ateliers avec les partenaires**



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Réaménagement durable de la plage de Carcans-plage

Démarrage de la mission en 2024



15 juillet 2024

Réunion de lancement / Visite de terrain
Présentation du groupement d'étude attributaire :
A ET CETERA – SEMG Paysage – Fred BONNET VRD



12 août 2024

Atelier de concertation sur le marché de Carcans-plage.



DÉMARCHE PARTICIPATIVE

AOÛT
12
2024

Marché
Carcans Plage
DE 8H À 13H

MEDOC
ATLANTIQUE
Communauté de Communes
De l'estuaire à l'océan !

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Réaménagement durable de la plage de Carcans-plage



16 septembre 2024

Cotec

Présentation de l'analyse des questionnaires de l'Atelier de concertation sur le marché de Carcans-plage.



17 septembre 2024

Ateliers de concertation avec les commerçants de Carcans-plage.



18 octobre 2024

1er Copil.

Rappel de la méthodologie

«C'est super de nous laisser donner notre avis comme ça!»



Un atelier pour recueillir le point de vue des usager-es sur le fonctionnement de Carcans plage, durant le marché :

- Passation d'un questionnaire
- Des cartes blanches à compléter

A cette occasion, nous avons rencontré plus d'une **soixantaine d'usager-es**, très enthousiastes quant à la démarche.



INFORMATION

A l'attention de tous les acteurs économiques de Carcans-plage

Madame, Monsieur,

La communauté de communes Médoc Atlantique et la commune de Carcans, lancent une réflexion sur le réaménagement durable de Carcans-plage et souhaitent vous y associer directement.

J'ai donc le plaisir de vous inviter à une réunion le **mardi 17 septembre à 15h00** dans les locaux du Carcans Océan Surf Club, situé 5 rue des Gourbets, Carcans -plage.

Comme annoncé au mois d'Août dernier, il s'agit d'un 2^{ème} temps de concertation après celui organisé le 12 Août dernier sur le marché de Carcans-plage.

Ce temps d'échanges est particulièrement destiné aux professionnels de la station dont vous faites partie, et permettra de recueillir les avis et idées de vous toutes et tous sur les usages et fonctionnalités de Carcans-plage.

Souhaitant que vous puissiez vous libérer sur ce créneau, et pour une parfaite organisation, je vous demande de bien vouloir confirmer votre présence à l'adresse mail ci-dessous :

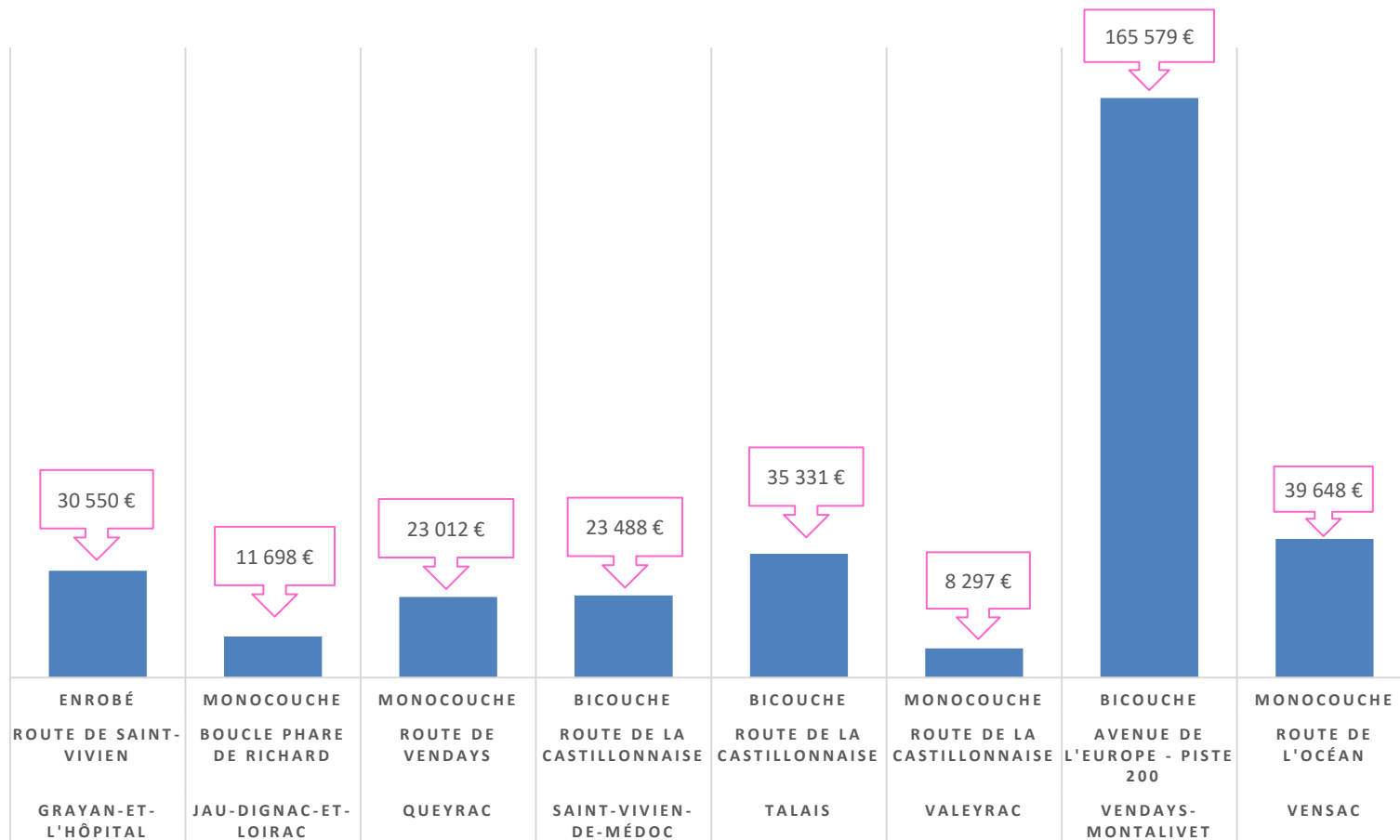
accueil@ccmedocatlantique.fr

Avec mes remerciements anticipés.



LES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Coût des opérations: 337 603 €



Boucle Phare de Richard – Jau-Dignac-et-Loirac



Monocouche d'entretien: 11 698 €

Réfection de la Piste 200 à Vendays



Coût de l'opération: 165 579 €

Transformation d'un local en Relais Petite Enfance à Saint-Vivien-de-Médoc



Coût de l'opération: 189 024 €

Travaux divers réalisés par les agents des services techniques de la CDC

Réalisation de bancs sur le plan plage de Carcans



**Entretien des accès aux plages
(astreinte pour les plans plages)**



**Réalisation d'une aire d'envol pour drones à la maison de la
chasse d'Hourtin**



**Réparation du poste de secours du
Montaut à Carcans Maubuisson**



Entretien voirie Pierre et Marie Curie à Lacanau



Pose de protections sur l'AGP de Lacanau



Mise en place signalétique du parcours équestre à Lacanau Océan



Purges racinaires sur les pistes cyclables



ACQUISITION DE MATÉRIEL

Tractopelle: 120 000 €

Camion benne: 60 300 €





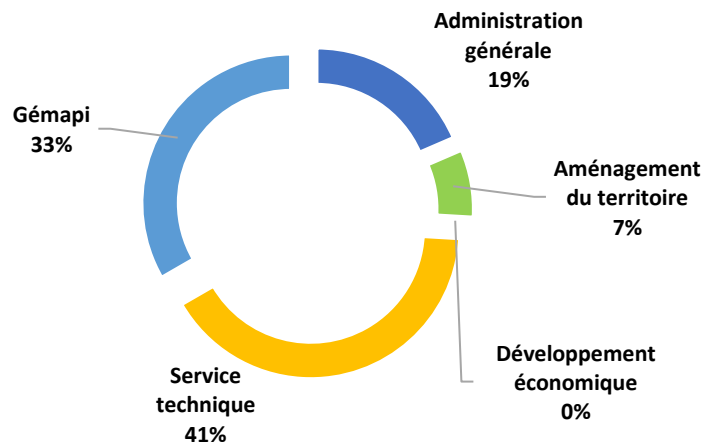
Marchés **publics**

MARCHES PUBLICS

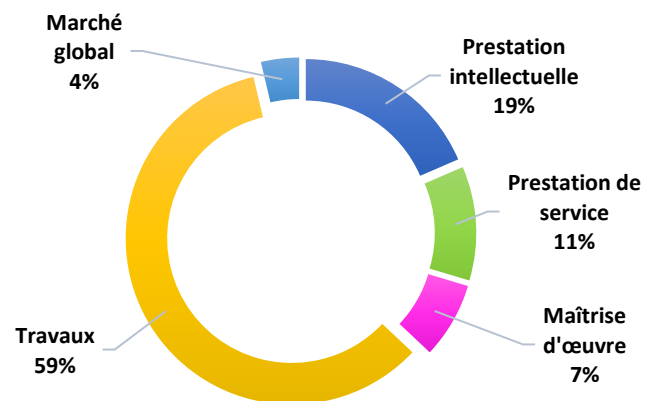
Seuls les marchés publics et avenants supérieurs à 40 000€ HT figurent dans les tableaux ci-après.

Au total , **27 marchés ont été attribués en 2024** (lots compris), 4 marchés ont été déclarés infructueux et 29 avenants ont été effectués.

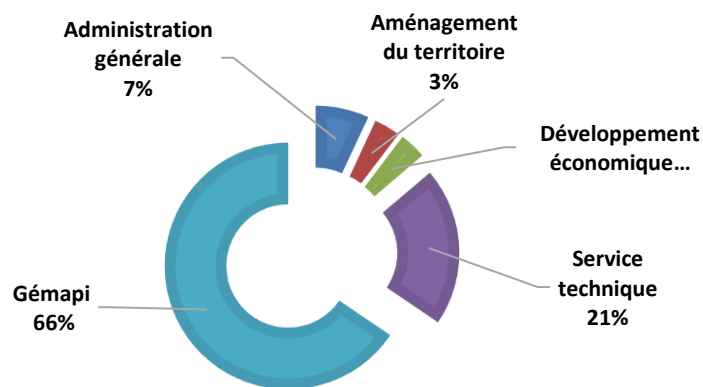
REPARTITION DES MARCHES PAR SERVICE



PROPORTION DES TYPES DE MARCHES LANCES



RÉPARTITION DES AVENANTS PAR SERVICE



RÉPARTITION MARCHÉS/ AVENANTS



Les services généraux

SERVICE CDC	TYPE DE MARCHÉ	REF. MARCHÉ	MODE D'EXECUTION DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	TITULAIRE DU MARCHÉ PUBLIC	MONTANT GLOBAL DU MARCHÉ € HT	Observations
Administration générale	PRESTATION INTELLECTUELLE	24.02	Accord-cadre à bons de commande	Prestation de conseil et d'accompagnement pour la finalisation du SCOT de Médoc Atlantique à la suite de la décision préfectorale de suspension	Cabinet HJC/ADC	sur 4 mois : <u>minimum</u> : 15 000€ et <u>maximum</u> : 35 000€ sur la base d'un prix de 1000 € la journée, toute sujétion comprise	
Administration générale	PRESTATION DE SERVICE	24.03	Marché ordinaire	Services d'assurances dommages aux biens et risques annexes	Cabinet de courtage assurance PILLIOT	Prime annuelle de 20 650 € TTC	Décision prise suite à une Infructuosité du lot 1 "assurance des dommages aux biens et des risques annexes" lancée en novembre 2023. contrat d'une année
Administration générale	PRESTATION DE SERVICE	24.14X	Accord-cadre à bons de commande	Mise à disposition de la solution titres-restaurant sur support carte	SAS EDENRED France	sur 3 ans: minimum annuel: 30 000€ maximum annuel: 70 000€	
Administration générale	PRESTATION INTELLECTUELLE	24.15	Marché ordinaire	Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du transfert de la compétence « eau et assainissement » (2ème consultation)	Groupement Cabinet Landot & Associés SELARL (mandataire)/SCE/ORFEOR	126 599,55 €	Tranche ferme relancée suite infructuosité du M24.10
Administration générale	PRESTATION DE SERVICE	24.17B	Marché ordinaire	Assurance des véhicules à moteur et risques annexes	GROUPAMA	Prime annuelle de 34 972,81 € TTC	Consultation de plusieurs cabinets d'assurance suite infructuosité du M24.17,

Les avenants aux marchés des services généraux

SERVICE CDC	TYPE DE MARCHÉ	REF MARCHÉ	MODE D'EXECUTION DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	N°DU LOT	TITRE DU LOT	TITULAIRES DU MARCHÉ	MONTANT INITIAL DU MARCHÉ € HT	AVENANT	N° AVENANT	MONTANT € AVENANT
Administration générale	PRESTATION DE SERVICE	22.07	Marché ordinaire	Service d'assurance de la CCMA	6	Assurance de prestations statutaires	Groupement SOFAXIS /CNP	2,13% de la masse salariale hors charges patronales pour les agents CNRACL 1,80% de la masse salariale charges patronales comprises pour les agents IRCANTEC	Evolution des conditions particulières relatives aux conditions générales "version 2022" du contrat 1406D	2	Taux de cotisation passe à 3,05% majoré de 0,19% au titre des frais de gestion.
Administration générale	PRESTATION DE SERVICE	24.03X	Marché ordinaire	Assurance dommages aux biens et risques annexes			Cabinet PILLIOT	20 650 € TTC	Transfert de contrat à la société SAS HDF Assurance WATTRELOS	1	Prime annuelle de 20 412,64€TTC

L'aménagement du territoire

SERVICE CDC	TYPE DE MARCHÉ	REF. MARCHÉ	FORME DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	TRANCHE FERME / OPTIONNELLE	MONTANT €HT DE LA TRANCHE	TITULAIRE DU MARCHÉ PUBLIC	MONTANT GLOBAL DU MARCHÉ € HT	OBSERVATIONS
Aménagement du territoire	PRESTATION INTELLECTUELLE	24.06X	Marché à tranches	Mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement durable de la plage de Carcans-Plage	Tranche Ferme: Etude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement durable de la plage de Carcans-Plage	40 875 €	Groupement conjoint A ET CETERA (mandataire solidaire)/SEMG Paysage/FRED BONNET	49 500 €	Seule la tranche ferme est affermie au stade de la signature de l'acte d'engagement
					Tranche Optionnelle n°1: Assistance à la désignation d'un maître d'œuvre pour le réaménagement durable de la plage de Carcans-Plage	8 625 €			
Aménagement du territoire	PRESTATION INTELLECTUELLE	24.08X	Marché à tranches	Mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la requalification de la Pointe de Grave	Tranche Ferme: Mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage	80 480 €	Groupement conjoint D'une Ville à l'Autre (mandataire solidaire)/ETEN Environnement/CITEC ingénieurs/IDIEA VRD/SEGAT	82 910 €	Seule la tranche ferme est affermie au stade de la signature de l'acte d'engagement
					Tranche Optionnelle n°1: Assistance à la désignation d'un maître d'œuvre	2 430 €			

Les avenants aux marchés de l'aménagement du territoire

SERVICE CDC	TYPE DE MARCHÉ	REF. MARCHÉ	MODE D'EXECUTION DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	TITULAIRES DU MARCHÉ	MONTANT INITIAL DU MARCHÉ €HT	AVENANT	N° AVENANT	MONTANT € HT AVENANT	Observations
Aménagement du territoire	MAITRISE D'ŒUVRE	22.12X	Marché de maîtrise d'œuvre à tranches	Maîtrise d'œuvre relatif à la mise en œuvre du réaménagement durable de la plage du Moutchic à Lacanau	Groupement Atelier du Périscope (ADP) (mandataire)/IRIS CONSEIL/SCP Environnement	262 750 €	Modification de la répartition des missions entre les tranches optionnelles n°1 et n°3 Prolongation des délais de réalisation de la tranche ferme jusqu'au 30 juin 2024 Affermissement par anticipation des missions "PRO" de la tranche optionnelle 1 pour un montant de 47 520 € TTC et "PERMIS D'AMENAGER" pour 6 300 € TTC	2		IE: AVP+EDR TO n°1: Front de lac (PRO+ACT+VISA+DET+OPC+AOR & GPA) TO n°2: Stationnement rétro-littoral (PRO+ACT+VISA+DET+OPC+AOR & GPA) TO n°3: Missions complémentaires TO n°4: Etudes liées à l'enfouissement des réseaux sur Front de Lac et chiffrage

Les services techniques

SERVICE CDC	TYPE DE MARCHÉ	REF. MARCHÉ	MODE D'EXECUTION DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	N° DU LOT	TITRE DU LOT	MONTANT DU LOT € HT	TITULAIRE DU MARCHÉ PUBLIC	MONTANT GLOBAL DU MARCHÉ € HT	OBSERVATIONS
SERVICE TECHNIQUE	MAITRISE D'ŒUVRE	24.01X	Marché de maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du funérarium de Hourtin en tiers-lieu/hôtel d'entreprises				SARL SCOP Isolat Collectif d'architectes	26 398,00 €	Résiliation du marché pour motif d'intérêt général
SERVICE TECHNIQUE	TRAVAUX	24.09A	Marché ordinaire	Transformation d'un local en RPE/LAEP et Réfection des toilettes de l'école de Saint-Vivien-Médoc	1	Gros oeuvre-Démolitions	49 862,62 €	SARL Alpha Aquitaine 33	155 301,02 €	
		24.09B			2	Menuiseries	21 529,04 €	SOMIREY		
		24.09C			3	Electricité	9 951,56 €	SAS SMES		
		24.09D			4	Plomberie / Ventilation / Chauffage	30 923,97 €	EOLE THERMIE		
		24.09E			5	Carrelage	23 415,73 €	SARL Alpha Aquitaine 33		
		24.09F			6	Peinture/ Sol souple/ Plâtrerie	13 128,10 €	EABS		
	TRAVAUX	24.09GBIS	Gré à gré		7	Menuiseries intérieures	6 490 €	EIRL Thomas DELPECH		Marché attribué suite à une déclaration du lot infructueux pour absence d'offre
SERVICE TECHNIQUE	PRESTATION INTELLECTUELLE	24.11	Marché ordinaire	Prestation de réalisation d'un plan d'aménagement et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en oeuvre du schéma communautaire d'itinérance de la CCMA				FFRandomnée Gironde	18 934 €	
SERVICE TECHNIQUE	TRAVAUX	24.16B	Marché ordinaire	Travaux de reprofilage et de stabilisation dunaire et fourniture et pose d'une vigie bois et d'un poste de secours en bâtiments modulaires bois à Carcans Plage	2	Fourniture et pose d'une vigie bois et d'un poste de secours en bâtiments modulaires	209 330,52 €	SCIERIE LABADIE	629 330,52 €	
SERVICE TECHNIQUE	MAITRISE D'ŒUVRE	24.21X	Marché de maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement intérieur d'un espace de pause méridienne et d'une pièce à usage de bureaux - Annexes de Carcans (rez-de chaussée)				Groupeement SARL SCOP Isolat Collectif d'architectes (mandataire)/Julie Garbot HEMPALHA/INTERSECTIONS/DIESE	8 908 €	

Les avenants aux marchés des services techniques

SERVICE CDC	TYPE DE MARCHÉ	REF MARCHÉ	MODE D'EXECUTION DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	N° DU LOT	TITRE DU LOT	TITULAIRES DU MARCHÉ	MONTANT INITIAL DU MARCHÉ € HT	AVENANT	N°AVENANT	MONTANT € HT AVENANT	NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ € HT
SERVICE TECHNIQUE	TRAVAUX	23.11X	Marché ordinaire avec Prestations Supplémentaires Eventuelles	Travaux relatifs au réaménagement de la voirie Port Médoc - allée des Avocettes au Verdon-sur-Mer			COLAS SUD-OUEST Etablissement Sarrazay	351 900,65	Réalisation de modificatifs en plus et moins value: Création d'une noue en plus de la pose des drains dans les espaces verts, Purges supplémentaires, Raccordement au poste transformateur Enedis, Adaptation des émergences existantes, Création de parking motos, Variante structure couche de forme, Mise en oeuvre d'une couche d'imprégnation, Mise en place de regard supplémentaire sur tranchée drainante, Ajout d'un regard eau pluviale, Zone pavée à démolir, Modification des espaces verts	1	17 724,86	369 625,51
SERVICE TECHNIQUE	TRAVAUX	23.14 bis	Marché ordinaire	Travaux d'aménagement intérieur pour la rénovation des locaux de l'Office du Tourisme d'Hourtin	4	Electricité	SAS SMES	13 206,84	Travaux supplémentaires : fourniture et pose d'un radiateur type panneau rayonnant	1	584,55	13 791,39
SERVICE TECHNIQUE	TRAVAUX	23.21X	Marché	Travaux de réfection de la route piste 200 à Vendays-Montalivet Phase 2			MOTER	165 579	Travaux supplémentaires : réfection de plus de surface : +1693m2 suite apparition de nouvelles dégradations	1	12 426,62	178 005,74
SERVICE TECHNIQUE	MAITRISE D'ŒUVRE	23.26X	Marché de maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension de l'annexe de la Communauté de Communes Médoc Atlantique située 1 route de Bordeaux à CARCANS (33121)			Groupeement Isolot collectif d'architectes (mandataire) / HemPalha / Intersection / Dièze	85 891	Travaux supplémentaires de la maîtrise d'ouvrage Fixation du montant provisoire du marché de maîtrise d'œuvre au stade APD avant consultation des entreprises de travaux	1	6 454,24	107 123,55
SERVICE TECHNIQUE	TRAVAUX	24.09D	Marché ordinaire	Transformation d'un local en RPE/LAEP Réfection des toilettes de l'école de Saint-Vivien-Médoc	4	Plomberie / Ventilation / Chauffage	EOLE THERMIE	30 923,97	Modification en plus et moins value: travaux supplémentaires: kichenette, fourniture et pose de porte papier essuie main, fourniture de poubelle 25L annulation de la fourniture et mise en place d'un bouclage ECS	1	871,16	31 795,13
SERVICE TECHNIQUE	TRAVAUX	24.09F			6	Peinture - sol souple	Société EABS	13 128	Travaux supplémentaires : Pose de film opalescent sur menuiserie côté cours de récréation Ecole Saint Vivien, Reprise de doublage collé 9+1 après démolition	1	1 348	14 476,10

LA GEMAPI

SERVICE CDC	TYPE DE MARCHÉ	REF. MARCHÉ	MODE D'EXECUTION DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	N° DU LOT	TITRE DU LOT	MONTANT DU LOT € HT	TRANCHE FERME /OPTIONNELLE	MONTANT DE LA TRANCHE	TITULAIRE DU MARCHÉ PUBLIC	MONTANT GLOBAL DU MARCHÉ € HT	OBSERVATIONS
GEMAPI EROSION	TRAVAUX	23.20X	Marché ordinaire	Travaux de reprofilage et de stabilisation dunaire Carcans-plage						Groupeement CHARIER TDD (mandataire) / CHOIGNOT	229 974,50 €	
GEMAPI EROSION	TRAVAUX	23.25X	Marché ordinaire	Travaux de stabilisation dunaire par génie écologique à Lacanau						PINSON PAYSAGE	237 371,32 €	
GEMAPI EROSION	TRAVAUX	24.04	Accord-cadre à bons de commande	Accord-cadre 2025-2028 de travaux de rechargements printaniers en sable	1	LACANAU	pas de minimum maximum annuel: 400 000€			SAS GUINTOLI		Durée de l'Accord-cadre: 1 année renouvelable tacitement 3 fois.
					2	VENDAYS-MONTALIVET	minimum annuel: 50 000€ maximum annuel: 200 000€			ROLLIN TP		
					3	SOULAC-SUR-MER	pas de minimum maximum annuel: 800 000€			ROLLIN TP		
					4	LE VERDON-SUR-MER	pas de minimum maximum annuel: 100 000 €			TERELIAN Agence Terrassement Nouvelle-Aquitaine		
GEMAPI DIGUES	TRAVAUX	24.05X	Marché ordinaire	Travaux du système d'endiguement des Mattes du Bas-Médoc-Listran Section 2 Tronçon 19 (Phase 3)				Tranche ferme: Etudes et préparation de la totalité du chantier Réalisation de 60% du linéaire de digue [74 ml]	223 582 €	SAS GUINTOLI	378 893 €	
								Tranche optionnelle 1: Réalisation du linéaire restant soit 40% [50 ml]	141 686 €			
								Tranche optionnelle 2: Remise en état de la Passe Mondésir	13 625 €			
GEMAPI EROSION	MARCHÉ GLOBAL	24.07	Marché global de conception-réalisation	Construction de l'ouvrage de défense contre la mer de Lacanau dit "Ouvrage 2050"				Tranche ferme: Phase de conception				Dans le cadre de la procédure en dialogue compétitif, seule la phase candidature a été réalisée et a retenu 3 candidatures sur les 5 reçues.
								Tranche optionnelle n°1: Phase de réalisation + phase de réception et de mise en service de l'ouvrage				
GEMAPI - EROSION	TRAVAUX	24.16A	Marché ordinaire	Travaux de reprofilage et de stabilisation dunaire et de fourniture et pose d'une vigie bois et d'un poste de secours en bâtiments modulaires à Carcans-Plage (33121) en Gironde	1	Terrassements dunaires et VRD	420 000 €			Société COLAS France Etablissement Sarrazay	629 330,52 €	Lot 1 relève du Budget GEMAPI Lot 2 relève du Budget Principal

Les avenants aux marchés de la GEMAPI

SERVICE CDC	TYPE DE MARCHÉ	REF MARCHÉ	MODE D'EXECUTION DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	N° DU LOT	TITRE DU LOT	TITULAIRES DU MARCHÉ	MONTANT INITIAL DU MARCHÉ €HT	AVENANT	N° AVENANT	MONTANT €HT AVENANT	NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ €HT	OBSERVATION
GEMAPI EROSION	TRAVAUX	G2019005 EDD AVP SYSTEME ENDIGUEMENT	Marché ordinaire	Mise en conformité du système d'endiguement Bas Médoc de Valleyrac au Verdon sur Mer			CASAGEC INGENIERIE	167 450 €	Transfert des droits et obligations de la société CASAGEC INGENIERIE au titre du marché au bénéfice de la société EGIS WATER AND MARITIME Nouveau co-traitant de la société EGIS EAU pour le marché : EGIS WATER AND MARITIME	2		149 200 €	Les montants indiqués sont toutes tranches confondues. Pas d'incidence financière de l'avenant n°2 sur le marché.
GEMAPI EROSION	PRESTATION INTELLECTUELLE / MAITRISE D'ŒUVRE	21.10B	Marché ordinaire et de maîtrise d'œuvre	Prestations d'études nécessaires aux travaux de protection du littoral de Vendays-Montalivet	2	Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de protection du littoral de Vendays-Montalivet	Groupeement EGIS WATER AND MARITIME (mandataire) / CASAGEC Ingénierie	128 425 € (toutes tranches confondues)	Dissolution de la société CASAGEC Ingénierie et transfert du marché à EGIS WATER AND MARITIME	1			
GEMAPI DIGUES	TRAVAUX	22.16X	Accord-cadre à marchés subséquents	Accord-cadre M2 relatif aux travaux sur ouvrages de protection sans parement du système d'endiguement des mottes du Bas Médoc - Marché subséquent N°2 Cordon Sud du chenal de Richard (ref. M2-MS02)			SPIE Batignolles Valerian Région Nouvelle-Aquitaine co-traitant : SARL DILMEX	250 251,64 €	Suite à la suppression de prestation d'hydroensemencement décidée par la CCMA, Modifications des quantités de prix unitaires du marché, Intégration au marché d'un prix nouveau : Prix PN03 : Fourniture du mélange grainier (forfait : 3 444 € HT)	4	-13 377,71 €	309 843,23 €	
GEMAPI EROSION	MAITRISE D'ŒUVRE	22.18X	Accord-cadre à bons de commande	Accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour les travaux de lutte contre l'érosion marine du Littoral de Lacanau			Groupeement ANTEA GROUP (Mandataire) / CASAGEC Ingénierie	minimum annuel : 20 000 € maximum annuel : 200 000 €	Suite à la dissolution de la société CASAGEC Ingénierie et le transfert des droits et obligations au cabinet EGIS WATER AND MARITIME, ce dernier devient le nouveau co-traitant d'ANTEA GROUP pour le marché 22.18X	2			
GEMAPI EROSION	TRAVAUX	22.19B	Marché ordinaire	Travaux de démolition de l'immeuble "le Signal" et renaturation du milieu dunaire	2	Végétalisation et mise en défens des milieux dunaires	Office National des Forêts	73 987,17 €	Indication d'un nouveau prix n°1 dénommé PN1 et réévaluation des travaux effectués et non-effectués suite à la réception du chantier le 01/03/2024. Les modifications concernant uniquement la phase 2 du marché	2	-12 145,91 €	62 867,55 €	
GEMAPI EROSION	MAITRISE D'ŒUVRE	23.06X	Marché de maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rechargement hydraulique en sable du littoral SUD de Souillac-sur-Mer			Groupeement NEOSEA SARL (mandataire) / International Marine & Dredging Consultants (IMDC)	201 868 € (toutes tranches confondues)	Prolongement des délais contractuels de la mission de maîtrise d'œuvre,	1			
									Changement du mandataire NEOSEA qui devient NEOSEASTEM	2			
GEMAPI EROSION	PRESTATION INTELLECTUELLE	23.09X	Marché ordinaire	Etude foncière et de programmation en vue de la relocalisation de la maison de la glisse et du poste de secours central de Lacanau -océan.			Groupeement FLORES SASU / SEGAT	57 696,50 €	Prolongation des délais contractuels pour réaliser un diagnostic architectural, fonctionnel et technique synthétique sur 2 nouveaux sites.	1	7 378 €	65 074,50 €	Dossier géré par le service GEMAPI mais inscrit au Budget Principal de la CCMA
GEMAPI EROSION	PRESTATION INTELLECTUELLE	23.10X	Marché ordinaire	Etude d'actualisation et de faisabilité de la recomposition du littoral de Lacanau pour s'adapter au recul du trait de côte.			Groupeement ARTELIA SAS / ATELIER GEORGES SARL / FTC CONSULTING / ADALYS	203 825 € (offre de base + Prestations supplémentaire éventuelle n°1)	Modification de l'article B5 de l'acte d'engagement, afin de remédier à une confusion matérielle entre la durée du marché (24 mois) et le nombre de jour consacré par le titulaire du marché à la mission	1			
									Réalisation d'éléments de mission non prévus par le CCTP demandés par les co-maîtres d'ouvrage (ETAT- GIP Littoral -Commune) à savoir : entretiens additionnels, reprise du PLU au format SIG, création d'un outil permettant la réalisation de différents scénarios d'évaluation de biens immobiliers	2	16 600 €	220 425 €	Dossier géré par le service GEMAPI mais inscrit au Budget Principal de la CCMA

Les avenants aux marchés de la GEMAPI (suite)

SERVICE CDC	TYPE DE MARCHÉ	REF MARCHÉ	MODE D'EXECUTION DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	N° DU LOT	TITRE DU LOT	TITULAIRES DU MARCHÉ	MONTANT INITIAL DU MARCHÉ €HT	AVENANT	N° AVENANT	MONTANT €HT AVENANT	NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ €HT
GEMAPI EROSION	TRAVAUX	23.15	Marché	Travaux de reprise de l'ouvrage actuel de lutte active contre l'érosion côtière, de reprofilage et de stabilisation dunaire (Lacau, Gironde)	1	Reprise, confortement, réhausse et terrassement des ouvrages en sections 1 et 5D et reprofilage des zones dunaires Sud	GUINTOLI SAS	881 846 € (toutes tranches confondues)	Modification des quantitatifs de marché, appliqués aux travaux relatifs aux sections 1A et 1B, entraînant une modification du montant total de la tranche ferme Modification des quantitatifs de marché, appliqués aux travaux relatifs à la section 5D, à la dune D5 et profilage dunaire de la dune dite du Rainbow Café, entraînant une modification du montant total de la tranche optionnelle 01	1	Moins-value de 8 398,60 €	873 447,40 €
								881 846 €	Correction de montants erronés dans le premier avenant	2	Moins-value de 8 398,60 €	873 432,40 €
								881 846 €	Modifications technico-financières de la tranche ferme et de la tranche optionnelle 01	3	Plus value : 15 403,40 €	897 234,40 €
GEMAPI EROSION	PRESTATIONS INTELLECTUELLES	23.17	Accord-cadre à bons de commande	Accord-cadre 2024-2027 de l'Observatoire local du littoral de la communauté de communes Médoc Atlantique	1	Levés topographiques d'urgence	SARL PARALLELE 45	pas de minimum maximum annuel: 15 000 €	Durée du marché portée à 48 mois de manière ferme et définitive sans seuil minimum et avec un seuil maximum sur 4 ans porté à 60 000 € HT de manière à prendre en compte l'évolution rapide des besoins dudit lot	1		
					2	Levés topographiques printaniers et analyse diachroniques des évolutions du littoral	CASAGEC INGENIERIE	minimum annuel : 10 000 € maximum annuel : 30 000 €	Avenant de transfert de CASAGEC INGENIERIE au bénéfice d'EGIS WATER AND MARITIME	1		
					4	Levés complets des ouvrages de défense contre la mer et analyse des évolutions et préconisations		minimum annuel : 5 000 € maximum annuel : 20 000 €	Avenant de transfert de CASAGEC INGENIERIE au bénéfice d'EGIS WATER AND MARITIME	1		
GEMAPI EROSION	TRAVAUX	23.20X	Marché	Marché de reprofilage et de stabilisation dunaire à Carcans Plage			GROUPEMENT CHARIER TTD (mandataire) / CHOIGNOT	229 974,50 €	Travaux supplémentaires entraînant une plus value globale impactant le montant global du marché	1	28 270,83 €	258 245,33 €
								229 974,50 €	Modification de la phase 2 : - suppression de travaux restants de mise en œuvre des gânelles sciées de 0,5 m - nouveaux travaux de mise en fagots, de transports et de mise en œuvre de branchages de genêts ou équivalents depuis la parcelle domaniale n°61 vers le remblai dunaire non couvert situé au sud immédiat de l'accès Nord (terrasse dunaire nord) - reprise de couvertures de branchages déplacées	2	-13 715,89 €	244 529,44 €
GEMAPI DIGUES	TRAVAUX	M24.05X	Marché subséquent	Travaux de réhabilitation du système d'endiguement des Mattes du Bas Médoc Marché subséquent Travaux sur la digue de 1ère ligne - Listran section 2 tronçon 19 - phase 3			GUINTOLI SAS	378 893 € (toutes tranches confondues)	Travaux supplémentaires liés aux circonstances imprévues modifiant les quantités initiales du marché et le coût y afférent, avec plus value + Prolongation des délais de reprise de la digue à 10 semaines	1	9 698,28 €	388 591,28 €

Le développement économique

Avenant aux marchés liés aux développement économique

TYPE DE MARCHÉ	SERVICE CDC	REF MARCHÉ	MODE D'EXECUTION DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	TITULAIRES DU MARCHÉ	MONTANT INITIAL DU MARCHÉ €HT	AVENANT	N° AVENANT
PRESTATION INTELLECTUELLE	Développement économique	M23.13X	Marché à tranches	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la zone d'activité « Garriga Est » à Lacanau	Groupeement CREHAM (mandataire) / CRESCENDO	89 700 € toutes tranches confondues	Prolongation de 10 mois de l'exécution de la tranche ferme et modification des conditions d'affermissement de la tranche optionnelle 1 à 24 mois à compter du début d'exécution de la tranche ferme	1

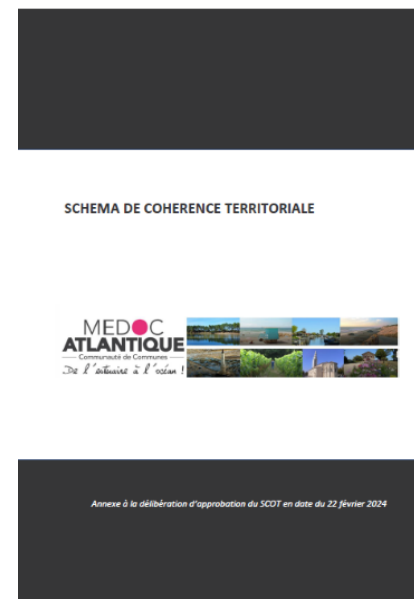
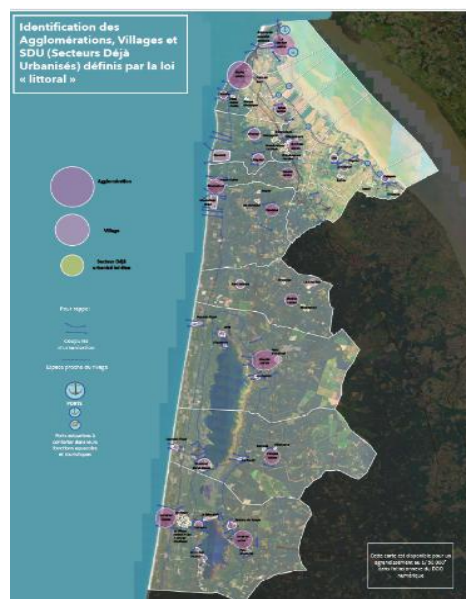
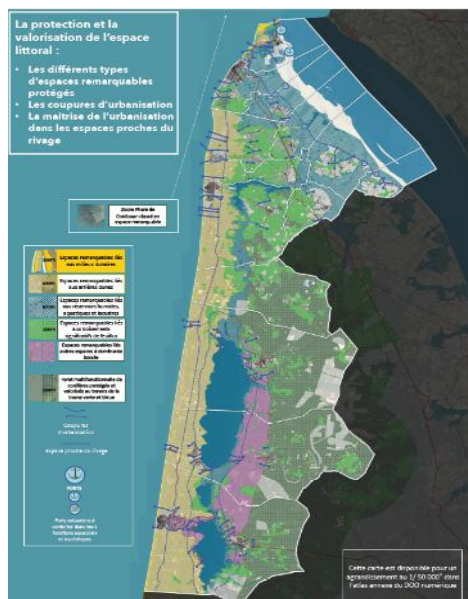
Les marchés déclarés sans suite

SERVICE CDC	TYPE DE MARCHÉ	REF. MARCHÉ	MODE D'EXECUTION DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	TRANCHE / LOT	Observations
Service technique	TRAVAUX	24.09G	Marché ordinaire	Transformation d'un local en RPE/LAEP et réfection des toilettes de l'école de Saint-Vivien-de-Médoc	Menuiseries intérieures	Lot 7 déclaré infructueux pour absence d'offre
Administration générale	PRESTATION INTELLECTUELLE	24.10	Marché à tranches	Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du transfert de la compétence "eau et assainissement"	Tranche ferme : Mission AMO pour le transfert de la compétence eau et assainissement Tranche Optionnelle n°1: Elaboration de schémas directeurs en matière d'adduction d'eau potable et assainissement (individuel et collectifs) des eaux usées	Appel d'offre ouvert déclaré sans suite pour motif d'intérêt général
GEMAPI EROSION	TRAVAUX	24.12X	Marché ordinaire	Marché de travaux de rechargement hydraulique en sable du littoral Sud de Soulac-sur-Mer (Gironde)		Infructuosité (toutes les offres dépassaient significativement les crédits alloués)
Administration générale	PRESTATION DE SERVICES	24.17	Marché ordinaire	Services d'assurances de la CCMA	Lot n°1: Assurance des dommages aux biens et des risques annexes Lot n°2: Assurance des véhicules à moteur et risques annexes	MAPA déclaré infructueux pour absence d'offre



Urbanisme

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE - SCOT



Le SCoT, un projet de territoire et un document intégrateur

Le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification et d'aménagement porté par des élus locaux, qui représente un véritable projet de territoire.

Le SCoT encadre l'évolution de Médoc Atlantique à long terme, pour veiller à un développement durable pour les ressources naturelles vitales du territoire et acceptable pour les générations futures. C'est un document transversal qui porte sur les questions d'organisation de l'espace, d'habitat, de déplacement, de développement commercial, d'environnement, etc.

Le SCoT est chargé d'intégrer les documents de planification supérieurs (SDAGE, SAGE, SRCE, SRADDET) et devient ainsi le document pivot : on parle alors de SCoT intégrateur, ce qui permet aux PLU et cartes communales de s'y référer juridiquement.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE - SCOT

À l'échelle intercommunale locale, il assure ainsi la cohérence des documents sectoriels intercommunaux (PLH, PDU), des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) ou communaux (PLU) et des cartes communales qui doivent tous être compatibles avec les orientations du SCoT.

A ce stade, il convient de préciser qu'en l'absence de SCoT applicable, les communes sont soumises à la règle « d'urbanisation limitée » qui empêche d'ouvrir de nouveaux terrains à l'urbanisation dans les PLU.

Une longue marche de 5 années

Sous la conduite de Monsieur Franck LAPORTE, Vice-Président en charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, avec l'appui technique des cabinets E.A.U. et HJG ADC, la communauté de communes a pu conduire et faire aboutir son projet de territoire au travers de l'écriture de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

L'élaboration d'un SCOT n'est pas un exercice aisé car ce travail connaît les vicissitudes liées à la rédaction d'un document d'urbanisme, l'empilement des contraintes légales et réglementaires, qui chaque jour s'amplifient par le jeu des mesures nationales, qui peuvent apparaître incohérentes.

Entamé en 2019, ce travail a constitué un effort de longue haleine parsemé d'embûches, d'injonctions contradictoires, voire d'incompréhensions, et de restrictions formulées en particulier par les services de l'Etat en application du « zéro artificialisation nette » et d'une lecture inadaptée au territoire de la loi littoral.

Ce document d'urbanisme est pourtant fondamental dans la hiérarchie des normes d'urbanisme, dans la mesure où il détermine les conditions dans lesquelles les communes pourront élaborer par la suite leurs plans locaux d'urbanisme.

Au final et malgré cette épopée à rebondissements multiples, la communauté de communes a pu approuver à l'unanimité son projet de SCoT par délibération du 22 février 2024, devenue opposable le 6 mai 2024, sans susciter de recours.

Composé de 3 documents (diagnostic, projet d'aménagement et de développement durables, document d'orientation et d'objectifs) et d'annexes cartographiques, il est désormais consultable sur le site Internet de la communauté de communes

<https://www.ccmecodatlantique.fr/cc-medoc-atlantique/publications/scot/>

et le géoportail de l'urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

TRAITEMENT ET INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

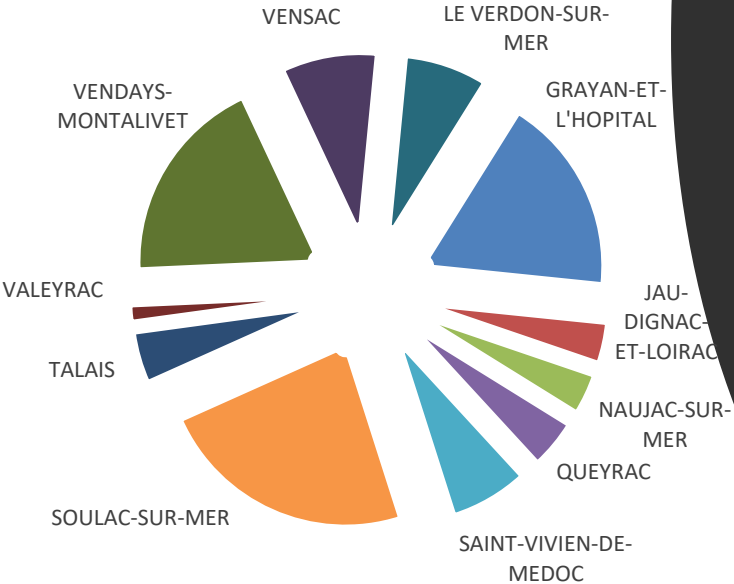
1387 demandes d'autorisation d'urbanisme ont été déposées en 2024 (hormis les demandes de permis modificatif, de prorogation et de transfert) auprès du **service urbanisme mutualisé de la Communauté de Communes Médoc Atlantique**.

Ce service se charge de l'instruction de plusieurs types de demandes : les certificats d'urbanisme opérationnels, les déclarations préalables, les permis de construire, les permis d'aménager, les permis de démolir et les autorisations de travaux pour les établissements recevant du public, pour les 11 communes : Grayan-et-L'Hôpital, Jau-Dignac-et-Loirac, Naujac-sur-Mer, Queyrac, Saint-Vivien-de-Médoc, Soulac-sur-Mer, Talais, Valeyrac, Vendays-Montalivet, Vensac et Le Verdon-sur-Mer.

Nombre de dossiers par communes en 2024 (hormis les modificatifs, les transferts et les prorogations) :

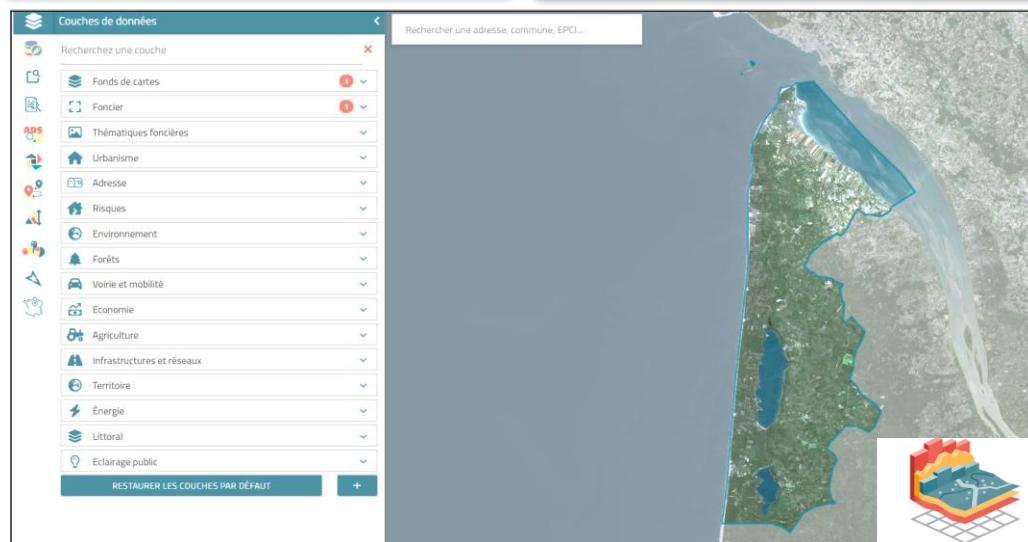
62,51% des dossiers déposés par voie électronique, soit une augmentation de plus de 40% par rapport à 2023.

2024	CUb	DP	PC	PA	PD	AT	TOTAL	Dont SVE
Grayan-et-l'Hôpital	44	157	42	0	1	2	246	183
Jau-Dignac-et-Loirac	4	37	9	0	0	0	50	28
Naujac-sur-Mer	4	30	15	0	0	1	50	32
Queyrac	4	41	15	0	0	0	60	58
Saint-Vivien-de-Médoc	10	53	30	1	0	2	96	42
Soulac-sur-Mer	10	233	67	1	3	8	322	192
Talais	2	36	21	0	2	2	63	35
Valeyrac	3	15	1	0	1	0	20	8
Vendays-Montalivet	8	159	72	3	5	13	260	144
Vensac	9	78	29	1	1	0	118	87
Le Verdon-sur-Mer	3	76	22	1	0	0	102	58
Total	101	915	323	7	13	28	1387	867



Perspectives

- Création d'un guide pratique à destination des administrés, disponible dans les Communes et à la CdC Médoc Atlantique, comportant les informations telles que :
 - Qu'est ce qu'un PLU ?
 - Quelles autorisations pour quels travaux ?
 - Quelles pièces à fournir ?...
- Changement de logiciel cartographie pour permettre une meilleure visibilité des informations d'urbanisme avec mise à disposition du système géographique aux usagers via les sites internet des Communes et de la **CdC Médoc Atlantique**.
- Changement de logiciel ADS pour une optimisation de la dématérialisation des actes.
- Soutien et accompagnement auprès des Communes dans la gestion des contentieux liés aux infractions constatées.





Environnement

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

EROSION

Soulac-sur-Mer

Travaux de confortement dunaire par rechargement en sable

➤ Rechargement en sable des plages sud

85 942 m³ de sable ont été transférés de la plage centrale de Soulac-sur-Mer vers les plages sud dans le cadre des travaux de lutte douce contre l'érosion.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise **BUESA** au printemps (de début avril à fin mai 2024) pour un montant total de **347 604,37 € HT**.



Marché 21.02

Accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux de confortement dunaire par rechargement en sable printanier des plages de Soulac-sur-Mer et de Vendays-Montalivet.

Lot 1 : Soulac-sur-Mer

Titulaire : BUESA SAS

GEMAPI EROSION

Soulac-sur-Mer

Travaux d'urgence hivernaux des ouvrages littoraux

➤ Entretien de la digue en enrochements de l'Amélie

Apports et mise en place de **890 tonnes de blocs en diorite** en provenance de la carrière de Thiviers en Dordogne.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise **ROLLIN TP** en mars 2024 pour un montant total de **126 028,44 € HT**.

Marché 22.17

Accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux d'urgence hivernaux de réfection des ouvrages littoraux et de rechargement des plages de Soulac-sur-Mer, Vendays-Montalivet et Lacanau.

Lot 1 : Soulac-sur-Mer

Titulaire : ROLLIN SEE



GEMAPI

EROSION

Soulac-sur-Mer

Suivi annuel dans le cadre des obligations liées aux travaux de démolition du Signal

➤ Suivi environnemental du chantier de démolition du Signal – Année 1

Le premier passage réalisé après les travaux a permis de mettre en évidence la présence d'espèces protégées :

- la **Luzerne maritime**, espèce qui recolonise le milieu,
- l'**Asperge couchée** (quelques observations),
- l'**Oeillet des dunes**, observée une fois dans le site d'étude.

La station d'Euphorbe peplis déplacée lors des travaux n'a pas été retrouvée lors des passages de 2024.



Marché 23.16

Accord-cadre de missions de suivis naturalistes des travaux de lutte contre l'érosion marine

Lot n°1 - Soulac-sur-Mer

Titulaire: SEGED



Luzerne maritime



Asperge couchée



Œillet de France

GEMAPI

EROSION

Soulac-sur-Mer

Projet Partenarial d'Aménagement « Recomposition spatiale des territoires littoraux » : Etudes en cours

➤ **Action n°1 : Etudes de recalibrage du boulevard du front de mer**

- Inventaires complets 4 saisons, faune, flore, habitats naturels (Bureau d'étude SEGED, Accord cadre Lot 1),
- Relevés topographiques (Bureau d'étude Parallèle 45),
- Comptages routiers (Entreprise ALYCE).

➤ **Action n°2a : Etude de relocalisation des parcelles situées à l'arrière immédiat du camping « Les Sables d'Argent »**

- Récolte des données parcellaires (publicité foncière, service des domaines),
- Etudes de modèles économiques pour l'acquisition de parcelles et leur mise en location au camping des Sables d'Argent (Bureau d'étude CREASPACE).

➤ **Action n°2b : Etudes de relocalisation de la route départementale D101E1 dit « boulevard de l'Amélie »**

- Inventaires complets 4 saisons, faune, flore, habitats naturels (Bureau d'étude SEGED, Accord cadre Lot 1),
- Relevés topographiques (Bureau d'étude Parallèle 45),
- Comptages routiers (Département),
- Etude de faisabilité de la relocalisation de la RD101E1 sur la passe Tottoral (Bureau d'étude Parallèle 45).

GEMAPI EROSION

Vendays-Montalivet

Travaux de confortement dunaire par rechargement en sable

➤ Rechargement en sable de la plage centrale

29 886 m³ de sable ont été transférés sur la plage centrale de Vendays-Montalivet dans le cadre des travaux de lutte douce contre l'érosion.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise **ROLLIN TP** du 13 mai au 07 juin 2024 pour un montant total de **83 680,80 € HT**.



Marché 21.02

Accord-cadre à bons de commande relatifs aux travaux de confortement dunaire par rechargement en sables printanier des plages de Soulac-sur-Mer et de Vendays-Montalivet.

Lot 2 : Vendays-Montalivet

Titulaire : ROLLIN SEE

GEMAPI EROSION

Carcans-plage

Travaux de reprofilage et de stabilisation dunaire

➤ Lutte contre la migration dunaire

23 173 m³ de sable ont été déblayés dans le massif dunaire de Carcans-Plage afin de ralentir la migration dunaire.

Les travaux ont été réalisés en deux phases :

- Printemps 2024, reprofilage des secteurs dunaires, ainsi que leur stabilisation par apport de branchages et pose de ganivelles,
- Automne 2024, fin de la stabilisation dunaire par apport de branchages et plantations d'oyats.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise **CHARIER – CHOIGNOT** pour un montant total de **436 528,72 € HT**.

Marché 23.20

Marché de travaux de reprofilage et de stabilisation dunaire (Carcans-Plage, Gironde).

Titulaire : CHARIER - CHOIGNOT



GEMAPI

EROSION

Lacanau-Océan

Finalisation des travaux de remise aux normes de l'ouvrage de défense contre la mer

➤ **Travaux de confortement de l'ouvrage en enrochements**

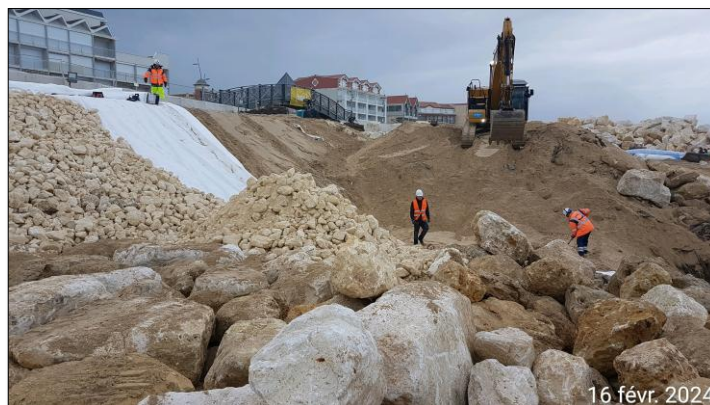
Une première phase de travaux de remise aux normes de l'ouvrage en enrochements protégeant la ville de Lacanau-Océan a été réalisée en 2023 sous maîtrise d'ouvrage ville de Lacanau.

La fin des travaux a été réalisée au début 2024 sous maîtrise d'ouvrage CdCMA par l'entreprise **GUINTOLI** pour un montant de **892 675,12 € HT**.

Marché 23.15

Marché de travaux de reprise de l'ouvrage actuel de lutte active contre l'érosion côtière et de reprofilage et de stabilisation dunaire (Lacanau, Gironde)

Titulaire : **GUINTOLI**



GEMAPI

INONDATIONS

Système d'endiguement du bas-Médoc Entretien des ouvrages hydrauliques (OH) du système d'endiguement du Bas-Médoc

➤ **Remplacement de pièces usées ou d'organes
d'étanchéité des OH :**

- Porte à flots du port de Goulée,
- Clapet-vanne sur le cordon sud de Neyran, le cordon nord de Charmail, la section 6 de la digue des Mattes,
- Clapet du cordon sud de Neyran.

Travaux réalisés par le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe Médoc (SMBVPM) dans le cadre de la convention de prestations de services avec la CdCMA.



GEMAPI

INONDATIONS

Système d'endiguement du Bas-Médoc Travaux d'entretien courant des digues et des cordons

➤ **Entretien de la végétation des digues et des cordons :**

- Fauche annuelle de la végétation (printemps, été, automne) par engins mécaniques,
- Entretien manuel le long du muret de crête de digue,
- Travail en régie et avec des entreprises privées et d'insertion.

Montant cumulé de l'entretien : 28 840 € HT



Système d'endiguement du Bas-Médoc

Travaux d'entretien courant des digues et des cordons

➤ **Travaux d'entretien et remise en état des crêtes de digues et des bandes de roulement :**

- Reprise et comblement des ornières et nids de poules de l'hiver 2023/2024,
- Apport d'argiles et de concassé du Signal,
- Décapage des bandes de roulement régalaage des matériaux,
- Fermeture de certains tronçons trop dégradés,
- Travail réalisé en régie sur la section 3 et la section 6.

Montant livraison des matériaux : 6 167 € HT



GEMAPI

INONDATIONS

Système d'endiguement du Bas-Médoc

Travaux d'entretien courant des digues et des cordons

➤ **Entretien de la végétation des levées de terre du Marais du Conseiller et du cordon Nord de Neyran :**

- Fauche de la végétation dans le cadre de l'étude d'opportunité de classement des levées de terre du marais du Conseiller,
- Reconnaissance et marquage des espèces protégées (marais du Conseiller),
- Reconnaissance et marquage des zones érodées et difficiles d'accès,
- Entretien mécanique au moyen d'une micro-machine télécommandée,
- Réalisation des travaux : **SUD-OUEST BROYAGE**

Montant cumulé de l'entretien : 8 750 € HT



Système d'endiguement du Bas-Médoc

Travaux d'entretien courant des digues et des cordons

➤ **Réparation de l'ouvrage hydraulique traversant du pont du bras nord du chenal de Neyran :**

- Erosion interne et déstructuration de l'ouvrage,
- Apparition de « fontis »,
- Risque important d'effondrements,
- Reprise complète de la structure du pont et remplacement du clapet,
- Réalisation des travaux : **ESCADE Père et Fille**

Montant des travaux : 5 222 € HT



GEMAPI

INONDATIONS

Système d'endiguement du Bas-Médoc Travaux d'entretien courant des digues et des cordons à Jau-Dignac-et-Loirac.

➤ **Travaux d'entretien de la digue de première ligne – comblement d'une cavité sur la section 2 :**

- Travail à proximité d'un carrelet à basse mer,
- Ouverture du parement béton de la digue de première ligne,
- Purge de la zone à traiter,
- Comblement de la zone excavée,
- Colmatage au moyen d'un béton « prise-mer »,
- Réalisation des travaux : **BURAN TP**

Montant : 3 710 € HT



GEMAPI

INONDATIONS

Jau-Dignac-et-Loirac

Phase 3 des travaux de réfection de la digue de « Listran » - Section 2

➤ Contexte :

- Troisième et dernière phase des travaux de réfection de la digue de Listran.

➤ Procédé d'intervention :

- Dépose de l'ancien parement en enrochements,
- Recherche de cavités et comblement si besoin,
- Pose d'un géotextile puis une couche filtre de transition en blocs calcaires (blocométrie croissante),
- Finition de la carapace par pose homogène de blocs calcaire 500/1T
- Réalisation des travaux : **GUINTOLI**



Montant des travaux : 388 591,28 € HT

GEMAPI

INONDATIONS

Jau-Dignac-et-Loirac

Travaux de reprise de talus internes de digues après tempête – Section 3, Charmail

➤ Contexte :

- Talus de digue dégradés durant les tempêtes de l'hiver 2023-2024,
- Nombreux affaissements et érosions.

➤ Procédé d'intervention :

- Décapage et traitement complet de la végétation,
- Purge des zones érodées,
- Création de redans et apport de 80 m³ de matériaux argileux,
- Compactage par couches successives.
- Réalisation des travaux : **BURAN TP**

Montant des travaux : 27 634 € HT



GEMAPI

INONDATIONS

Valeyrac

Reprofilage du cordon Sud du chenal de Goulée, recherche de renard hydraulique sur l'ouvrage GOUL_CV5

➤ Contexte :

- Plusieurs points bas observés durant les tempêtes de l'hiver 2023-2024 suite à des tassements de l'ouvrage,
- Problème d'écoulement des eaux au sein de l'ouvrage GOUL_CV5.

➤ Procédé d'intervention :

- Décapage du cordon et de sa végétation,
- Apport d'argiles et reprofilage de la crête,
- Compactage des matériaux,
- Fouilles autour de la buse de l'ouvrage hydraulique et recherche du renard,
- Réalisation des travaux : **BUESA**

Montant des travaux : 27 498,40 € HT



GEMAPI

INONDATIONS

Jau-Dignac-et-Loirac

Reprise du pieutage le long du cordon Sud de Richard et plantation d'une haie en partenariat avec le PNR Médoc

➤ **Contexte :**

- Basculement progressif du pieutage vers le chenal de Richard,
- Zone d'érosion constatée en zone de confluence du chenal,
- Plantation d'une haie.

➤ **Procédé d'intervention :**

- Sécurisation de la zone et retrait d'argile,
- Retrait progressif des pieux basculés,
- Enfouissement de pieux de 6 m, pose d'un géotextile et repositionnement des argiles retirées,
- Création de deux épis pour protéger la zone érodée,
- Préparation du sol et plantation d'essences locales
- Réalisation des travaux : **BURAN TP**

Montant des travaux : 18 800 € HT



GEMAPI

INONDATIONS

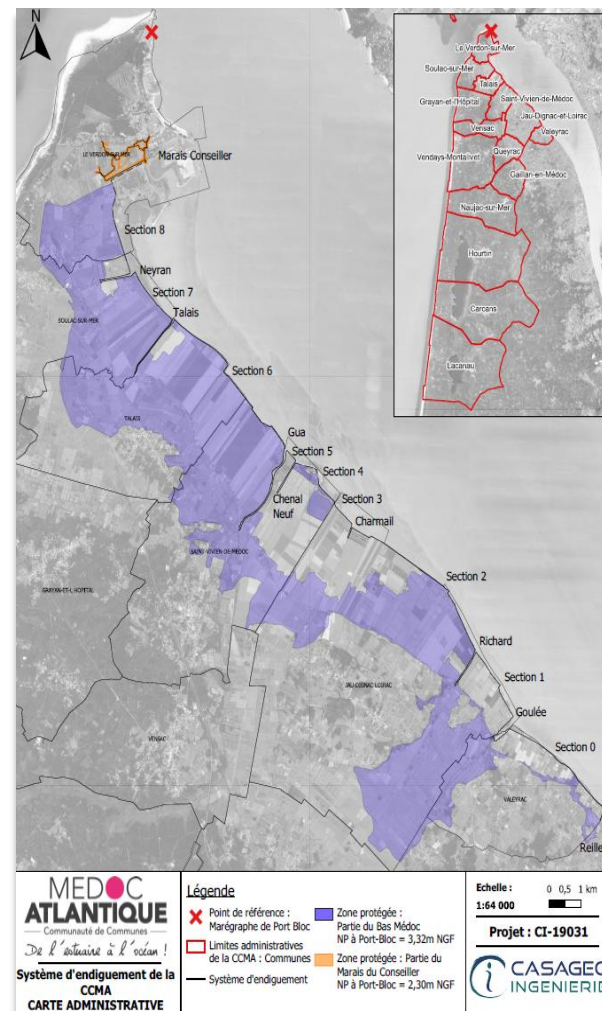
Système d'endiguement du Bas-Médoc

Arrêté préfectoral de gestion unique de la Communauté de Communes Médoc Atlantique

Par **arrêté préfectoral en date du 22 août 2024**, la Communauté de Communes Médoc Atlantique est devenue gestionnaire unique du système d'endiguement du Bas-Médoc qui comprend :

- **51,7 km d'ouvrages de protection contre les inondations** répartis pour 22,5 km de digue de première ligne, 18,5 km de cordons longeant les chenaux estuariens et 10,7 km de levées de terre dans le marais du Conseiller au Verdon-sur-Mer,
- **35 épis contributifs** et **86 ouvrages hydrauliques** de régulation des écoulements hydrauliques (portes à flots et ouvrages traversants de type clapet-vanne),
- Un **niveau de protection de +3,32 m NGF** (niveau d'occurrence quinquennale) pour la sous-zone protégée dite « partie Bas-Médoc » et de **+2,30 m NGF** (niveau du terrain naturel sans ouvrages) pour la sous-zone protégée dite « Partie marais du Conseiller ».

Le système d'endiguement du Bas-Médoc est de **classe C** (population dans la zone protégée inférieure à 3 000 personnes).



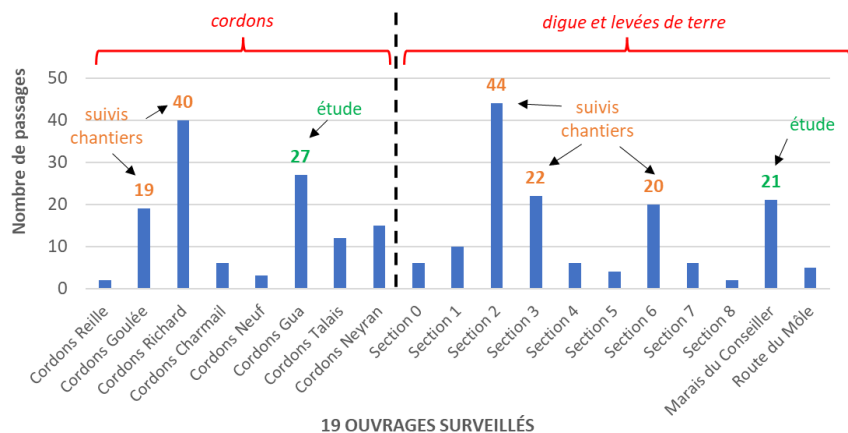
GEMAPI

INONDATIONS

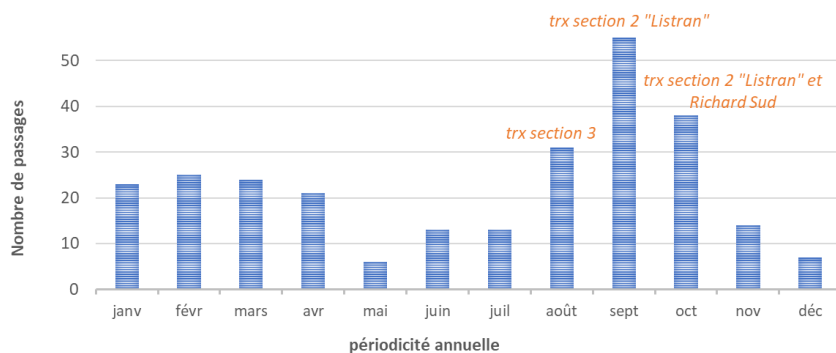
Système d'endiguement du Bas-Médoc

Indicateurs (digues et cordons – missions CdCMA)

LOCALISATION DE L'EFFORT DE SURVEILLANCE DANS LE CADRE DU SUIVI ANNUEL DU SYSTÈME D'ENDIGUEMENT DU BAS-MÉDOC (2024)



VARIATIONS SAISONNIÈRES DE L'EFFORT DE SURVEILLANCE (TOUS SECTEURS CONFONDUS) DU SYSTÈME D'ENDIGUEMENT DU BAS-MÉDOC (2024)

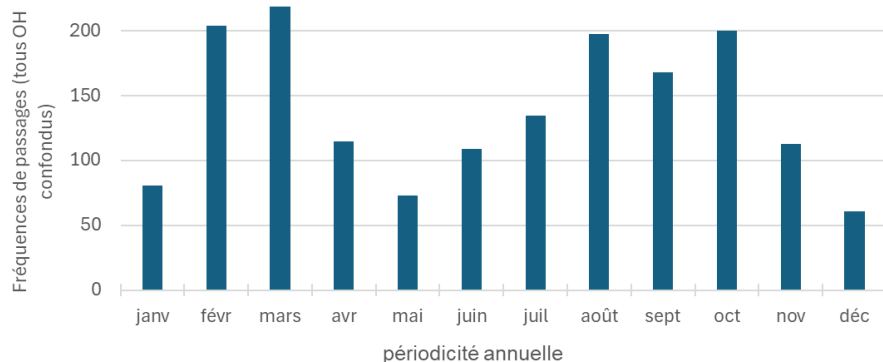


Indicateurs de surveillance :

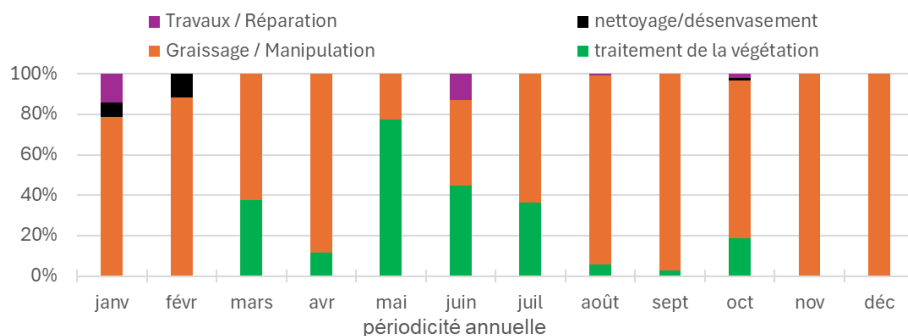
- 101 fiches de surveillance (2 agents)
- 270 passages tous secteurs confondus
- 38 désordres relevés :
 - 26 sous surveillance
 - 9 ayant fait l'objet d'une intervention
 - 3 avec intervention à programmer en 2025

Système d'endiguement du Bas-Médoc Indicateurs (ouvrages hydrauliques – missions SMBVPM)

Variations saisonnières de l'activité sur le patrimoine d'ouvrages hydrauliques (missions SMBV) - 2024



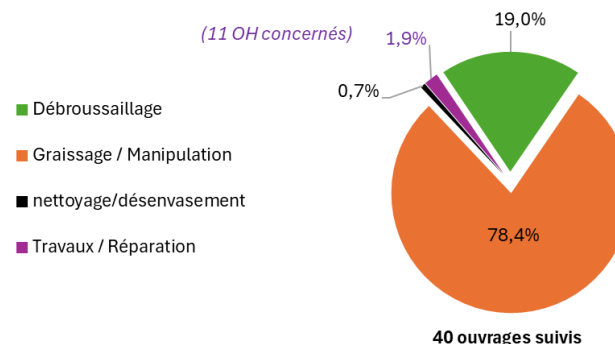
Répartition saisonnière des missions sur le patrimoine d'ouvrages hydrauliques (missions SMBV) - 2024



Indicateurs de surveillance :

- 1200 passages tous ouvrages hydrauliques confondus (pour un temps cumulé de 57 jours hors temps de trajet)
- 40 ouvrages surveillés au total (sur 86 dans le patrimoine d'ouvrages hydrauliques)
- Répartition des missions du SMBVPM :

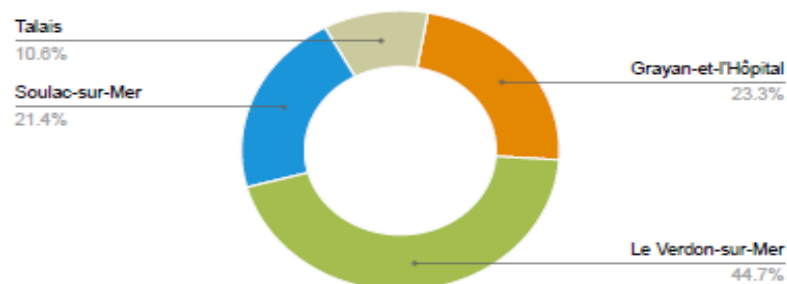
Répartition des missions du SMBV pour la gestion du patrimoine d'ouvrages hydrauliques - 2024



GESTION DES MOUSTIQUES

Communes : Grayan-et-l'Hôpital, Le Verdon-sur-Mer, Soulac-sur-Mer, Talais

Bilan des interventions



Volume horaire

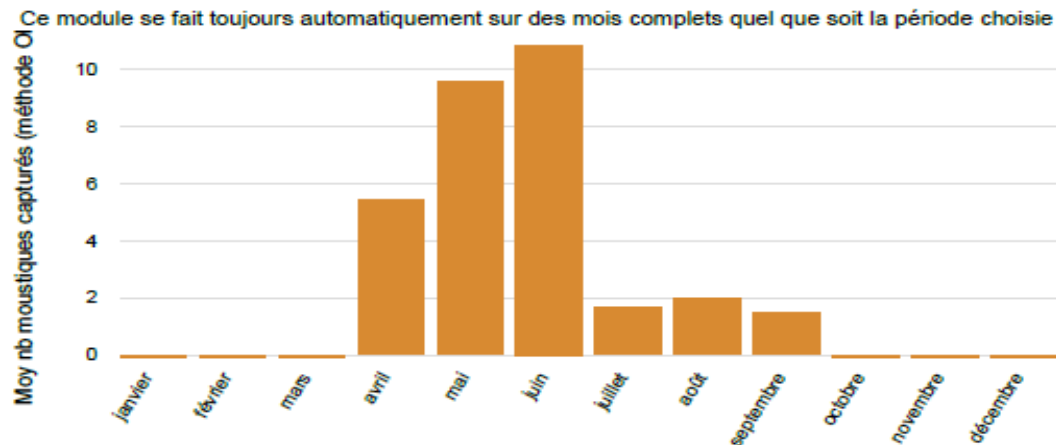
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	2448H30
Evolution par rapport à la période du 01/01/2023 au 31/12/2023	+474H30

Volume biocide

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	156 kg
Evolution par rapport à la période du 01/01/2023 au 31/12/2023	+14.47 Kg

Evolution de la présence de moustiques adultes

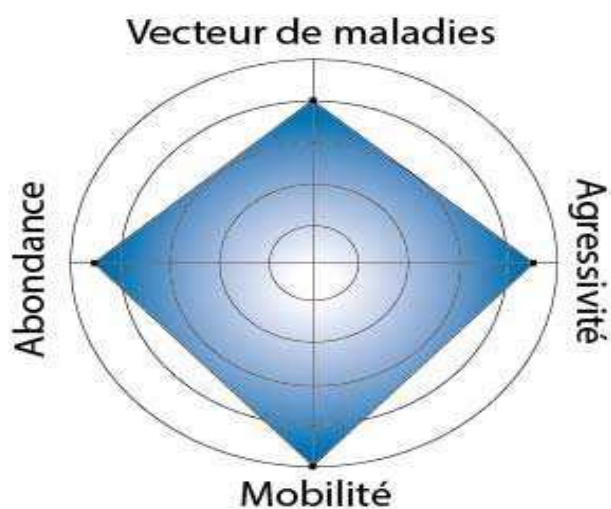
Evolution de la présence de moustiques adultes



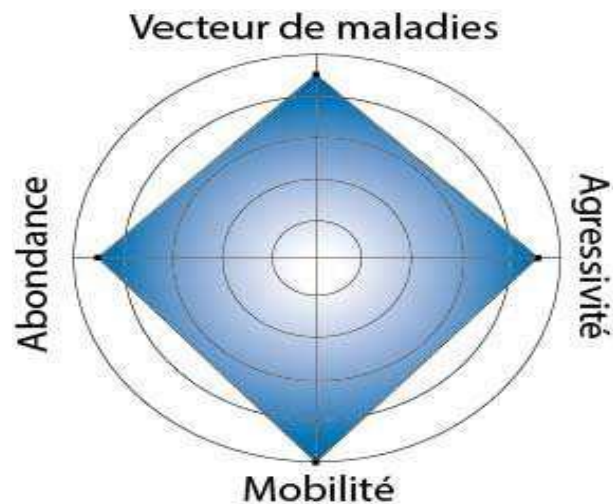
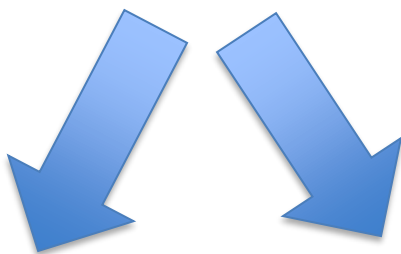
L'année 2024 a été marquée par une augmentation de la nuisance d'*Aedes albopictus* (moustique tigre) sur les quatre communes du nord médoc.

Une sensibilisation auprès des administrés serait souhaitable en intensifiant les campagnes d'informations sur les " bons gestes " à tenir.

Les 2 principales espèces traitées :



Profil d'*Aedes caspius*



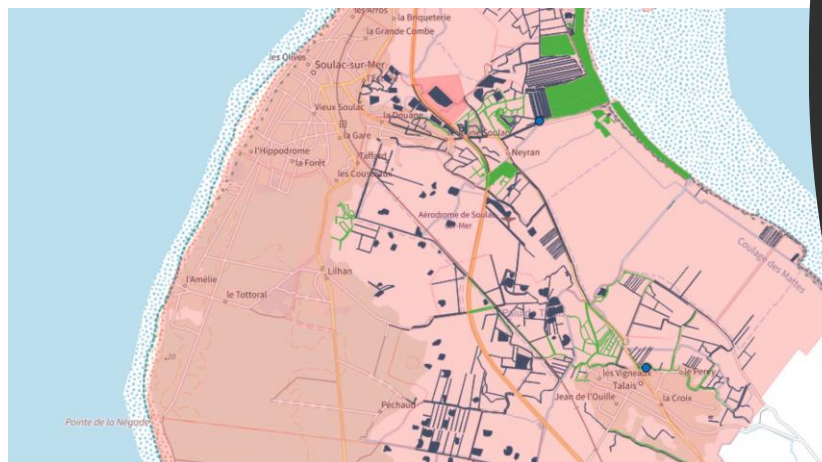
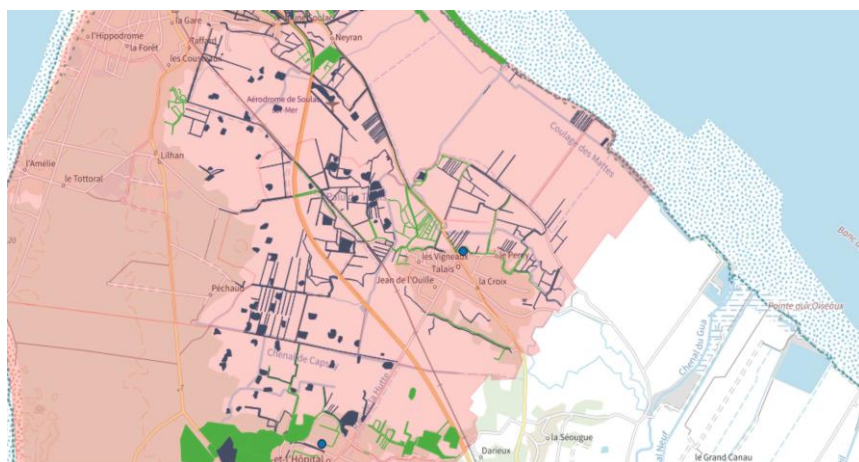
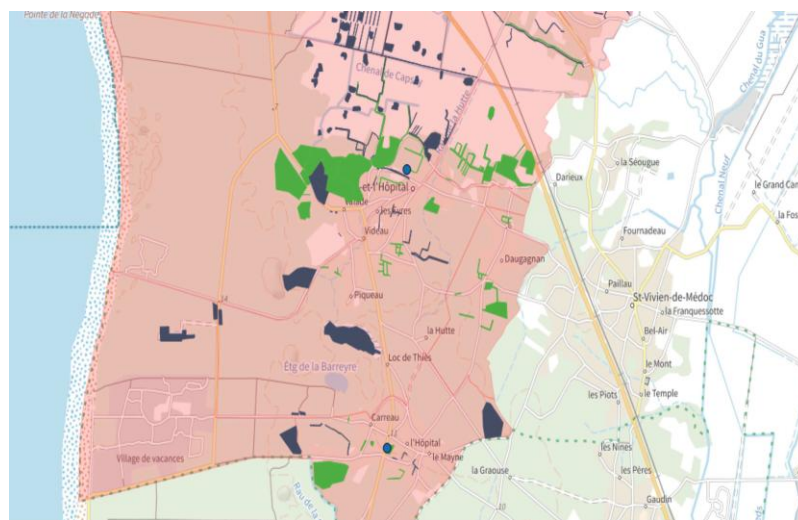
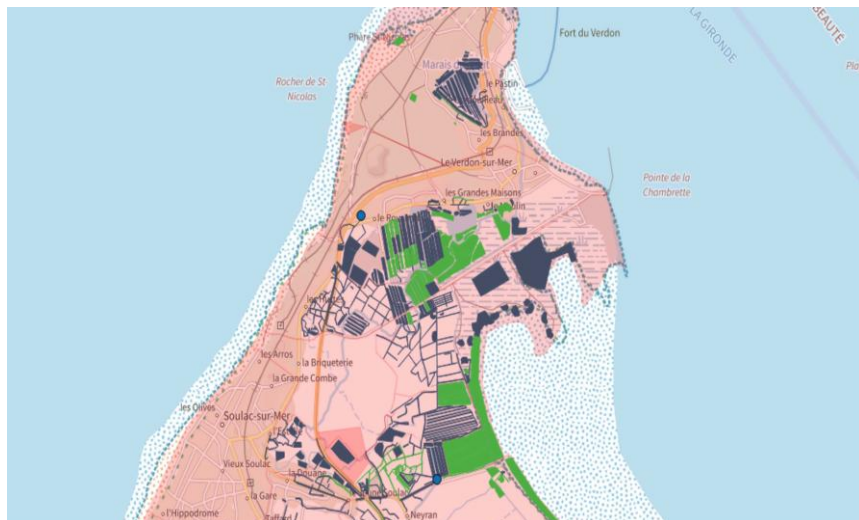
Aedes albopictus,
moustique tigre



Profil d'*Aedes detritus* (s.l.)



Grayan-et-l'Hôpital, Le Verdon-sur-Mer, Soulac-sur-Mer et Talais.



- Légende:**
- Secteurs surveillés
 - Prospection
 - Prospection et traitement
 - Point de capture

Réalisation: Communauté de communes Médoc Atlantique – Service démoustication.

Source : IGN-Géoportail © Données Communauté de communes Médoc Atlantique.

N



1/25 000



Service à la population

LES ACTIONS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Le service, la Convention Territoriale Globale (CTG)

Le service a évolué et a connu d'importants mouvements de personnel.

Lucille ROY, coordinatrice Enfance et Jeunesse a quitté la collectivité en octobre.

Céline DEBYSER, **chargée de mission en Education Artistique et Culturelle**, a été recrutée en octobre.

Le LAEP a lui aussi rencontré des **changements d'équipe**, avec le départ de la référente Maryse BONNOT, et l'accueil d'Amélie VIRENQUE pour la remplacer, l'arrivée de Céline CAUHAPÉ en remplacement de Caroline Minvielle.

Le **RPE**, antenne de Soulac-sur-Mer, avec Florence CLUZEAU-BON, a poursuivi l'accueil d'une apprentie EJE. L'antenne de Carcans était représentée par Jessy MOREAU.

Le service a poursuivi le travail autour de la CTG 2022-2026 en intégrant un plan d'actions. Ce plan est composé d'actions à l'échelle de la CdC et d'actions à l'échelle de Carcans, Hourtin et Lacanau qui sont titulaires de chargées de coopération communales.

7 fiches actions ont été définies pour la Communauté de communes :

- 1** Création de deux crèches sur les communes de Vendays-Montalivet et de Soulac-sur-Mer,
- 2** Réflexion sur le déploiement d'une halte-garderie itinérante,
- 3** Développement d'évènements en itinérance destinés aux parents,
- 4** Envisager la création d'un lieu ressources pour la parentalité sur le nord du territoire de la **Communauté de communes Médoc Atlantique**,
- 5** Méditation sur les actions à mener dans le cadre de la prévention et l'information jeunesse,
- 6** Mise en place de formations, journées professionnelles, temps d'échanges et d'analyse de la pratique pour les professionnels de l'enfance pour l'accompagnement des enfants porteurs de handicap,
- 7** Ouverture d'un espace France Services itinérant

LES ACTIONS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Les actions parentalité **C**onvention **T**erritoriale **G**lobale

Création de deux crèches, à Vendays-Montalivet et Soulac-sur-Mer – fiche action 1

Réflexion juridique entamée et délibération pour organiser le transfert de compétences petite enfance pour les deux communes concernées dans la création de ce projet.

Evènements itinérants destinés aux parents – fiche action 3

Les besoins ont été recensés via les actions parentalité déjà mises en place par certaines communes du territoire, lors du LAEP et du RPE.

- ❖ **2 Conférences sur les 0-6 ans et les écrans**, « Face aux écrans..... Quels indices de protection ? », **animées par le Dr Anne Lise DUCANDA**, les 15 et 17 octobre 2024 dans les communes de **Lacanau** et **Vendays-Montalivet**. Sensibilisation et information pour les familles et professionnels pour mieux comprendre les enjeux liés à la surexposition aux écrans.
- ❖ **2 temps de rencontres et d'échanges Parentali'Thé (ou Café !)** animés par Erwoan FROMENTIN éducateur spécialisé libéral et accueillant LAEP.

Ce programme était ouvert au grand public : familles et professionnels de la petite enfance, enfance et jeunesse, de santé et du médico-social.

Projet soutenu par la MSA et la CAF de la Gironde, labellisé *Parents parlons numérique*.



LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT ITINERANT

Nouveau lieu : Saint-Vivien de Médoc

Réflexion sur la création d'un lieu ressources pour la parentalité sur le nord du territoire de la Communauté de communes Médoc Atlantique – fiche action 4

Ouverture d'un lieu d'accueil à Soulac-sur-Mer.

Dates d'ouverture/fermeture	Lieux d'accueil	Jours d'accueil
28 févr. 2022	Lacanau	Lundi matin
	Grayan-et L'Hôpital	Mardi matin
	Carcans	Mercredi matin
	Vendays-Montalivet	Jeudi après-midi
19 janv. 2024	Soulac-sur-Mer	Vendredi matin
30 juil. 2024	Grayan-et-l'Hôpital : fermeture	
27 août 2024	Soulac-sur-Mer : ouverture 2ème jour	Mardi matin
9 oct. 2024	St Vivien-de-Médoc : ouverture	Mercredi matin

LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT ITINERANT

Nouveau lieu : Saint-Vivien de Médoc

Trois années d'existence (28 février 2022) : la Bulle d'Alice s'est agrandie : de **nouveaux lieux ont ouvert** sur les communes de **Soulac-sur-Mer** et de **Saint-Vivien-de-Médoc**, à côté des écoles primaires.

Ces **lieux partagés avec le RPE (Relais Petite Enfance) ont ouvert respectivement le 19 janvier et le 9 octobre 2024.**

A Saint-Vivien-de-Médoc, le local a dû fermer temporairement pour accueillir les élèves de l'école. L'accueil a pu se faire deux mercredis à Vendays-Montalivet afin d'en assurer la continuité.

Ces lieux remplacent celui de Grayan-et-l'Hôpital qui ne reçoit plus les familles depuis fin juillet 2024 car les locaux n'étaient pas adaptés.



Soulac-sur-Mer



Saint-Vivien-de-Médoc



LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT ITINERANT

Fonctionnement

Deux accueils se font désormais à **Soulac-sur-Mer** depuis septembre 2024 : le **mardi et vendredi** de 9h à 12h.

Pour rappel, le Lieu d'Accueil Enfant Parent (**LAEP**) est fermé la 2ème semaine des vacances scolaires d'octobre, de février, d'avril et les deux semaines des vacances de fin d'année ainsi que les trois premières semaines d'août.

Des données chiffrées :

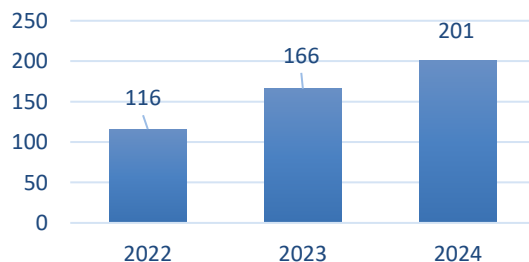
92 nouvelles familles en **2024** contre 96 en 2023

152 familles différentes en **2024** contre 113 en 2023

201 enfants accueillis en **2024** dont 176 de 0 à 3 ans contre 166 en 2023

Moyenne par accueil : 10 adultes et enfants

**Nombre d'enfants
différents accueillis**



Un LAEP, qu'est-ce que c'est ?

Un lieu d'accueil et d'écoute des tout-petits inspiré des maisons vertes fondées par Françoise Dolto en 1979.
Un LAEP offre des espaces de convivialité pour partager des temps de jeux, se rencontrer et échanger en toute confidentialité.

Le LAEP est un lieu pour accompagner les familles dans leurs **découvertes et expériences** et favoriser le **lien enfant-parent**.
Ni une crèche, ni une halte-garderie, ni un centre de consultation, les enfants restent **sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent**.

Un service = des lieux d'accueil

Le LAEP Médoc Atlantique « La Bulle d'Alice » est ouvert **toute la semaine** sur 5 communes différentes : Lacanau, Carcans, Saint-Vivien de Médoc, Vendays-Montalivet et Soulac-sur-Mer.

Dans chaque lieu, deux professionnel(le)s, formé(e)s à l'accueil et l'écoute, sont présent(e)s pour aménager des espaces de jeux et accueillir les familles dans un **cadre bienveillant et sécurisant**. Ils (elles) garantissent le bon fonctionnement des lieux pour que chacun des visiteurs, petit ou grand, s'y sente bien, le temps de son passage.

C'est un **service gratuit** ouvert à tous les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'adultes référents (grands-parents, beaux-parents, oncles, tantes, assistants familiaux) ainsi qu'aux futurs parents, quel que soit leur lieu de résidence.

LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT ITINERANT

L'équipe

Deux accueillants formés à l'écoute sont présents **sur tous les temps d'accueil**.

Amélie Virenque est désormais la nouvelle référente de la Bulle d'Alice **depuis octobre 2024**, elle remplace Maryse BONNOT. La référente assure les accueils sur les 5 communes entourée de **7 autres professionnels**.

Départs d'accueillantes : Maryse BONNOT, Caroline MINVIELLE, Lucille ROY.

Arrivée d'une nouvelle accueillante : **Céline CAUHAPÉ**.

L'équipe des accueillants

Maryse BONNOT / Amélie VIRENQUE : référente accueillante

Elvire GENET

Florence CLUZEAU- BON

Jessy MOREAU

Alizée POUGNAULT

Lucille ROY

Hélène EMILY

Erwoan FROMENTIN

Caroline MINVIELLE / Céline CAUHAPÉ

L'équipe bénéficie de 10 **supervisions** durant l'année, avec une psychologue, Mme Evelyne JEANNOT. Elle permet à l'équipe de se retrouver, d'échanger sur des situations rencontrées durant les temps d'accueil, d'harmoniser les pratiques professionnelles.

Une **formation sur l'aménagement des espaces** a été proposée à toute l'équipe. Cette formation a permis de modifier l'aménagement du LAEP de Vendays-Montalivet afin d'optimiser les espaces et d'accueillir au mieux les familles. L'aménagement du LAEP de Saint-Vivien-de-Médoc a été également pensé de manière collective en présence du formateur. Le matériel initialement utilisé dans le LAEP de Grayan-et-l'Hôpital a été déplacé à Saint-Vivien-de-Médoc.

LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT ITINERANT

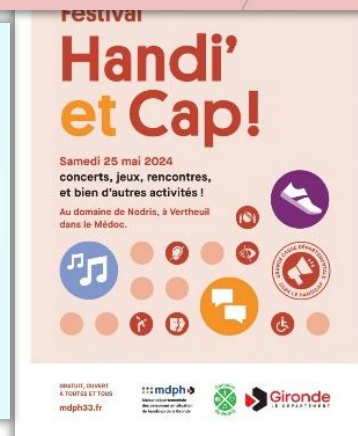
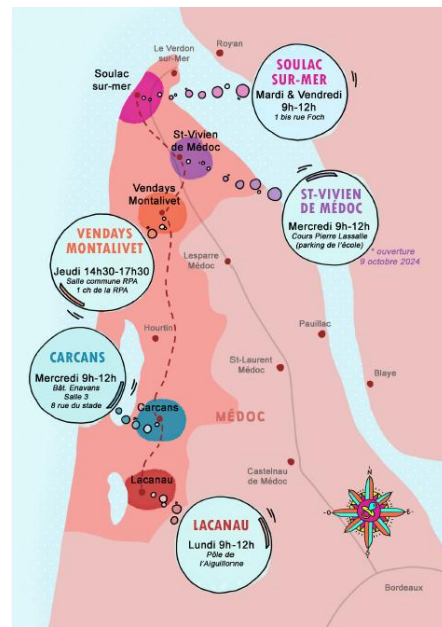
Communication

Le LAEP commence à être connu sur le territoire grâce à une communication constante, à un **flyer** travaillé avec **Camille PIANTANIDA** et mis à jour avec les nouveaux lieux et horaires. Le bouche à oreille est important. Il y a aussi un travail de porter à connaissance des institutions en allant à leur rencontre.

Le **LAEP** est sollicité par les communes dans le cadre de leurs évènements autour de la famille. Cela participe aussi à en faciliter la découverte :

La fête de la famille, 23 mars 2024, à **Carcans**
Festival Handi Médoc, mai 2024, **Domaine de Nodris**
Forum des familles, le 5 octobre 24, à **Lacanau**

Des portes ouvertes ont été organisées à Grayan-et-L'Hôpital, Vendays-Montalivet et Soulac-sur-Mer.



LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT ITINERANT

Perspectives 2025

- ❑ **Consolidation de l'équipe accueillante** avec de nouveaux départs à prévoir, dont celui d'Alizée POUIGNAULT lié à la fin de son apprentissage d'Educateur de Jeunes Enfants.
- ❑ **Bilan de l'agrément 2023-2025** et écriture du nouveau projet avec la CAF.
- ❑ **Mise en place** et diffusion d'un questionnaire de satisfaction auprès des familles.
- ❑ **Participation aux forums** petite enfance d'Hourtin et autres événements phares.
- ❑ **Création** d'une vidéo de présentation des LAEP.
- ❑ **Poursuite de l'aménagement** et de l'identification des locaux.
- ❑ **Pérennisation** de la démarche « d'aller vers » en se rapprochant des établissements de santé pour porter à connaissance le LAEP.

LES MISSIONS DES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Accueillir – Accompagner – Informer

Des missions communes pour favoriser la cohésion sur le territoire

INFORMER et **ACCOMPAGNER** les familles du territoire :

Un service de proximité sur le territoire pour informer les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant. Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu ressource **sur l'offre d'accueil existante**.

Il s'agit de **favoriser la mise en relation** entre les parents et les différentes propositions d'accueil du jeune enfant **en fonction de leurs demandes et /ou besoins**.

Le RPE **accompagne les parents employeurs dans l'appropriation de leurs droits et obligations**.

(Source : Référentiel national des RPE – CAF)

Ce service composé **de 2 antennes, Carcans avec Jessy MOREAU et Soulac avec Florence CLUZEAU-BON**, déploie ses missions pour l'ensemble des 14 communes, sur **6 sites d'implantation** : Soulac-sur-Mer, Saint-Vivien-de-Médoc, Vendays-Montalivet, Hourtin, Carcans et Lacanau.

Il représente **188 jours d'ouverture sur 4 jours par semaine. Il s'agit alors :**

De permanences téléphoniques et accueil sur RDV à la demande, démarche personnalisée qui illustre l'engagement des RPE du territoire à soutenir les familles. Grâce à ce suivi, les familles bénéficient d'un appui concret et d'une information précise répondant au plus près à leurs besoins.

En 2024, 118 familles ont bénéficié d'une information proposée par le RPE dont 98 qui recherchaient un mode d'accueil.

La responsable du RPE participe à la commission d'attribution des places pour la Ville de Lacanau. Cela garantit une meilleure connaissance de l'offre d'accueil existante et facilite l'accès des familles à des solutions de garde adaptées à leurs exigences.

(Mission 2 du Référentiel National : Accompagner les familles dans leur parcours de garde, en facilitant l'accès à une solution d'accueil adaptée et sécurisée.)



LES MISSIONS DES RELAIS PETITE ENFANCE

Accueillir – Accompagner – Informer

Des missions communes pour favoriser la cohésion sur le territoire

INFORMER et **ACCOMPAGNER** les professionnels(les) du territoire, à la professionnalisation et l'amélioration continue de leurs pratiques :

La fréquentation du RPE par les professionnels de l'accueil individuel, perfectionne le bon déroulement de l'accueil des enfants et des usages professionnels, rassure les parents employeurs et favorise la qualité des relations d'emploi des salariés de l'accueil individuel. (Source : Référentiel national des RPE – CAF 2021)

Le RPE offre un **lieu d'information et de rencontres pour les professionnels(les)**. Il leur permet de partager leurs expériences, de **réunir d'autres professionnels(les)**, de **questionner, progresser dans leurs procédés, d'être soutenus(es) et orientés(es) dans leur parcours de formation**, dans la **promotion et valorisation de leur métier**.

Des espaces jeux avec des ateliers d'éveil et de partages.

Ces ateliers organisés en matinée, visent à offrir un espace sécurisé, ludique et éducatif favorisant le développement global de l'enfant, la socialisation entre pairs et la valorisation du rôle de l'assistant maternel(le) comme professionnel de la petite enfance. Ces moments sont des temps privilégiés d'échanges de pratiques, de partages, de proximité.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

En chiffres

En 2024, d'après les listes des services modes d'accueil du Conseil Départemental, **111 assistantes maternelles agréées** étaient en activité au 31 décembre 2023. Or, seulement **73 professionnelles ont été recensées en activité au 31 décembre 2024 par notre service.**

A savoir: toutes les assistantes maternelles ne fréquentent pas le RPE.

217 séances ATELIERS d'EVEIL et ANIMATIONS en matinée ont été organisées sur l'ensemble du territoire, contribuant à la dynamique collective locale, au lien social et à la professionnalisation continue des assistants (es) maternels(les).

En **moyenne**, chaque séance accueille **4 à 5 assistantes maternelles** soit, **15 à 18 enfants** par matinée tout au long de l'année.

178 enfants différents ont pu participer aux ateliers d'éveil et autres animations ou sorties.

20 ATELIERS DU PARTAGE ont été proposés dans une **démarche collaborative** grâce à notre **apprentie EJE (Educatrice Jeunes Enfants) Alizée POUGNAULT**. Cette action initiée par le RPE, visait à permettre aux assistantes maternelles du territoire de partager et d'échanger leurs pratiques quotidiennes. A partir d'inventions, de créations, d'expérimentations propres à chacune, il leur était demandé de présenter un atelier en groupe. Alizée accompagnait l'atelier avec l'aide du matériel du RPE et contribuait à la rédaction de fiches.



LES MISSIONS DES RELAIS PETITE ENFANCE

Accueillir – Accompagner – Informer

Des missions communes pour favoriser la cohésion sur le territoire

- Quelques **exemples de création proposés lors des ateliers de partage** :

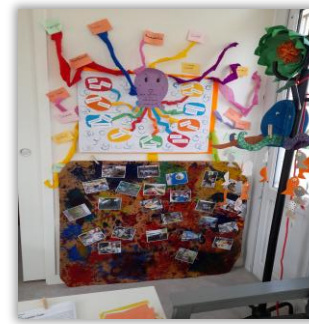
Présentation d'un livre, d'un jeu, de comptines, de musique, de parcours moteur.

Aménagement d'espaces, malle aux trésors sensoriels, réalisation de papier marbré, peinture arc en ciel, atelier jardinage, pochoir nature;

- Des **fiches techniques** issues de ces ateliers partagés ont été consignées et constituent un livret de ressources **à disposition** des assistantes maternelles.

Objectifs : Inspirer et enrichir la pratique en valorisant l'implication des assistantes maternelles.

Mission 3, " valoriser les savoirs faire et permettre la professionnalisation continue des assistants(es) maternels(les)" du Référentiel National des RPE.



LES MISSIONS DES RELAIS PETITE ENFANCE

Accueillir – Accompagner – Informer

❖ La sensibilisation et le suivi de l'accès à la formation continue pour les assistantes maternelles.

- Depuis plusieurs années le RPE travaille sur cette mission, **en partenariat avec les 3 RPE des CDC Médoc Estuaire, Médulienne et Cœur de Presqu'île**, afin de sensibiliser régulièrement les assistantes maternelles à la nécessité de la formation continue. Aussi, des formations par **3 organismes de formation labellisés par IPERIA** sont organisées à destination de toutes les assistantes maternelles sur le territoire du Médoc, pour faciliter l'accès par la **proximité géographique**. Un panel de formations est proposé à partir d'une sélection souhaitée.
- Les RPE **guident les professionnelles dans les informations transmises aux familles**, et dans les **inscriptions** aux différentes sessions de formation.
- Ainsi, **27 assistantes maternelles de la CdC Medoc Atlantique** se sont formées au moins une fois en **2024**, sur des **thématiques** telles que : la prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant, sauveteur secouriste au travail, parler avec un mot un signe, adapter sa communication avec l'enfant, comprendre les émotions pour mieux suivre l'enfant au quotidien.
- Les RPE **accompagnent** dans l'information et la facilitation pour l'accès au **11^{ème} forum départemental de Gironde** où était proposé la conférence : « **Ecouter et observer le jeune enfant : une démarche professionnelle** » par **Mme MEIJA psychologue**. Soutien d'un groupe d'assistantes maternelles par une responsable de RPE à Bordeaux et informations sur les visio territoriales décentralisées pour un autre groupe d'assistantes maternelles.

Mission 5 « Favoriser la mise en réseau et la professionnalisation », du Référentiel National des RPE.



LES MISSIONS DES RELAIS PETITE ENFANCE

Accueillir – Accompagner – Informer

❖ Des **temps professionnels** réservés aux assistantes maternelles en soirée.

- En 2024, les RPE ont poursuivi leur **engagement fort** en faveur de la **professionnalisation** des assistantes maternelles du territoire, à travers diverses **actions de soutien, de formation et de bien-être professionnel**.
- Soient **20 soirées thématiques** qui ont ponctué l'année 2024.
- ❑ **2 réunions de rentrée** qui marquent le tempo et la dynamique annuelle commune aux 2 antennes du RPE, afin de confirmer l'unité et l'harmonisation des actions et projets.
- ❑ Des **soirées thématiques** avec des intervenants : pratiques éducatives, développement de l'enfant, créations d'objets sonores avec une musicienne, créations d'une fresque avec une illustratrice, analyse des pratiques avec 2 psychologues.
- ❑ Une **rencontre institutionnelle de présentation des nouveaux services de PMI du département qui deviennent service MODAC MEDOC** (modes d'accueil du MEDOC) composés désormais d'équipes de binômes de professionnels par secteur de CDC, une puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants.

Ce service oriente son rôle vers un soutien renforcé dans l'exercice du métier outre l'obtention de l'agrément pour exercer le métier, il se place moins dans le contrôle que dans l'aide à l'amélioration de l'accueil, dans l'intérêt de l'enfant.

- ❑ Des ateliers de **sophrologie**,
- ❑ **Des réunions de partage et d'échanges** afin de préparer les **événements phares** de l'année, telle que la nouvelle action « PORTES OUVERTES ». Elle a eu lieu en septembre et octobre, dans le cadre de la mission renforcée « *promotion renforcée de l'accueil individuel chez une assistante maternelle* ». Elle a nécessité un travail de réflexion et de préparation tout au long de l'année.



LES MISSIONS DES RELAIS PETITE ENFANCE

Accueillir – Accompagner – Informer

DES OUTILS ET DISPOSITIFS à destination des assistantes maternelles.

En 2024 les RPE, dans la continuité des années précédentes, mettant à disposition un ensemble **d'outils et de ressources pédagogiques**. Ils sont destinés à soutenir les assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle favorisant leur professionnalisation et améliorant la qualité de l'accueil.

Mission 3 du Référentiel National des RPE.

- Un **classeur de ressources pédagogiques** est présent sur chaque lieu d'accueil, rassemblant notamment les fiches techniques des ateliers du partage.
- Le **prêt de sacs de livres thématiques**, favorisent l'éveil, le langage et la lecture. Les RPE reçoivent chaque mois de nouveaux livres qui viennent renouveler le fonds. Des **abonnements regroupés à l'Ecole des loisirs** sont proposés.
- L'accès aux **différents magazines professionnels**, en prêt au RPE, permettent l'information des professionnelles concernant les nouveautés et les bonnes pratiques.
- L'actualisation régulière de la **fiche de suivi de l'offre d'accueil individuel** permet la transmission d'informations entre parents et professionnels.
- La commande de **l'agenda professionnel Bébé/Nounou** offert par le service, facilite la planification des accueils de tous les enfants simultanément au quotidien.
- Diffusion d'un dispositif actif de **recensement des besoins en formations continues**, avec aide à **l'inscription** et suivi individuel des professionnelles.
- Des **accueils sur rdv sur chaque commune à la demande** sont possibles pour un accompagnement personnalisé des assistantes maternelles dans leurs questionnements et aide dans leurs démarches professionnelles.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

En action

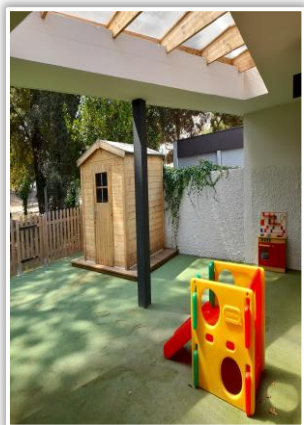


2024



LE RELAIS PETITE ENFANCE

En action



2024



LES MISSIONS DES RELAIS PETITE ENFANCE

Accueillir – Accompagner – Informer

Les actions phares

- ❖ **La fête de la Famille – Carcans – 23 mars 2024** – Un évènement collaboratif et riche en partages. Ouvert à **tous publics**. Partenariat entre le RPE et la Ville de Carcans. *(Missions 1 et 3 du Référentiel National des RPE)*
- ❖ **Création d'une fresque murale extérieure du local de Soulac-sur-Mer avec une illustratrice, Camille PIANTANIDA** afin d'améliorer la signalisation et l'identification de l'espace d'accueil. Le RPE a proposé aux enfants, accompagnés de leurs assistantes maternelles, de composer une fresque inédite et originale, guidés par Camille PIANTANIDA et son univers petite enfance. Elle a animé 3 ateliers en matinée, de créations de dessins avec petits et grands, et une soirée de composition du croquis de la fresque avec les professionnelles à partir des dessins de chacun. Elle a ensuite finalisé cette création puis transmis à un imprimeur local. La fresque a été fixée sur le mur extérieur récemment rénové de Soulac-sur-Mer, 1 bis rue Foch.

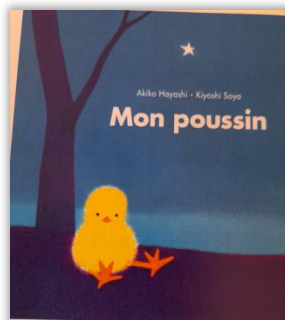
Dans ce lieu dédié, se déroulent également les accueils du service **LAEP** pour les familles, et des rencontres parentalité.



LES MISSIONS DES RELAIS PETITE ENFANCE

Accueillir – Accompagner – Informer

- ❖ **22ème édition de l'exposition des créations autour de l'album jeunesse, en réseau avec l'école maternelle de Queyrac**, dans le cadre du Réseau d'Education Prioritaire de Lesparre, dont Laurent Lafourcade est le référent pédagogique. Le thème étant jour/nuit, nous avons choisi un album de Hayashi et Soya « Mon poussin ». Il s'agit de créer des jeux avec des décors et mise en forme autour du livre choisi. À partir de textures, de formes, de peinture, de collage, grandeur nature, toutes les créations sont exposées dans l'école de Queyrac. Chacun chemine ensuite dans l'exposition afin de découvrir les jeux et inventions toujours à partir d'un album.



- ❖ **Conférence du Docteur DUCANDA** sur la prévention de la surexposition aux écrans pour les 0-6 ans. **Mission 1 du référentiel national des RPE.**
- ❖ **Passerelles avec des écoles maternelles du territoire – Juin 2024 – Collaboration étroite avec les équipes enseignantes** – Accueil des enfants accompagnés de leur assistante maternelle dans leur future classe afin de faciliter leur intégration à l'école maternelle.

Mission 4 « favoriser la continuité et la qualité de l'accueil du jeune enfant, en facilitant les interactions entre les différents acteurs de la petite enfance et de l'école », référentiel national des RPE.



LES MISSIONS DES RELAIS PETITE ENFANCE

Accueillir – Accompagner – Informer



Relais
petite enfance



Informier
Accueillir
Accompagner

❖ Les Portes ouvertes des RPE (40 personnes)

Les Relais Petite Enfance ont ouvert leurs portes au public afin de **présenter leurs missions, leurs actions et promouvoir la profession d'assistant(e) maternel(le) sur le territoire** aux familles, professionnelles, personnes intéressées par le métier.

Cette action de découverte du service s'est déroulée sur les **6 lieux d'implantations**. A Saint-Vivien-de-Médoc, cette porte-ouverte correspondait également à la **1^{ère} ouverture** du service dans ce local dédié, après rénovation d'un bâtiment municipal.

L'occasion aussi pour les familles, de connaître l'univers d'accueil des enfants dans le cadre des matinées d'ateliers collectifs. En accès libre, accueillis par des assistantes maternelles bénévoles identifiables grâce à des tee-shirts floqués ; chacun pouvait explorer l'exposition sur les ateliers, les sorties, les rencontres, les animations proposées tout au long de l'année ; ou participer à des ateliers pour mettre en éveil tous ses sens.

Un « fil à mots » interactif a permis au public et professionnelles d'écrire, choisir des mots clés symbolisant l'accueil de l'enfant, ses besoins, ses peurs, ses désirs de parents.

Un goûter convivial était proposé.

Mission renforcée CAF « promouvoir l'accueil l'individuel et le métier d'assistante maternelle » et correspond à 3 missions du Référentiel National des RPE

LES MISSIONS DES RELAIS PETITE ENFANCE

Accueillir – Accompagner – Informer

Constats

Le service constate une **baisse continue du nombre d'assistantes maternelles en exercice** sur le territoire de la communauté de communes principalement sur l'antenne de Soulac-sur-Mer.

- En décembre 2024, sur **l'antenne de Carcans** (Carcans, Lacanau et Hourtin), on recensait **36** assistantes maternelles en exercice, dont **9 ayant plus de 55 ans**. Les effectifs restent stables sur ce territoire. De façon générale, les assistantes maternelles accueillent au maximum de leur agrément à partir du mois de janvier/février. C'est sur la commune de Lacanau qu'il manquerait quelques places d'accueil pour cette même période. La période de fin d'année laisse présager une baisse des demandes, car beaucoup d'enfants en âge d'aller à l'école laissent des places disponibles.
- En décembre 2024, sur **l'antenne de Soulac-sur-Mer** (11 communes), **37** assistantes maternelles agréées, étaient en exercice. De nombreuses assistantes maternelles ont cessé l'activité. Plusieurs motifs peuvent être avancés pour l'expliquer : reconversion professionnelle, arrêts maladie liés à des TMS et à l'usure professionnelle physique et psychologique, départ en retraite, crise des vocations, métier peu attractif (valorisation salariale). Le manque de place d'accueil reste préoccupant compte-tenu de l'absence d'autre mode d'accueil sur la partie **nord** du territoire. Le service a enregistré en 2024 une hausse des demandes de familles nouvellement installées avec des besoins spécifiques (horaires atypiques, temps partiels).

En **2024**, quelques candidates à l'agrément (ou déjà agréées mais nécessitant un réagrément suite à un déménagement) ont sollicité le relais pour des informations et ont fait une demande d'agrément ou préoyaient de le faire auprès du Conseil Départemental.



LES MISSIONS DES RELAIS PETITE ENFANCE

Accueillir – Accompagner – Informer

Constats et problématiques rencontrées

- **Un effort de communication efficace :**
- Qui découle des actions 2023 : Les musiques à goûter avaient rassemblé les différents publics, ce qui avait permis une amélioration de la présence du service sur l'ensemble des 14 communes ; les efforts ont été poursuivis avec 2 ateliers en soirée à destination des professionnels sur le territoire, formation de fabrication de corps sonores pour enrichir les 2 malles à sons des 2 antennes, ainsi qu'un atelier plancher musical.
- Un important travail de communication réalisé par le service auprès des assistantes maternelles, des familles et des partenaires a mis en lumière les missions du service et les possibilités d'accueil individuel sur l'ensemble de la Communauté de Communes Médoc Atlantique. En particulier dans le cadre de l'action « LES PORTES OUVERTES », projet dont les objectifs transversaux ont développé l'identification, la localisation, la connaissance des propositions du service. Elles ont aussi aidé à une meilleure représentation des pratiques, visualisation des lieux de déroulement des matinées collectives, meilleure compréhension de la réalité du quotidien des enfants accueillis.
- **Une équipe renforcée grâce à l'accueil d'une apprentie :** 2^{ème} année de formation EJE pour Alizée POUIGNAULT à l'IRTS de Talence. Cet accueil a nécessité un suivi et un accompagnement par Florence CLUZEAU-BON dont le résultat est très satisfaisant car il a enrichi les propositions du service.
- **Des difficultés liées aux locaux :** Les changements, fermeture et ouverture de nouveaux locaux sur l'antenne de Soulac-sur-Mer, nous ont amené à être très sollicités autant pour les travaux, que pour le suivi de chantier et l'aménagement, en cohérence avec l'occupation de l'ensemble des services enfance (Fermeture de Grayan-et-l'Hôpital en juin, déménagement en juillet, ouverture sur des nouveaux planning d'occupation en septembre sur Soulac-sur-Mer, ouverture du nouveau local sur Saint-Vivien-de-Médoc en octobre, fermeture pour cause de travaux exceptionnels suite à une tempête dans l'école de Saint-Vivien-de-Médoc en novembre, ce qui a entraîné un prêt des locaux jusqu'au 31 décembre 2024).
- **Des difficultés liées aux mouvements RH :** Départ de la coordinatrice en octobre 2024 qui a eu pour conséquence le transfert ponctuel de certaines missions et une autonomie de gestion.



LES MISSIONS DES RELAIS PETITE ENFANCE

Accueillir – Accompagner – Informer

Perspectives

- ❑ **Développer** l'action des musiques à goûter sur les ateliers avec la présentation de la malle à sons aux assistantes maternelles et aux enfants,
- ❑ **Travailler** de nouveau sur la semaine des bébés lecteurs avec les médiathèques et les bibliothèques du territoire, afin de mettre en place des rencontres régulières en atelier dans les médiathèques,
- ❑ **Continuer** les ateliers du partage,
- ❑ **Améliorer** l'identification des bâtiments, des lieux dédiés, pour développer un meilleur repérage et accueil des familles et des professionnels,
- ❑ **Organiser** des portes ouvertes du Relais Petite Enfance dans la cadre de la mission renforcée proposée par la CAF,
- ❑ **Créer** des ateliers d'éveil à la nature et à l'environnement,
- ❑ **Pérenniser** les actions d'éveil culturel en lien avec le développement des parcours d'éducation artistique et culturelle dans les écoles,
- ❑ **Poursuivre** le travail de communication et d'information des familles. En 2024, le RPE Médoc Atlantique est en préparation d'un outil annuel, une Newsletter destinée aux familles du territoire. Cette édition rassemblerait :
 - les projets réalisés,
 - les ateliers proposés,
 - des ressources pédagogiques utiles pour accompagner et soutenir les parents dans leur rôle.

Le journal viserait à **renforcer la mission 1** du Référentiel National des RPE, « *Informar les parents sur les différents aspects de l'accueil et du développement des jeunes enfants* », tout en valorisant les actions des RPE.

Cette initiative favoriserait également le lien entre les familles et les professionnelles, en offrant un outil d'échange et de communication accessible.



L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Depuis plusieurs années, **Médoc Atlantique** met en place **des projets d'éducation artistique et culturelle** à destination de la petite enfance.

Les échanges interservices GEMAPI / Enfance-Jeunesse ont mis en exergue le besoin de sensibiliser les administrés aux risques liés à l'érosion en passant par un travail auprès des enfants et des jeunes du territoire. Est alors apparue l'idée d'associer la connaissance du territoire et l'accessibilité à la culture.

La CdC Médoc Atlantique, forte de ces effervescences, a souhaité **s'engager dans une démarche de développement culturel durable**, et notamment dans l'écriture d'un projet d'éducation artistique et culturel (EAC) en faveur de la jeunesse de son territoire.

Le choix a été fait de mettre en place **une résidence mission** (accueil d'artistes sur un temps long) avec l'aide de l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel (IDDAC).

- *Comment le territoire va-t-il évoluer avec la montée des eaux ?*
- *Comment les paysages et leurs habitants pourront-ils incarner ces changements, s'adapter, laisser des traces ?*

L'atelier TçPç (architectes-paysagistes & artistes plasticiennes) est sur le territoire depuis septembre 2023. Leur présence a pour objectif d'initier les premiers parcours d'EAC, de tisser un maillage territorial entre les partenaires, d'acculturer les équipes et les élus de la CdC Médoc Atlantique et de dégager les axes culturels structurants en vue de l'écriture du contrat territorial d'éducation artistique et culturelle prévu en 2026.

Deux partenaires repérés pour accompagner ce projet : le service GEMAPI et le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'ESTuaire de la Gironde (SMIDDEST).

<https://www.atelier-tcpc.com/>



L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Résidence Mission

La résidence mission a proposé des ateliers autour de la thématique **du recul du trait de côte** pour des classes de CM1/CM2 du Verdon-sur-Mer et de Carcans. L'objectif était de réaliser une grande cartographie (4m) du littoral en **cyanotype**. La carte **marque le trait de côte aujourd'hui, il y a 40 ans, puis 150 ans**. Pour cela, 4 journées d'ateliers en classe et 2 sorties sur le littoral ont été organisées.

L'exposition a circulé à la Communauté de Communes à Carcans, à l'école primaire Pierre Vigneau à Carcans et à l'école primaire Georges Poirier au Verdon-sur-Mer.



cyanotypes représentation océan



tirage de cartes postales



Ces ateliers ont sensibilisé les enfants aux enjeux de l'érosion côtière et de la montée des eaux, en combinant des activités artistiques et des sorties éducatives. Les travaux réalisés par les enfants ont été exposés lors de plusieurs événements, dont un **événement festif au Phare de Cordouan**, permettant à la communauté de découvrir et de s'impliquer dans ces enjeux. Le projet vise à renforcer la culture territoriale et à sensibiliser les habitants aux réalités environnementales de leur territoire. Des actions futures sont prévues pour continuer à développer ces initiatives et engager davantage de classes et d'artistes.

L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Résidence Mission

La présence de l'Atelier TçPç a donné naissance au **Petit Musée Médocain**.

Ce fonds créé par et pour le territoire servira à la sensibilisation des familles et du grand public. La grande carte des élèves de Carcans et du Verdon-sur-Mer est la première œuvre du Petit Musée Médocain. Ce fonds itinérant sera enrichi par les productions d'autres écoles au fil de l'EAC sur le territoire.

Son but :

- ❖ Garder des traces en valorisant les créations des enfants,
- ❖ Documenter le territoire de manière artistique et scientifique,



Depuis octobre 2024, Céline DEBYSER, chargée de mission éducation artistique et culturelle a rejoint l'équipe du service enfance et jeunesse.

Son rôle : observer les besoins, tisser des liens entre les partenaires du territoire, et inviter chacun à se saisir de cet élan, afin qu'il devienne un projet territorial d'éducation artistique et culturel durable et partagé.

Ce projet est réalisé avec le soutien de la Direction Régional des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine (DRAC N-A), de l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel (IDDAC) , de l'Éducation Nationale et du Département de la Gironde en partenariat avec le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'ESTuaire de la Gironde (SMIDDEST) et la Maison de Grave.

LE BUS FRANCE SERVICES

Historique et contexte

La mise en œuvre d'un Espace France services itinérant pour renforcer la **proximité** de l'**accès aux droits, lutter contre le non-recours** aux droits et **créer du lien social** entre les habitants correspond à la volonté des élus de **développer une offre de services de proximité et de qualité à l'attention des habitants**.

En réponse aux besoins exprimés lors du diagnostic de la **Convention Territoriale Globale (CTG)**, deux postes ont été créés en 2023 afin d'assurer la coordination, l'animation partenariale, et le déploiement opérationnel d'un France Services itinérant.

Le réseau France Services propose :

- un bureau France Services à moins de 20 minutes de chaque commune,
- un service public de qualité assuré par des formations continues,
- l'accès à 11 partenaires (bouquet de services) en 1 seul lieu.

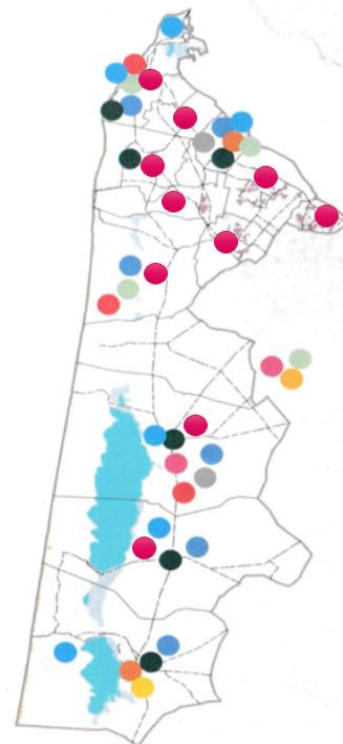


Au-delà des partenaires nationaux signataires de la charte France Services, il s'agit de proposer une offre nouvelle de services :

➡ Mise à disposition et accompagnement à l'utilisation d'outils informatiques : création d'une adresse mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs... Mais aussi information et orientation pour tout questionnement de l'utilisateur.

- **Mise en route** : 8 décembre 2023 : obtention de la **labellisation « France Services »**. Cette reconnaissance par les services de l'Etat ouvre droit à un financement de son fonctionnement.

Ancrage du projet sur le territoire



Acteurs et Structures favorisant l'accès au droit sur le territoire :

Légende

- Permanences des Assistantes sociales du département
- Point Info CAF
- CCAS
- France Services
- France services - bus itinérant de la CCMA
- Point Info Jeunesse
- Ecrivain public de l'APPEM
- Espace Info Ecoute
- Associations (Croix Rouge, Oiseau Lire, ACV2F)
- Aides alimentaires
- Permanences de la Maison des Solidarités (MDS)

ORGANISATION DE FRANCE SERVICES

La **création du planning** des lieux d'accueil est basée sur : le respect de l'obligation préfectorale : temps d'ouverture $\geq$ à 24 h, l'optimisation des temps de trajet, la disponibilité d'une salle en Mairie pour l'accès PMR et les besoins du territoire.

À l'origine, **7 communes** de la Communauté de Communes Médoc Atlantique se sont positionnées pour être lieu d'accueil : Carcans, Jau-Dignac-et-Loirac, Naujac-sur-Mer, Queyrac, Talais, Valeyrac, et Vensac. Après un premier bilan, **en juillet 2024, 3 communes** se sont ajoutées au dispositif : Grayan-et-l'Hôpital, Hourtin et Soulac-sur-Mer. L'extension des lieux d'accueil a permis de répondre aux besoins des communes et de leurs habitants.

Planning à 7 communes – au 01/01/2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Heures d'ouverture du bus matin	9h00 - 12h30	9h15 - 13h	9h30 - 12h30	10h00 - 12h15	9h15 - 12h
Commune	Talais	Vensac	Valeyrac	Carcans	Jau-Dignac-Et-Loirac
Heures d'ouverture du bus après-midi	13h30 - 16h30	14h00 - 16h15	13h30 - 16h15	13h45 - 16h00	
Commune	Talais	Vensac	Queyrac	Naujac	



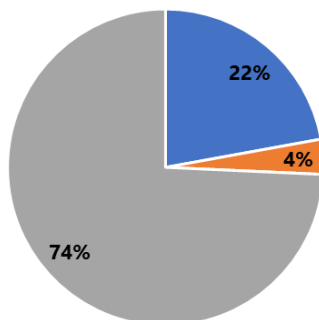
Planning à 10 communes – depuis le 01/07/2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	9h00 - 12h30 Talais	9h15 - 12h30 Vensac	9h30 - 12h30 Valeyrac	9h45 - 12h45 Carcans	9h15 - 12h Jau-Dignac-et-Loirac
Après-midi	13h15 - 16h30 Grayan-et-l'Hôpital	Semaine paire : 13h45 - 16h30 Semaine impaire : 13h45 - 16h00	13h30 - 16h15	13h45 - 16h00	
		Semaine paire : Soulac-Sur-Mer Semaine impaire : Hourtin	Queyrac	Naujac-Sur-Mer	

Volonté de maintenir les permanences existantes avec un planning identifiable pour les habitants.

Organisation du service depuis le 1er juillet 2024

- Trajets & Installation : 7h45
- Temps équipe (administratif et technique) : 1h15
- Ouverture du Bus au Public :
26h00 semaine impaire /
26h30 semaine paire



Le vendredi après-midi, un temps d'équipe est consacré aux relations partenariales : rencontres/réunions, à la gestion des dossiers administratifs, à la communication... ainsi qu'à l'entretien du bus.



UNE ACTION DE PROXIMITE

- ✓ Notre **itinérance** permet de desservir l'ensemble du territoire.
- ✓ Pour chaque permanence, le bus est stationné à **proximité des lieux de passage habituels** permettant à la population de repérer le service. Les usagers peuvent venir rencontrer les conseillères avec ou sans rendez-vous, afin de répondre à un accueil inconditionnel selon les besoins et les questionnements mais également en fonction des situations particulières.
- ✓ **Liens étroits avec les Mairies** et leur CCAS : échanges réguliers (mail, rencontre physique et téléphonique).
- ✓ **Rencontres et connaissance des acteurs du territoire** (participation aux projets mis en œuvre, Maison Des Solidarités, France travail).
- ✓ Envoi des **statistiques mensuelles** sur la fréquentation aux Mairies.
- ✓ Mise en place de l'agenda partagé avec les Mairies : **un google agenda partagé** entre les agents du bus et les mairies permet une gestion et une visibilité fluide des besoins des usagers avec une possibilité pour les parties prenantes de fixer les rendez-vous sur l'ensemble des créneaux disponibles peu importe le lieu d'accueil.

UN ESPACE CONVIVIAL ET ACCUEILLANT

- ✓ Horaires adaptés à tous avec la **possibilité de RDV** selon les sujets
- ✓ Equipements de **convivialité** : appareils et fournitures pour café, thé...
- ✓ Accueil des usagers en extérieur lors de beau temps
- ✓ Bureau atypique
- ✓ **Qualité de service** (formations des conseillères)



Quelques équipements du véhicule : imprimante, scanner, visio-conférence, point d'accès numérique : accès internet, service de téléphonie, marche pied, rangements, chauffage réversible, bureaux, chaises hautes, rangements pour brochures, emplacement pour informations locales, prises électriques, fournitures administratives, produits entretiens, petit matériel : multiprises, rallonge, isolation visuelle par un rideau entre les 2 parties du véhicule, chaises et table extérieures, store extérieur.

Plusieurs postes : **Partie intérieure arrière** : accès à un ordinateur en libre-service relié à l'imprimante du véhicule et équipée de chaises hautes et/ou accueil des usagers. **Partie intérieure avant** : accueil des usagers sur la partie banquette du véhicule. **Partie extérieure** : accueil des usagers à l'extérieur lors des beaux temps.

Salle mise à disposition dans chaque Mairie : autre lieu d'accueil des usagers et qui permet de répondre à l'accès aux personnes à mobilité réduite.

✓Création de supports internes pour les usagers en FS : **flyer, KITS.**

Support pour les usagers

✓ **Permanences partenaires Nationaux :**

- Rdv visio avec un technicien de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), tout au long de l'année.
- Rdv visio avec un technicien de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), tout au long de l'année.
- Rdv physique avec les impôts SIP de Lesparre-Médoc sur les périodes clés.

✓ **Journées Portes Ouvertes du 7 au 15 octobre avec des ateliers thématiques** : permanences des impôts, ateliers numériques, conférences...

✓ **Prescription Emmaüs connect** : Pour répondre au besoin en équipement, le bus peut orienter les usagers, auprès du Centre Socioculturel Les Tourelles qui propose à la vente, en tant que Relais Numérique, des ordinateurs portables reconditionnés à tarif solidaire accessibles aux personnes en situation de précarité.

ACTIVITÉ 2024

Indicateurs clés

• 366 permanences (une permanence = un passage dans une commune soit une ½ journée)	• 2329 usagers dont 45,2% de primo-usagers
• 5410 accompagnements (un accompagnement = une démarche)	Une moyenne de 2,3 accompagnements/usager par passage

Mesure de la qualité de service

✓ **97% des démarches réalisées en un seul rendez-vous** 🍷

Ces demandeurs ont pu mener à terme leurs démarches avec les conseillères **en un seul rendez-vous**, sans retour au bus France Services.

Pour les autres, un suivi supplémentaire a été nécessaire : **2% d'entre eux devront revenir en France services pour un second rendez-vous** (situations plus complexes ou devant bénéficier d'un suivi, services en lignes indisponibles, formalités en plusieurs étapes type CARSAT...) et **1 % finalisera leur dossier en autonomie**.

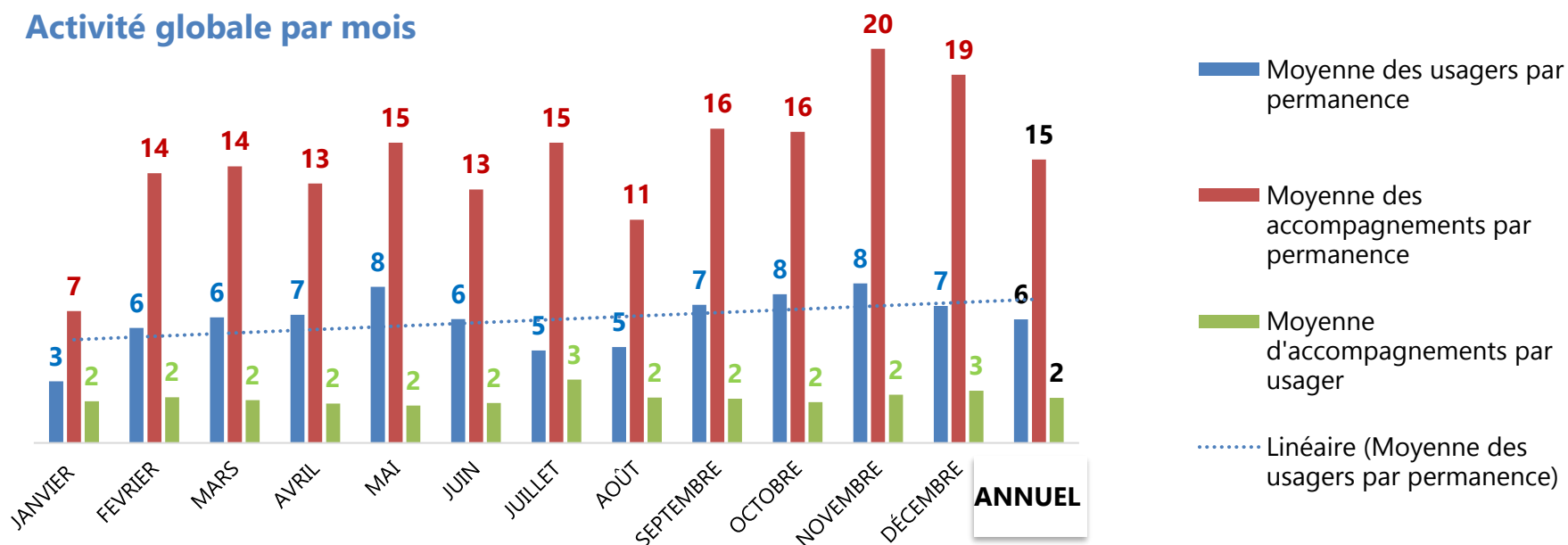
✓ **100% des usagers recommandent le Bus France services**

Un questionnaire de satisfaction papier est mis à disposition et les conseillères interrogent régulièrement les usagers : « Ai-je bien répondu à vos demandes ? ». De manière générale, ils indiquent être en rupture avec la dématérialisation des démarches du quotidien : souscription forfait téléphonique, gestion de leurs contrats d'énergie, accès à la déchèterie... et apprécient particulièrement d'avoir un interlocuteur physique.

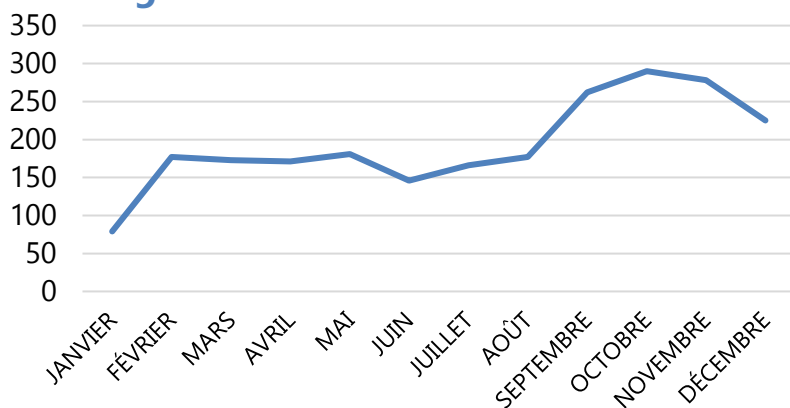


INDICATEURS CLÉS

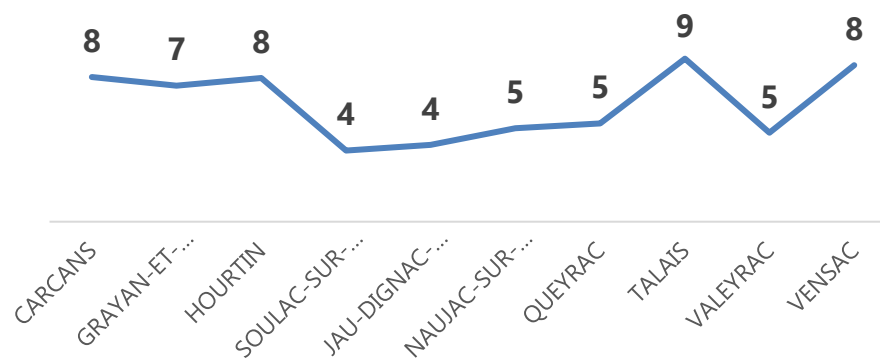
Activité globale par mois



Evolution de la fréquentation en nombre d'usagers

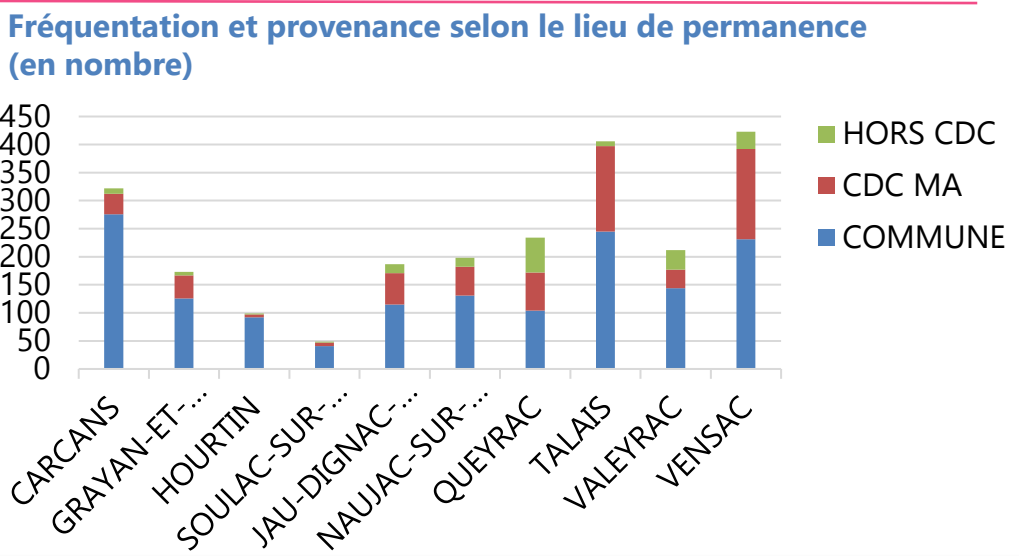
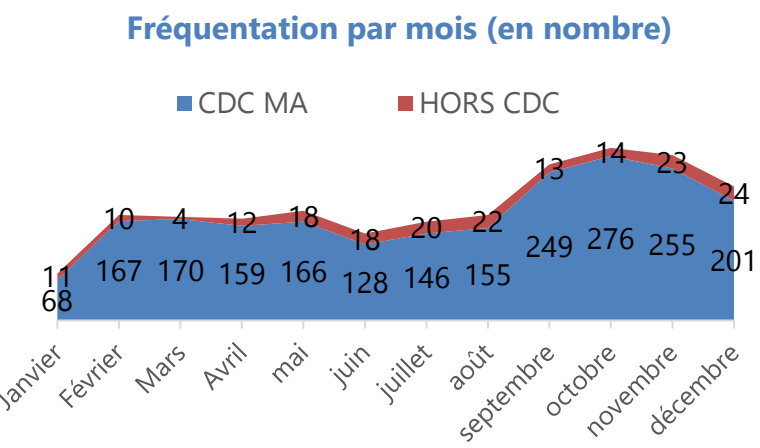


Moyenne des usagers par permanence selon le lieu

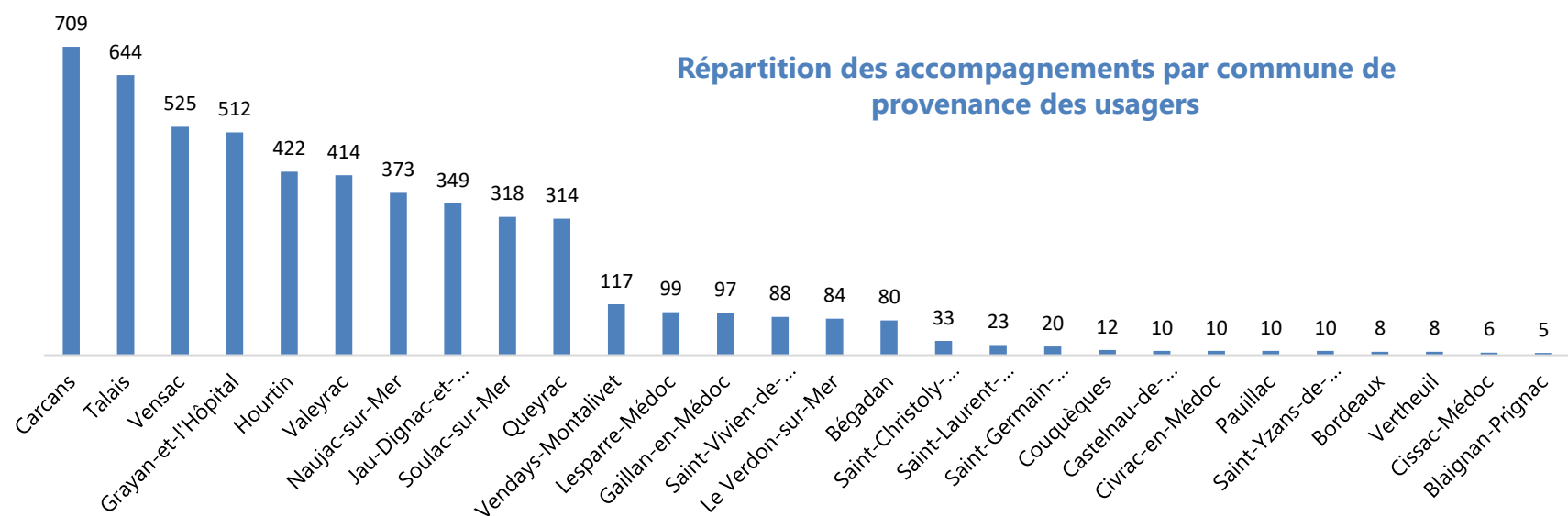


En juillet, l'ajout de 3 nouvelles permanences a permis d'atteindre un nouveau public. Ces lieux, jusqu'alors non desservis, ont attiré des administrés qui ne fréquentaient pas encore le service.

PROVENANCE DES USAGERS ET RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS

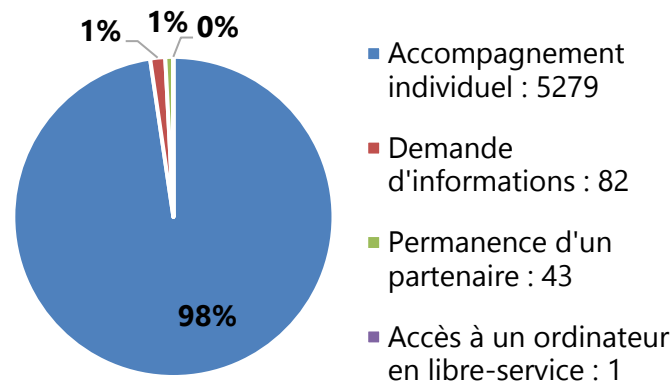


92% du public accueilli provient du territoire de la CdC MA, **8%** de la CdC Cœur de Presqu'île. Certaines communes servent de **point de report** pour les usagers des communes voisines. Chaque permanence a connu une activité démontrant que chaque lieu répond à **un besoin local** et remplit une mission de service public de **proximité**.



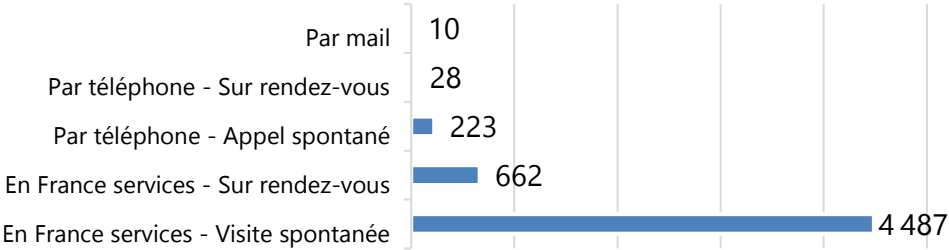
Motif de la venue

Les **accompagnements individuels** représentent la quasi-totalité de l'activité de France Services.



Canaux de contact

Une **majorité des usagers se rend directement en France Services de manière spontanée (83%)** afin d'être accompagnée. Néanmoins, depuis que nous avons largement communiqué nos numéros de téléphone ainsi que notre mail dans des flyers, nous traitons de plus en plus de demandes utilisant ces canaux. Par ailleurs, nous constatons que la possibilité de **prise de rendez-vous est très appréciée (12%)**.



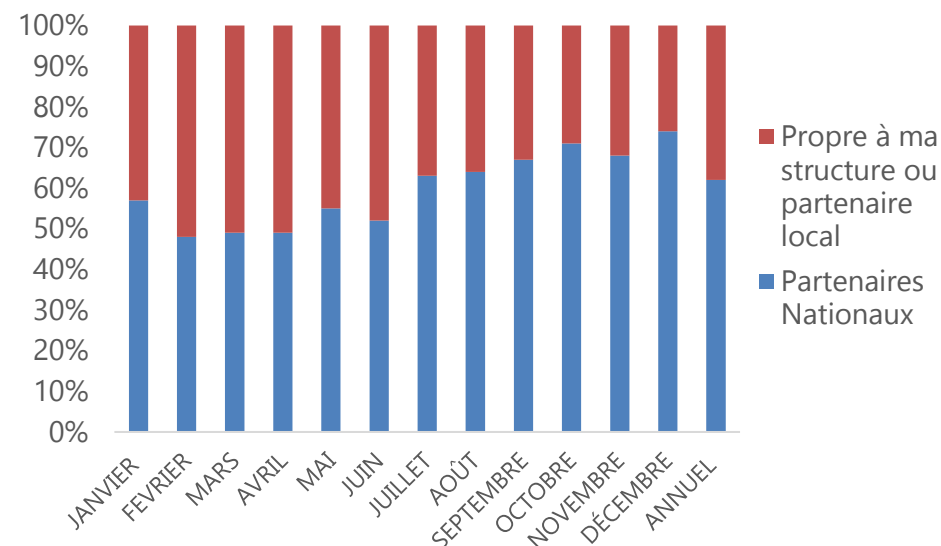
Durée d'accompagnement

La **durée d'intervention sur un accompagnement (une démarche)** est très **majoritairement située entre 5 à 20 minutes: cette durée varie** en fonction de la complexité du dossier et des démarches à accomplir. En effet, un dossier de retraite peut demander jusqu'à 7 rendez-vous de 1h30 alors que pour d'autres demandes la durée du rendez-vous est plus réduite (ex : une pré-demande de carte d'identité, lorsque les personnes possèdent l'ensemble des documents requis).

	Accompagnement individuel	Demande d'informations	Permanence d'un partenaire	Atelier organisé en France services
Moins de 5 min	534	27		
5-10 min	2014	25	1	
10-20 min	2068	1	2	
20-40 min	545		19	
40-60 min	88			3
1/2h	26			7
Plus de 2h			12	4

FOCUS SUR LES ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS PAR OPÉRATEURS OU PARTENAIRES

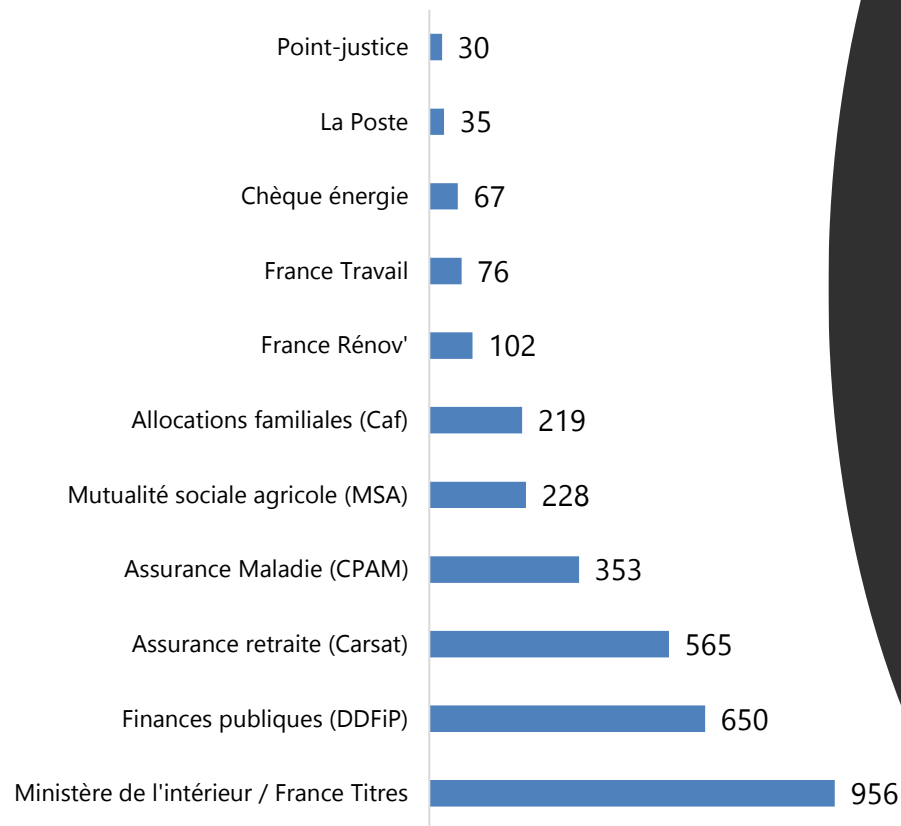
Répartition des accompagnements par type de partenaire



Les usagers ont identifié les démarches du bouquet initial après quelques mois de service. Progressivement, les accompagnements ont davantage concerné les partenaires nationaux.

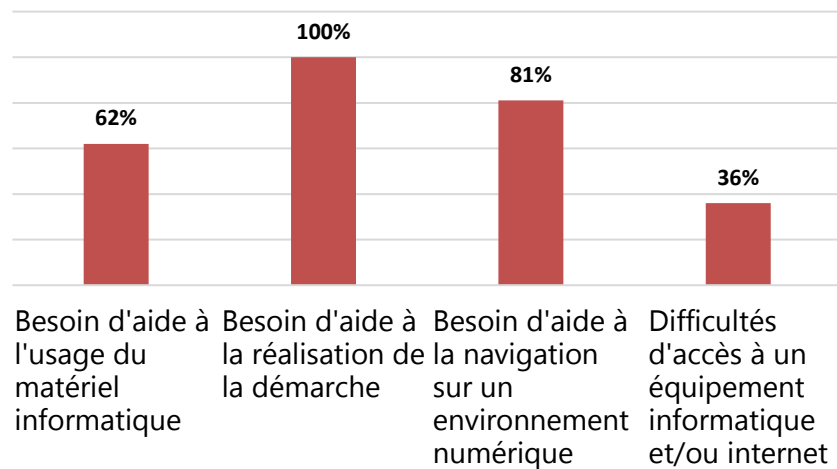
En 2024, **62% des accompagnements sont liés aux partenaires nationaux** (bouquet de services). 38% des accompagnements concernent des démarches hors bouquet France Services.

Nombre d'accompagnements réalisés par opérateur national

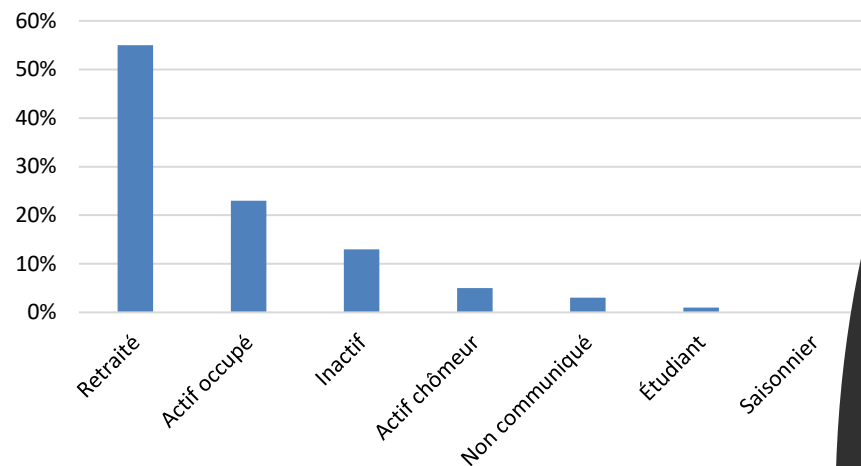


LES USAGERS : LE PROFIL

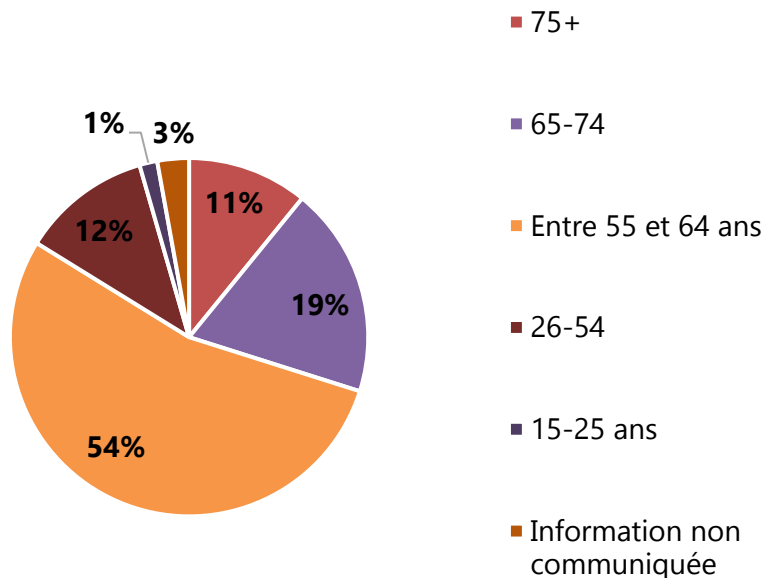
Motif(s) de la venue des usagers



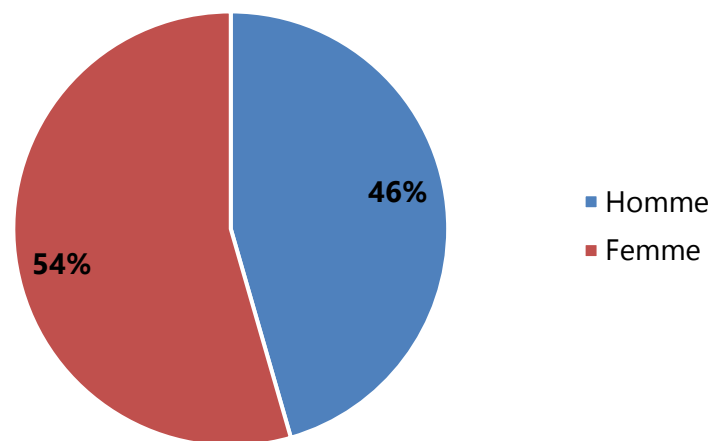
Le statut d'activité (données depuis juillet 2024)



Répartition par âge



Répartition par genre



FOCUS SUR LES ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS PAR OPÉRATEURS OU PARTENAIRES

Top des thématiques (= domaine de l'accompagnement)

Nombre de démarches	Thématique	Partenaire
423	Pré-demande de titre d'identité et de voyage	Ministère de l'intérieur / France Titres
325	Inclusion numérique	Accompagnement propre à ma structure
218	Dossier de retraite	Assurance retraite (CARSAT)
217	Retraite (APA : minimum vieillesse, AGIRC ARRCO...)	Accompagnement propre à ma structure
185	Espace particulier sites opérateurs	Finances publiques (DDFiP)
168	La demande concerne les impôts	Finances publiques (DDFiP)
137	Imposition	Finances publiques (DDFiP)
133	Retraite personnelle	Assurance retraite (CARSAT)
112	Social & solidarité	Accompagnement propre à ma structure
101	Immatriculation	Ministère de l'intérieur / France Titres

Nombre de démarches	Thématique	Partenaire
99	Permis de conduire	Ministère de l'intérieur / France Titres
80	Santé	Assurance Maladie (CPAM)
67	Immatriculation de véhicule	Ministère de l'intérieur / France Titres
66	Aides financières	Allocations familiales (CAF)
57	Energie	Chèque énergie
52	Autres	Finances publiques (DDFiP)
51	Emploi	Accompagnement propre à ma structure
48	Adresse mail	Ministère de l'intérieur / France Titres
41	Autre	Finances publiques (DDFiP)

Pour les **démarches propres à la structure** : **16%** concernent l'inclusion numérique, **10%** concernent la retraite, **5%** l'action sociale et **2%** l'emploi.

Les partenaires nationaux

Administration + Interlocuteurs privilégiés : messagerie sécurisée permettant le lien entre les agents accueillant du public et les agents instructeurs au cœur des administrations afin de régler les situations les plus complexes des usagers (possibilité de faire intervenir plusieurs administrations sur une demande au sein d’un fil de discussion dédié, délai résolution moyen de 4 jours).

Permanences pour les usagers du bus :

4 journées de rdv physique de la **DGFIP** : campagne des avis et des impôts

15 rdv Visio CARSAT et **2 rdv Visio MSA**

Formations continues et actualités : tout au long de l’année plusieurs sessions de formations sont proposées, des newsletters envoyées par les partenaires.

Journées d’immersion : 3 jours à la Caf de Bordeaux Lac.

Les partenaires locaux : structures avec lesquelles nous collaborons régulièrement

MDPH DE LA GIRONDE

MDS DE LESPARRE

BUS EN +

GENDARMERIE DE LESPARRE-MEDOC

PLATEFORME REAJ

REGION NOUVELLE AQUITAINE

(transport scolaire)

MDS DE PAUILLAC

AAPAM

ACV2F

Nous constatons que France Services est un point d’entrée permettant d’inclure le maximum de personnes et de favoriser l’équité dans l’accès aux droits communs des habitants (accessibilité géographique, simplicité des actions mises en œuvre…) tout en luttant contre l’isolement des populations.

La connaissance des structures et des aides existantes permet d’être un point d’accueil relais pour l’accès au droit et aux services : point de contact et de repérage de situations difficiles.

➤ Engagement dans les réunions de projets locaux

- **Territoire Zéro Non-Recours** : nous sommes engagées dans cette démarche visant à identifier et réduire le non-recours aux droits dans le canton Nord-Médoc.
- **Groupe de travail accès aux droits et au numérique** : nous participons aux réunions locales dédiées afin d'améliorer l'information et l'accompagnement des usagers. La dématérialisation croissante des démarches administratives impacte le quotidien des habitants. En prenant part aux réunions sur l'inclusion numérique, nous contribuons à l'élaboration de solutions locales.



➤ Formation des agents

- **Prévenir et gérer les incivilités** et les agressions dans la relation à l'usager : formation des deux conseillères
- **Formation Premiers Secours en Santé Mentale** : une conseillère



- **Formation Sauveteur Secouriste du Travail** : une conseillère



Dans le cadre de notre mission d'accompagnement et de proximité, ces **actions sont essentielles pour mieux comprendre les enjeux locaux et adapter nos actions** aux besoins des habitants.

➤ Présentation du service au tissu local

- aux agents de l'agence **France Travail** Lesparre/Pauillac



- auprès des **commerçants** des centres-bourg où le Bus stationne



- auprès des **maisons de retraite** du territoire





Poursuivre le développement d'actions d'animation et de communication :

- ✓ Mise en place des **journées portes ouvertes 2025** organisées à l'initiative de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).
- ✓ Mise en place de **journées événements ou permanence collaborative** sur des thématiques sollicitées par les usagers avec l'appui des partenaires locaux.
- ✓ Mise à jour **mensuelle du site** de la Communauté de Communes Médoc Atlantique.
- ✓ Création d'une **Newsletter mensuelle** du service transmis aux Mairies et aux partenaires locaux via un mailing.
- ✓ Utilisation des outils de communication des Mairies via leurs réseaux sociaux, bulletins municipaux, panneau pocket... et de la presse du territoire.

Consolider le maillage territorial en matière de point d'accueil relais pour l'accès aux droits et aux services :

- ✓ Participer aux différents **projets du territoire** : engagement au **Projet Territoire Zéro Non-recours** aux droits du Conseil Départemental de la Gironde ayant retenu le canton Nord Médoc (visant à développer des démarches ciblées pour repérer, informer et accompagner les personnes dans leurs droits : accès aux RSA, prime d'activité, chèque énergie, aides personnalisées au logement (APL) ainsi qu'aux services publics); réunions collaboratives du territoire concernant **l'accès aux droits et au numérique**.
- ✓ Activer les relais institutionnels lors de point de contact et de repérage de situations difficiles.
- ✓ Intervenir auprès des partenaires locaux : expliquer le rôle de France Services.
- ✓ Intervenir auprès de publics spécifiques : MFR de Lesparre-Médoc, RPA.

Maintenir une qualité de service :

- ✓ Poursuivre les sessions de **formation des conseillères** : participer aux formations continues et aux temps d'échanges de l'animation départementale.
- ✓ Veiller aux actualités du territoire.
- ✓ Poursuivre la construction d'un lieu accueillant et convivial.
- ✓ Maintenir un haut niveau de satisfaction des usagers.
- ✓ **Intégration de l'Urssaf au bouquet de services.**

Veiller au bon fonctionnement du service par des réponses flexibles et réactives aux besoins qui pourraient émerger :

- ✓ **Maintien de la proximité et d'un service de qualité** : des pistes d'action seraient étudiées afin de répondre aux besoins tout en optimisant l'usage des ressources humaines et matérielles. Ajustement du planning au plus près des besoins du territoire (adaptation à la demande réelle). Mobilisation d'un agent, avec un véhicule léger par exemple, pour développer des permanences dans les Mairies.



Finances

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

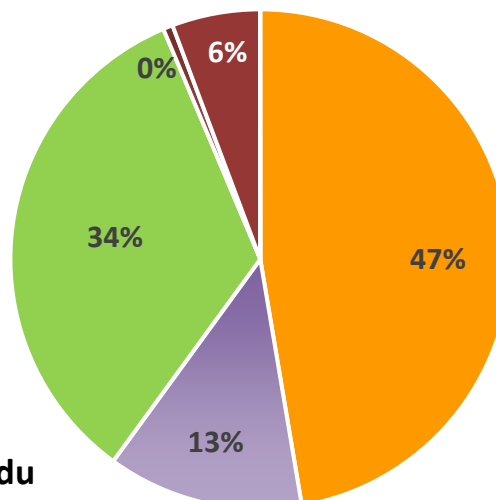
ASSOCIATION	MANIFESTATION	MONTANT VOTÉ (en €)
Ici et maintenant	15 ^{ème} festival Musical'Océan	4 000 €
Les échappées musicales	8 ^{ème} édition	4 400 €
BDM 33	Les estivales de la BD	3 000 €
Université musicale d'Hourtin	27 ^{ème} édition académie internationale de musique d'Hourtin Médoc	7 000 €
Association socio-culturelle de Saint-Vivien	Le P'tit Montmartre	6 000 €
Balata Golf Practice	Organisation de compétitions	2 700 €
Lacanau Océhand	Tournoi de Beach Handball Xpérience	5 000 €
Carcans Fête la Forêt	3 ^{ème} édition Fête de l'environnement de la forêt et des métiers du Médoc	7 700 €
Commerçants de Maubuisson	Maubuisson en fête	3 500 €
Comité Surf Gironde	Circuit compétition Open territoriaux	4 000 €
Association communale du Phare de Richard	Fête du phare de Richard	2 500 €
Soulac n'jazz	1 ^{er} Festival de Jazz	3 000 €
ALEA	Terra Médoca	2 700 €
Moto-Club Les Esteys	Gurp TT 2024	8 000 €
Sport Academy	Triathlon Frenchman	7 500 €
Université musicale d'Hourtin	Académie internationale de musique	8 000 €
Association sportive des golfs de Lacanau	Tournoi de Golf professionnel	5 000 €
Saint Vivien Attelage	Course d'attelage	1 500 €
Planchons	Championnat Skate-board Vendays	500 €
Elypse	Court métrage Garonne	1 000 €
	TOTAL	87 000 €

LE BUDGET

La Communauté de Communes MEDOC ATANTIQUE dispose de 6 budgets :

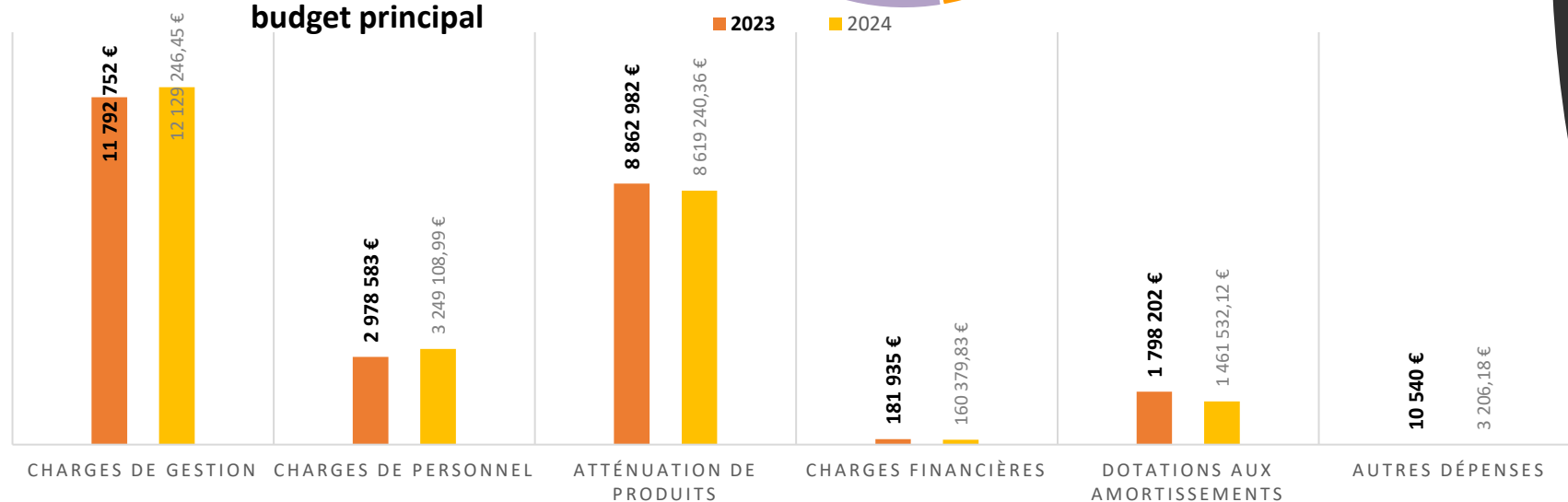
- Le budget principal de la Communauté de communes
- Le budget annexe « GEMAPI »
- Le budget annexe « ZAE Les Bruyères »
- Le budget annexe « Extension ZAE Palu de Bert »
- Le budget annexe « Extension ZAE La Meule »
- Le budget annexe « ZAE du Guadet »

Les dépenses de fonctionnement du budget principal

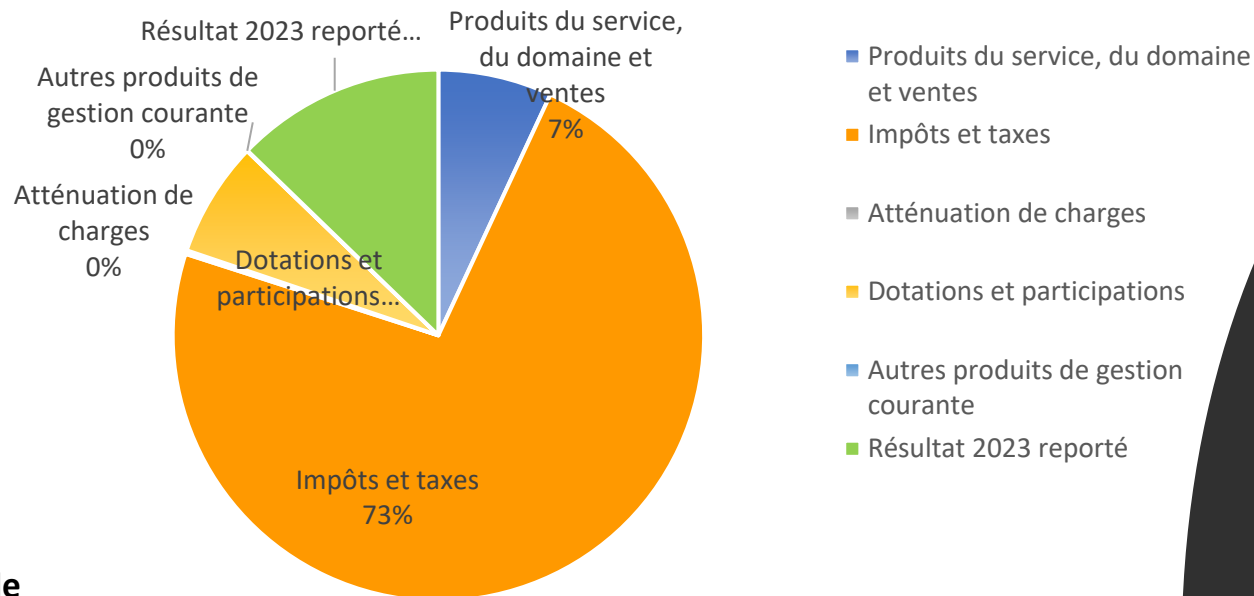


- Charges de gestion
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Charges financières
- Dotations aux amortissements
- Autres dépenses

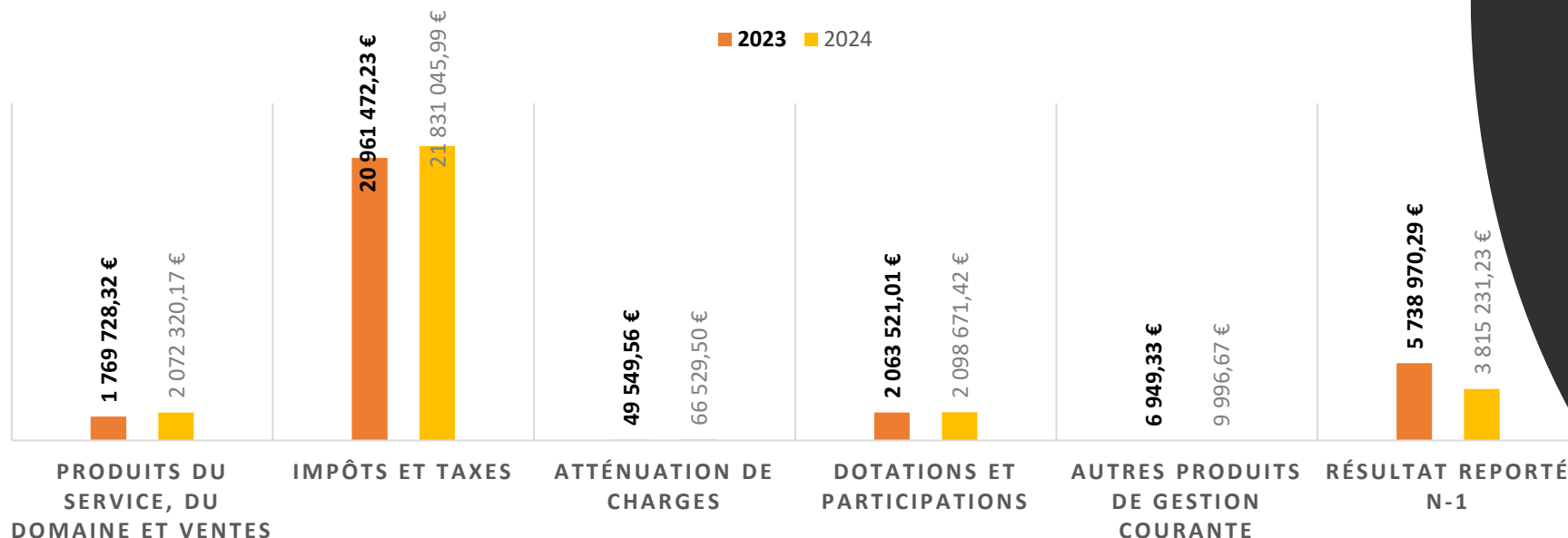
Evolution des dépenses de fonctionnement du budget principal



Les recettes de fonctionnement du budget principal



Evolution des recettes de fonctionnement du budget principal



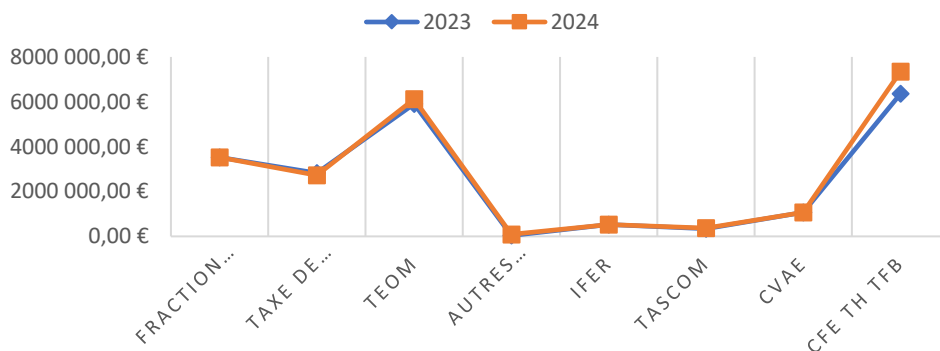
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

FISCALITE	2022	2023	2024	Var. 24/23	Var.24/22
Fraction de TVA compensatoire de la taxe d'habitation sur les résidences principales	3 440 324,00 €	3 529 561,00 €	3 528 525,00 €	-0,03%	2,56%
Impôts directs locaux (THRS, CFE, TFnB) et TFB à partir de 2024	5 960 009,00 €	6 359 783,00 €	7 440 041,00 €	16,99%	24,83%
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises/Fraction compensatoire de la CVAE	934 627,00 €	1 069 714,00 €	1 067 123,00 €	-0,24%	14,18%
Taxe sur les surfaces commerciales	325 710,00 €	344 445,00 €	368 527,00 €	6,99%	13,15%
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	478 376,00 €	520 944,00 €	520 066,00 €	-0,17%	8,71%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées	5 460 424,00 €	5 899 788,00 €	6 119 207,00 €	3,72%	12,06%
Taxe de séjour	3 112 595,00 €	3 133 997,00 €	2 721 910,00 €	-13,15%	-12,55%
PRODUIT DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
Droits de stationnement et de location sur le domaine public portuaire et fluvial (Port Médoc)	119 071,00 €	128 421,00 €	131 576,00 €	2,46%	10,50%
Autres droits de stationnement et de location (AGV)	8 398,00 €	8 260,00 €	10 000,00 €	21,07%	19,08%
Redevances et droits des services à caractère social	95 642,00 €	135 871,00 €	145 178,00 €	6,85%	51,79%
à la collectivité de rattachement (GEMAPI)	203 930,00 €	267 274,00 €	332 425,00 €	24,38%	63,01%
par les communes membres du GFP (Demousticvation/Surveillance plage)	1 073 949,00 €	1 210 940,00 €	1 412 463,00 €	16,64%	31,52%

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

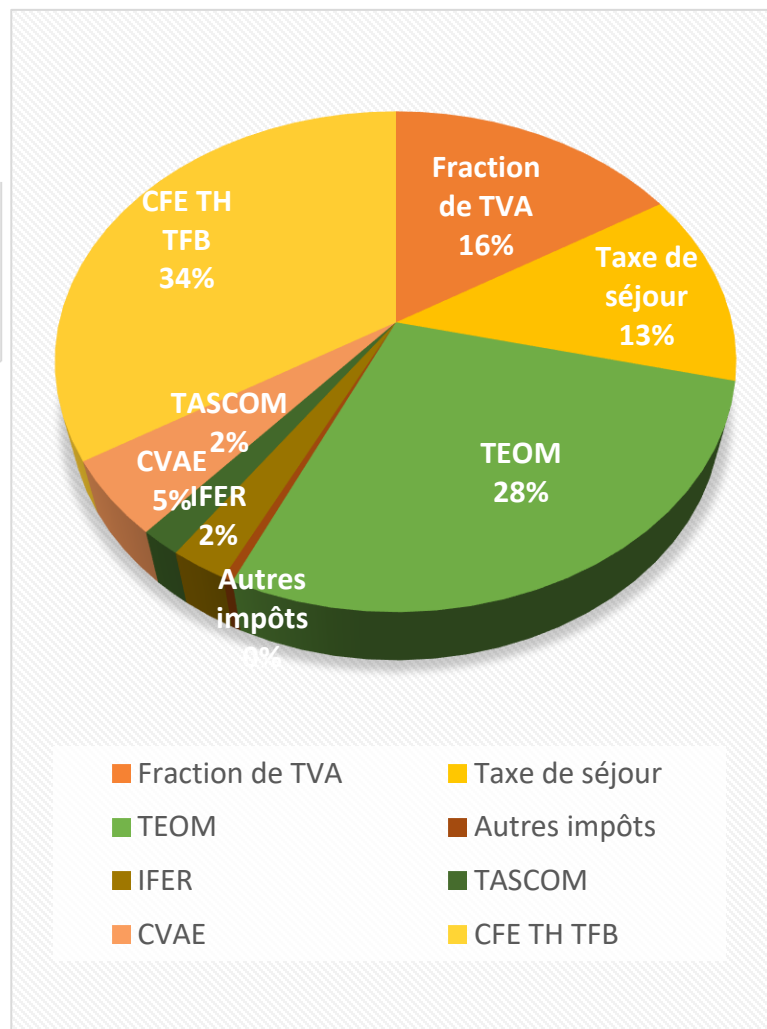


EVOLUTION DU PANIER FISCAL



	2023	2024
Fraction de TVA	3 529 561,00 €	3 528 525 €
Taxe de séjour	2 820 597,32 €	2 721 910,99 €
TEOM	5 899 788 €	6 119 207 €
Autres impôts	37 594 €	91 613 €
IFER	520 944 €	520 066 €
TASCOM	344 445 €	368 527 €
CVAE	1 069 714 €	1 067 123 €
CFE TH TFB	6 359 783 €	7 348 428 €
TOTAL	20 582 426,32 €	21 765 399,99 €

Panier fiscal 2024



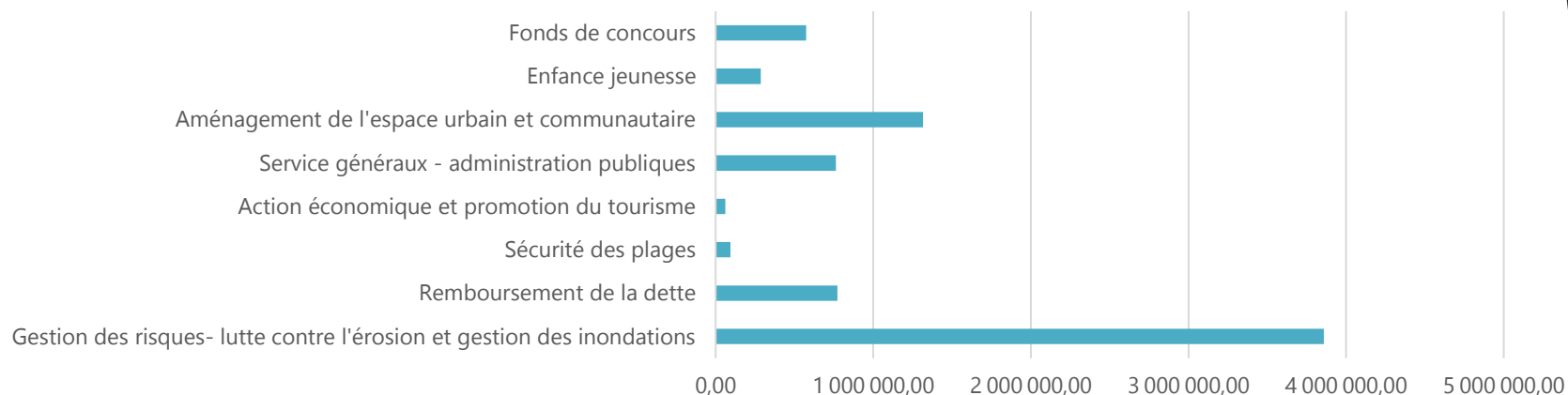
BUDGET CONSOLIDÉ 2024

(budget principal et des budgets annexes)

BUDGET CONSOLIDE 2024		
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	29 843 631,95 €	11 739 834,23 €
Recettes	37 598 815,82 €	10 847 754,15 €
Résultat par section	7 755 183,87 €	- 892 080,08 €
RESTES A REALISER		- 3 736 853,23 €
RESULTAT PAR SECTION	7 755 183,87 €	- 4 628 933,31 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 126 250,56 €	



LES PRINCIPAUX POSTES D'INVESTISSEMENT



ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT DU BUDGET PRINCIPAL



Epargne et capacité de désendettement

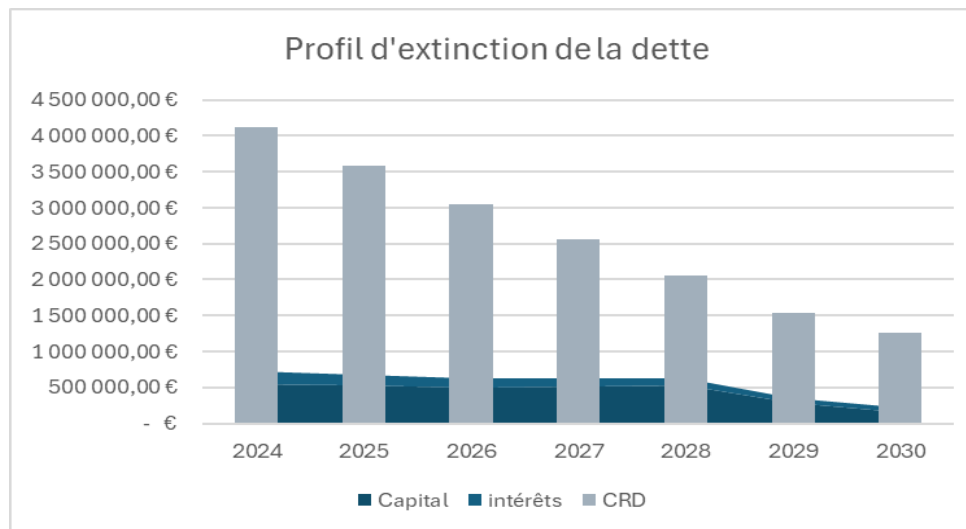
Année	2022	2023	2024	Var.24/23	Var. 24/22
Recettes réelles de fonctionnement (€)	23 638 305 €	24 901 039 €	26 084 010 €	4,75 %	10,35 %
Dont produits de cessions	5 130 €	21 610 €	5 100 €		
Dépenses réelles de fonctionnement (€)	20 393 723 €	23 826 795 €	24 161 181 €	1,40 %	18,47 %
Epargne brute (€)	3 239 451 €	1 052 633 €	1 917 727 €	82,18 %	- 40,80 %
Taux d'épargne brut (%)	13,71 %	4,23 %	7,35 %	73,76 %	- 46,39 %
Amortissement du capital de la dette	504 292 €	510 338 €	526 362 €	3,14 %	4,38 %
Epargne nette (€)	2 735 159 €	542 295 €	1 391 365 €	156,57 %	- 49,13 %
Encours (€)	4 538 832 €	4 028 494 €	3 502 131 €	- 13,07 %	- 22,84 %
Capacité de désendettement (an)	1,4	3,8	1,8	- 52,22 %	30,71 %

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRINCIPAL



Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Recettes Réelles de fonctionnement	23 638 305 €	24 901 039 €	26 084 010 €	4,75 %
Dépenses Réelles de fonctionnement	20 393 723 €	23 826 795 €	24 161 181 €	1,40 %
Epargne brute (€)	3 239 451 €	1 052 633 €	1 917 727 €	82,18 %
Taux d'épargne brute %	13,71 %	4,23 %	7,35 %	-
Amortissement du capital de la dette	504 292 €	510 338 €	526 362 €	3,14%
Epargne nette (€)	2 735 159 €	542 295 €	1 391 365 €	156,57 %
Encours de dette	4 538 832 €	4 028 494 €	3 502 131 €	-13,07 %
Capacité de désendettement	1,4 %	3,83 %	1,8 %	-52,22 %

L'ÉTAT DE LA DETTE



BUDGET GENERAL							
ECHEANCES	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Capital	526 362,58 €	506 883,50 €	476 054,09 €	491 131,87 €	506 860,67 €	269 004,57 €	153 795,00 €
Intérêts	175 530,75 €	153 781,36 €	132 359,78 €	112 859,63 €	92 716,39 €	72 366,92 €	63 000,75 €
TOTAL	701 893,33 €	660 664,86 €	608 413,87 €	603 991,50 €	599 577,06 €	341 371,49 €	216 795,75 €
Capital restant dû	4 028 494,04 €	3 502 131,46 €	2 995 247,96 €	2 519 193,87 €	2 028 062,00 €	1 521 201,33 €	1 252 196,76 €
BUDGET GEMAPI							
ECHEANCES	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Capital	16 291,07 €	16 827,61 €	17 384,63 €	17 962,95 €	18 563,53 €	12 929,17 €	6 707,60 €
Intérêts	3 406,85 €	2 870,31 €	2 313,29 €	1 734,97 €	1 134,39 €	510,91 €	151,71 €
TOTAL	19 697,92 €	19 697,92 €	19 697,92 €	19 697,92 €	19 697,92 €	13 440,08 €	6 859,31 €
Capital restant dû	93 377,29 €	77 086,22 €	59 701,59 €	41 738,64 €	23 175,11 €	10 245,94 €	3 538,34 €
TOTAL							
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Capital	542 653,65 €	523 711,11 €	493 438,72 €	509 094,82 €	525 424,20 €	281 933,74 €	160 502,60 €
Intérêts	178 937,60 €	156 651,67 €	134 673,07 €	114 594,60 €	93 850,78 €	72 877,83 €	63 152,46 €
CRD	4 121 871,33 €	3 579 217,68 €	3 054 949,55 €	2 560 932,51 €	2 051 237,11 €	1 531 447,27 €	1 255 735,10 €

Ressources Humaines

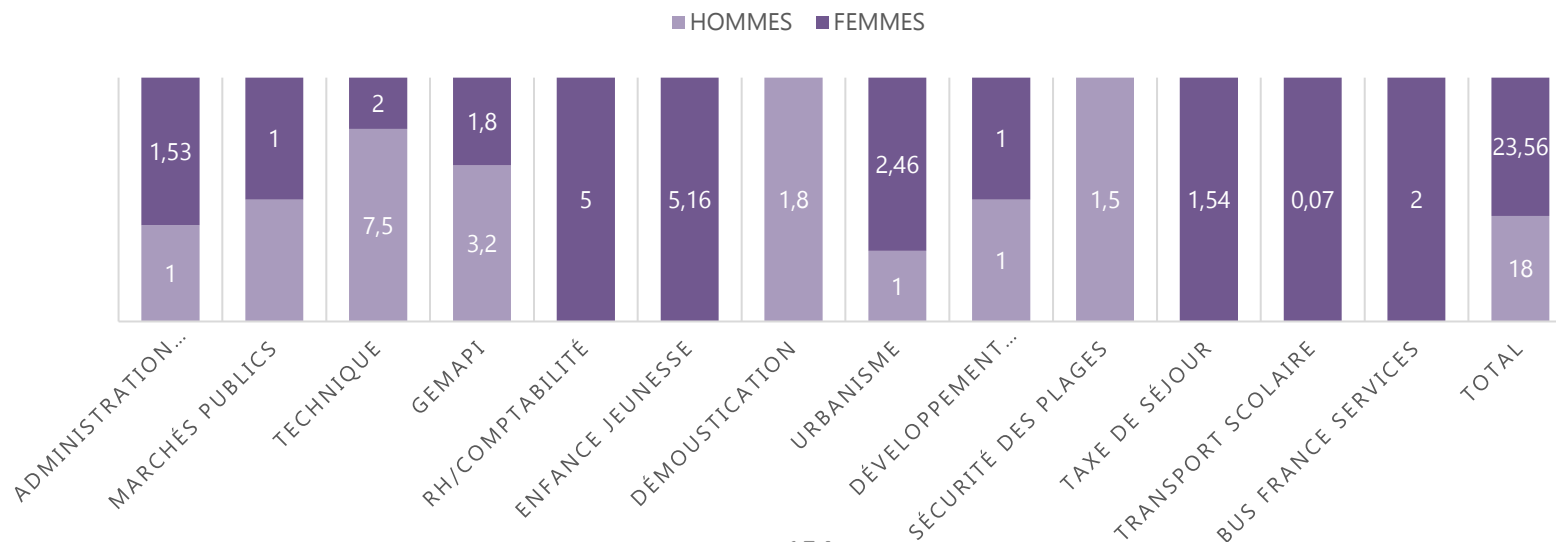
LES EFFECTIFS

Les effectifs des agents année 2024

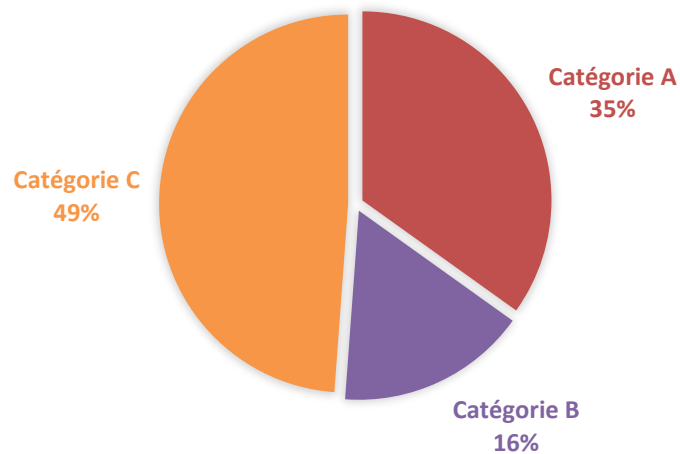
	Hommes	Femmes	Total
Titulaires	13	18	31
Contrat de projet	0	1	1
Contractuels permanents	5	7	12
Contractuels non permanents	0	0	0
Apprentis	0	1	1
Sous-Total	18	27	45
Saisonniers	102	32	134
Total	120	59	179



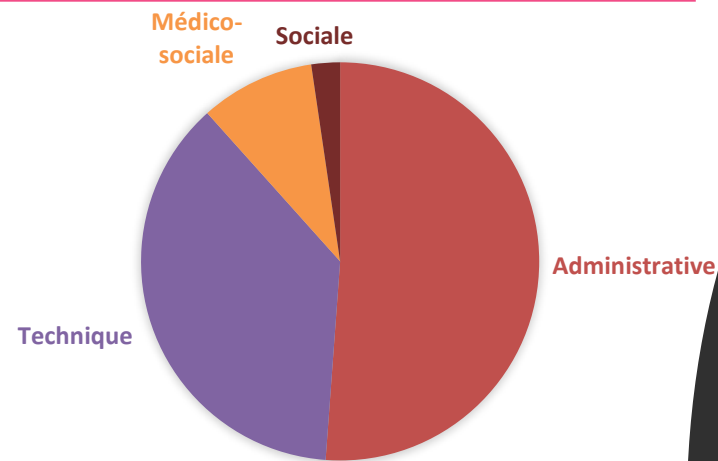
L'organisation par service des agents permanents



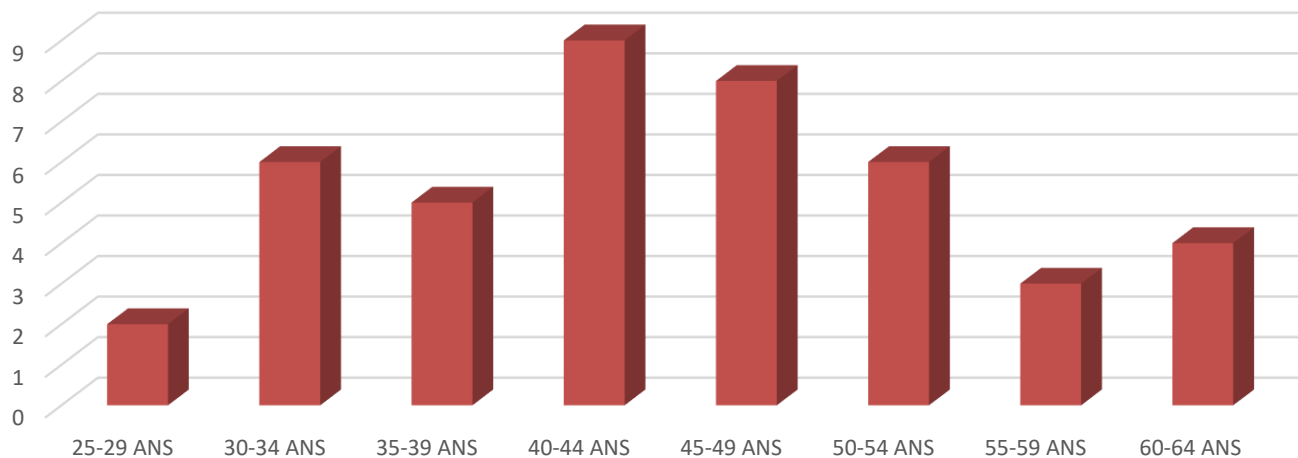
La répartition des agents permanents par catégorie



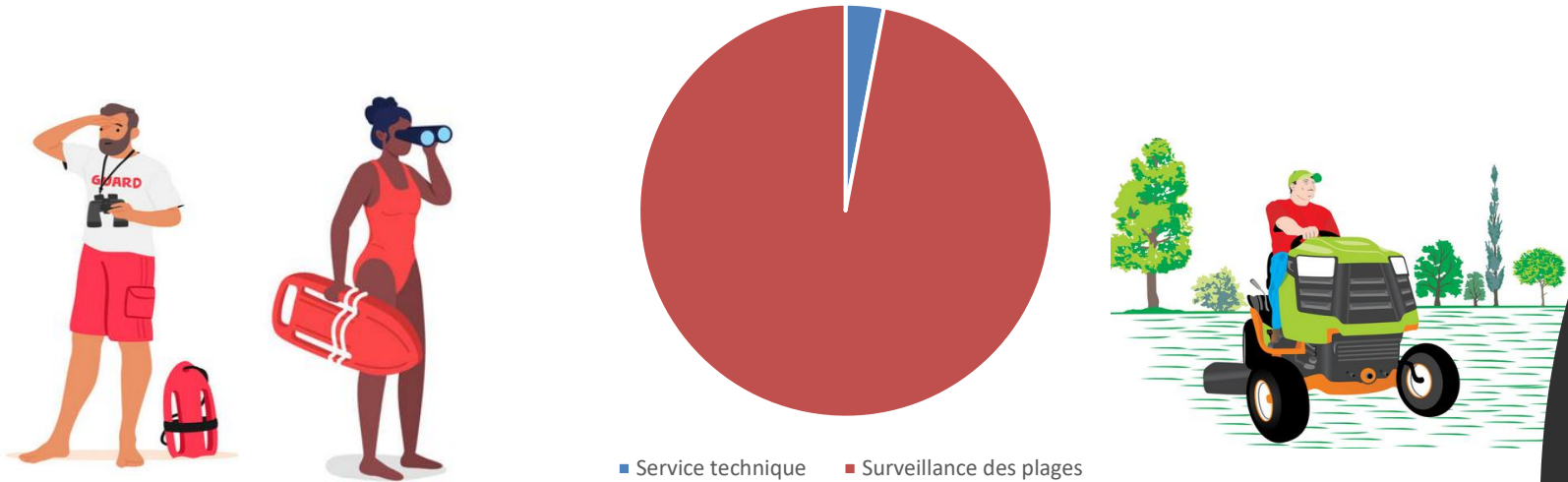
La répartition des agents permanents par filière



La pyramide des âges des agents permanents



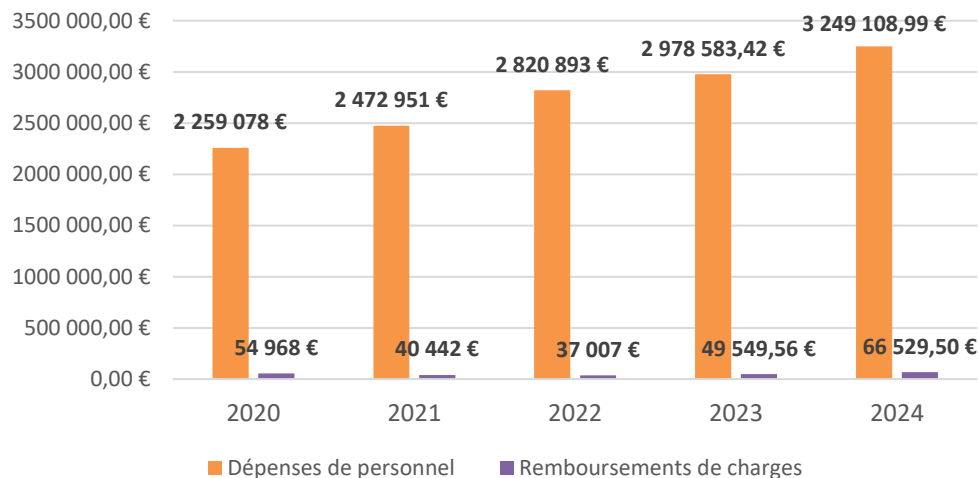
La répartition des agents saisonniers



Les effectifs des agents saisonniers 2024

	Hommes	Femmes	Total
Maitres Nageurs Sauveteurs	98	32	130
Agents des services techniques	4	0	4
Total	102	32	134

L'évolution des dépenses de personnel 2020 - 2024



Les dépenses de personnels croissent de 9,08 % (270 K €) à la faveur de l'attribution de 5 points d'indice majoré à tous les agents publics à compter du 1er janvier 2024, de recrutements complémentaires, des avancements de grades et de la charge sur une année complète des agents recrutés en cours d'année 2023.

Les recrutements en 2024

- 1 Assistant marchés publics contractuel à temps plein
- 1 Responsable RH titulaire (temps complet)
- 1 Accueillante référente LAEP contractuelle à temps non complet
- 1 Chargée de mission éducation artistique et culturelle contractuelle à temps complet
- 20 Sauveteurs aquatiques supplémentaires à temps complet pendant la période des JO 2024

Les changements 2024

- Augmentation du temps de travail d'une accueillante LAEP de 2,5 à 11h hebdomadaires.
- Augmentation du temps de travail de la Chargée de mission littoral de 17,5 à 28h hebdomadaires.



MEDOC ATLANTIQUE

— Communauté de Communes —

De l'estuaire à l'océan !

9 rue du Maréchal d'Ornano
33780 Soulac-sur-Mer
05 56 73 29 26

sg@ccmedocatlantique.fr

www.ccmedocatlantique.fr

Carcans



Grayan-et-l'Hôpital



Hourtin



Jau-Dignac-et-Loirac



Lacanau



Le Verdon



Naujac-sur-Mer



Queyrac



Saint-Vivien-de-Médoc



Soulac-sur-Mer



Talais



Valeyrac



Vendays-Montalivet



Vensac